



Plan Local d'Urbanisme

Approbation : 10/12/2013
Modification simplifiée : 09/11/2015
Modification N°1 : 22/05/2018
Modification N°2 : 04/07/2023

ANNEXES

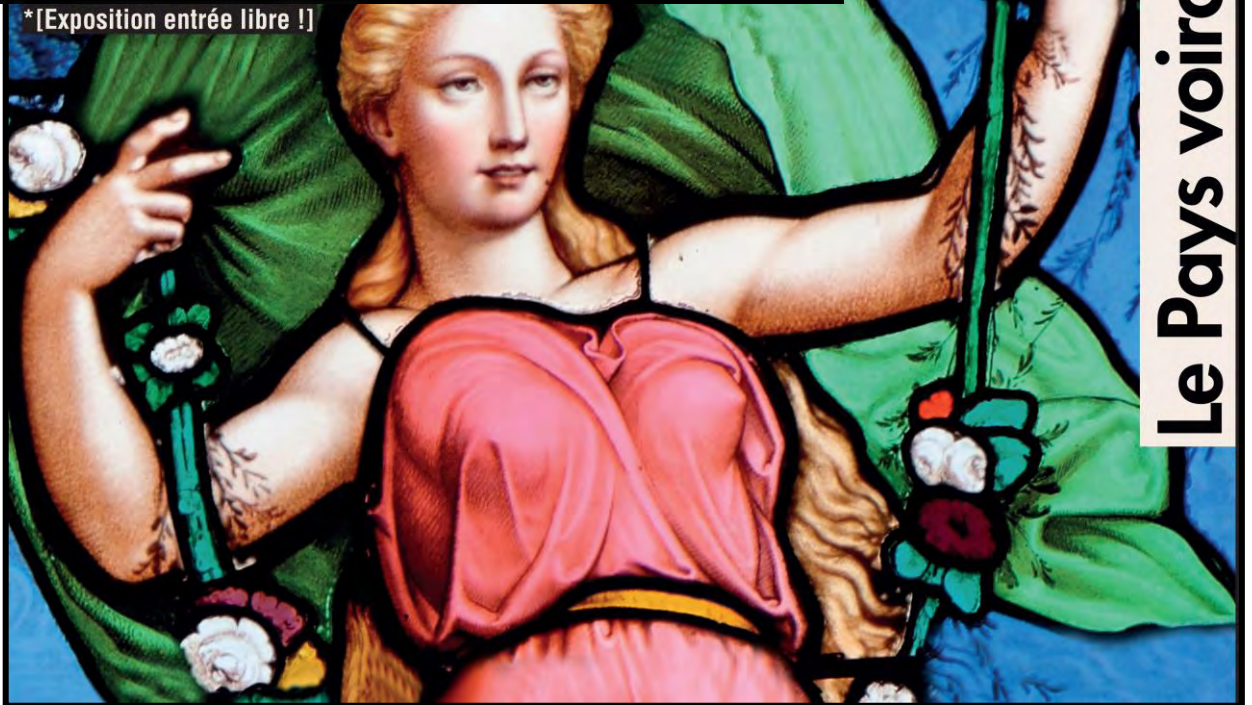
15. Inventaire du patrimoine du Pays Voironnais



isère
LE DÉPARTEMENT

DIRECTION
DE LA CULTURE,
DU PATRIMOINE ET
DE LA COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE

*[Exposition entrée libre !]



Le Pays voironnais

INVENTAIRE DU PATRIMOINE DU PAYS VOIRONNAIS 2020

**SAINT-ETIENNE
DE-CROSSEY**

IMMOBILIER

Dans le cadre de ses opérations d'inventaire systématique du patrimoine de l'Isère, **le service du patrimoine culturel du Département de l'Isère a étudié le territoire du Pays Voironnais**. De l'été 2015 à l'automne 2017, **avec l'appui de la Communauté d'agglomération et du Pays d'Art et d'histoire**, cette importante opération a mobilisé les conservateurs, architectes, historiens, dessinateur, archéologues et autres collaborateurs autour d'une fine recherche de terrain qui a donné lieu :

- à la publication d'un **ouvrage de synthèse** de 240 pages, « Patrimoine en Isère, Le Pays voironnais »,
- à la réalisation d'une **exposition** qui a été présentée d'avril 2018 à mai 2019 à Voiron (Caves de la Chartreuse), à La Buisse (Espace de la Tour), à Grenoble (Palais du Parlement) et à Rives (Hôtel de Ville).
- à l'alimentation de la **base de données** du patrimoine de l'Isère par l'ajout de près de 4 200 fiches.

L'objectif de cette opération ne vise pas à la constitution d'un savoir historique et patrimonial exhaustif de chaque commune ; il s'agit plutôt, partant de la réalité d'aujourd'hui, de quadriller et visiter le territoire afin d'identifier, repérer, enregistrer les principaux témoignages, vestiges et bâtiments laissés au cours des siècles par les hommes ayant vécu et travaillé sur ces sites.

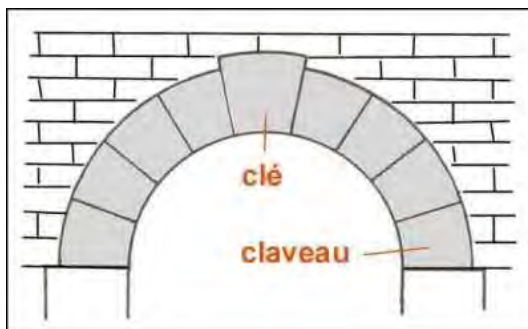
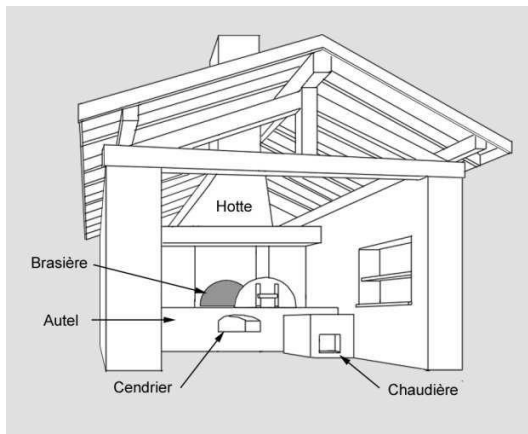
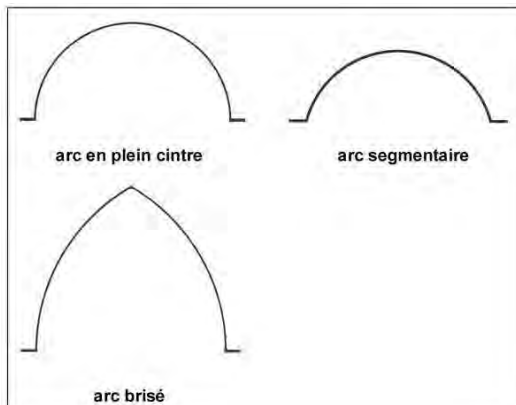
Ce document comporte **une liste des éléments repérés et une fiche détaillée** et illustrée pour chacun d'entre eux. Ces données que nous remettons à l'ensemble des communes, mais aussi à la CAPV, au Pays d'Art et d'Histoire, aux offices de tourisme et aux associations patrimoniales, ne constituent pas une analyse complète et définitive, mais un état des lieux, à un instant donné. Il doit être considéré comme un outil d'aide à la décision qui peut accompagner de nombreuses réflexions en matière d'aménagement et conduire à des choix raisonnés (Que garde-t-on ? Que détruit-on ? Pourquoi ?) et au-delà qui peut alimenter des actions de développement culturel et touristique.

Le **service du patrimoine culturel du Département** par sa mission de conseil et d'expertise dans les domaines de l'archéologie, de l'architecture et de la valorisation, reste disponible pour vous accompagner dans vos réflexions.

Les données relatives au patrimoine bâti seront accessibles en ligne sur le site

www.culture-isere.fr

GLOSSAIRE SIMPLIFIÉ



abside : extrémité de la nef principale d'une église, contenant le chœur.

antéfixe : ornement masquant l'extrémité du faîtage d'un toit, d'un pignon.

arc : construction faite d'éléments de pierre, brique ... disposés au-dessus d'un vide.

arc de décharge : arc en maçonnerie placé au-dessus d'une ouverture et chargé de répartir sur les côtés, la charge des parties supérieures.

arche : partie constitutive d'un pont formée d'une voûte et des deux piles ou culées qui la porte.

bas-côté : espace encadrant la nef d'une église, de hauteur moindre que la nef principale.

base : partie porteuse d'un élément d'architecture.

brasière : ouverture, généralement en plein cintre, du four.

bâtière : couverture à deux pentes symétriques.

bouchardage : traces volontaires d'outil donnant à la surface de la pierre un aspect granuleux ou piqueté.

bouche de four : ouverture pratiquée dans la partie inférieure et destinée au déchargement après cuisson.

bossage : protubérance brute ou sculptée laissée sur un parement.

castrale : d'un château ; exemple motte castrale, chapelle castrale.

cavet : moulure en gorge creuse.

chambre ou grenier : structure abritant les biens et les objets précieux des familles, ainsi que les grains, implantée à l'écart du logis, afin d'éviter tout risque de propagation du feu en cas d'incendie.

chanfrein : petite surface oblique remplaçant une arête par un pan coupé.

chaînage d'angle : maçonnerie destinée à consolider l'angle formé par deux murs.

chevet : extrémité extérieure de l'église du côté du chœur.

claveau : élément d'un arc ou d'une voûte.

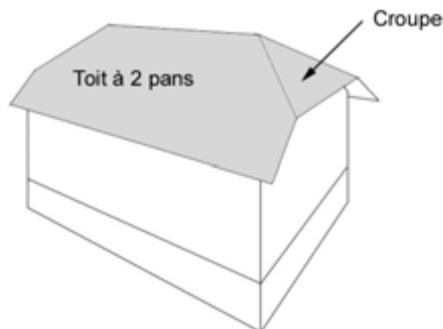
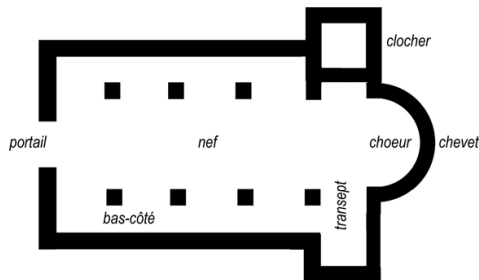
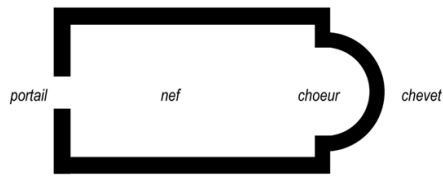
collatéral : espace encadrant la nef d'une église, plus élevé qu'un bas-côté.

congé : élément marquant la terminaison du tracé d'une moulure (cavet ou chanfrein).

cordón : moulure horizontale sur un mur servant souvent à souligner le passage d'un étage à l'autre.

corniche : couronnement allongé d'un entablement, d'un pignon, d'une élévation.

croisée (fenêtre à traverse et meneau) : fenêtre rectangulaire divisée en quatre ouvertures par une croix en pierre (l'élément vertical est le meneau, l'élément horizontal la traverse).



croupe : petits versants réunissant à leurs extrémités les longs-pans de certains toits allongés.

couronnement : partie qui couronne une construction.

culée : massif de maçonnerie servant d'épaulement aux extrémités du pont et recevant les retombées de la voûte.

culot : support en saillie sur un mur, destiné à porter une charge, voisin du cul-de-lampe.

dalle-stèle : stèle horizontale faisant office de couvre sol.

dauphin (de fontaine) : tuyau souvent décoré, en bronze, d'où jaillit l'eau.

dé : élément de support, socle.

débord : partie qui dépasse d'un nu (plan de référence).

décor godronné : décor dessinant une suite de gouttes courbes (godrons).

délardement : sorte de chanfrein réalisé au bas d'un élément sur toute ou partie de sa profondeur.

égout retroussé : changement de la pente d'une toiture en partie basse.

encorbellement : élément en saillie sur un mur.

entablement : couronnement horizontal d'une composition architecturale sur le modèle des temples antiques, porté par des colonnes ou des pilastres.

entrait : élément de charpente. Pièce maîtresse horizontale d'une ferme, dans laquelle sont assemblés les arbalétriers, les chevrons ou les jambes de force.

Epi de faitage : élément décoratif en zinc ou en terre cuite qui orne les extrémités du faite d'un toit.

faitage : arrête supérieure d'un toit.

épitaphe : inscription funéraire.

gémisée (fenêtre) : fenêtre formée par deux ouvertures accolées, généralement séparées par une colonnette.

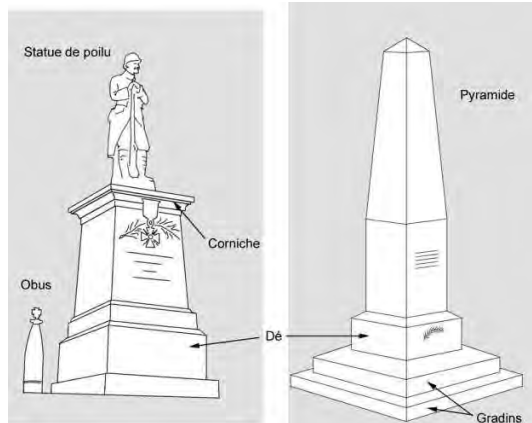
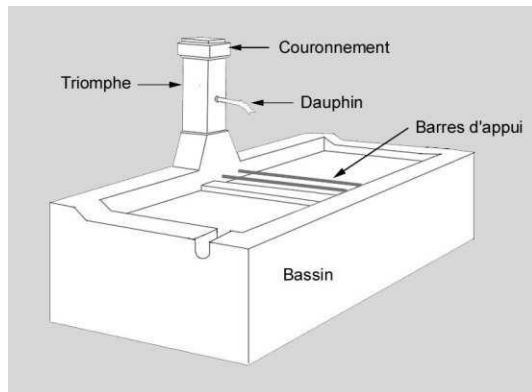
harpé (chaînage d'angle ou encadrement de baie) : maçonnerie formée d'éléments alternativement longs et courts, qui favorise la cohésion des ouvertures ou des chaînages avec le mur mais joue aussi un rôle décoratif.

jambages : parties forme variable coiffant l'extrémité d'un conduit de cheminée afin de protéger la cheminée du vent et de la pluie.

moellon : morceau de pierre (molasse, tuf, calcaire) dégrossi mais non taillé avec des faces planes, employé pour construire un mur.

molasse : grès tendre et sableux de couleur beige à verdâtre, souvent utilisé en encadrement de baies ou chaînages d'angle.

monogramme : caractère formé de la première lettre ou de la réunion de plusieurs lettres d'un nom, entrelacées ou juxtaposées.



mur de refend : mur porteur formant extérieures des piédroits d'une ouverture.

jouée : côté d'une lucarne.

intrados : surface intérieure d'une voûte ou d'un arc.

linteau : bloc porteur horizontal reliant deux points d'appui.

lucarne : ouvrage construit sur un toit permettant d'éclairer le comble, ou d'engranger le foin, s'élevant en général à l'aplomb des murs gouttereaux ou sur un versant de toit.

meneau (fenêtre à) : fenêtre rectangulaire divisée en deux ouvertures par un élément vertical en pierre.

mitre : élément de une division intérieure (mur pouvant être mitoyen).

mur gouttereau : mur qui porte la retombée de toiture (avec gouttière), par opposition au mur pignon.

nef : partie allongée d'une église qui s'étend depuis le chœur jusqu'à la façade. Elle peut être unique, ou au contraire, encadrée de bas-côtés ou de collatéraux.

oculus (oculi) : ouverture de forme circulaire, souvent employée dans les façades d'églises ou le comble des habitations.

œil-de-bœuf : ouverture de forme circulaire.

paëlle : pièce « chaude », fréquemment voûtée qui profite de la chaleur de l'âtre grâce à l'évidement du mur derrière le cœur de la cheminée.

piédestal : soubassement d'une colonne, d'une statue, d'une croix...

piédroits : les deux éléments verticaux encadrant une ouverture (ou un élément non-porteur) et portant ce qui la couvre.

pignon : partie supérieure du mur d'un bâtiment supportant la poutre faîtière et les pannes. Le mur qui supporte le pignon est appelé « mur pignon » par opposition au mur gouttereau.

pilastre : support vertical plat en faible saillie sur un mur, doté d'une base et d'un chapiteau.

plaque-stèle : petite stèle mince fixée sur un support non pierreux (grille métallique, poteau de bois...) ou posée au sol sur un chevalet.

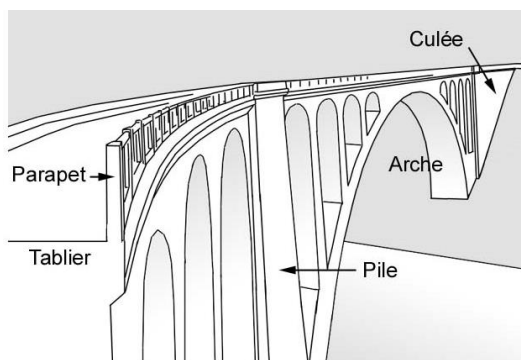
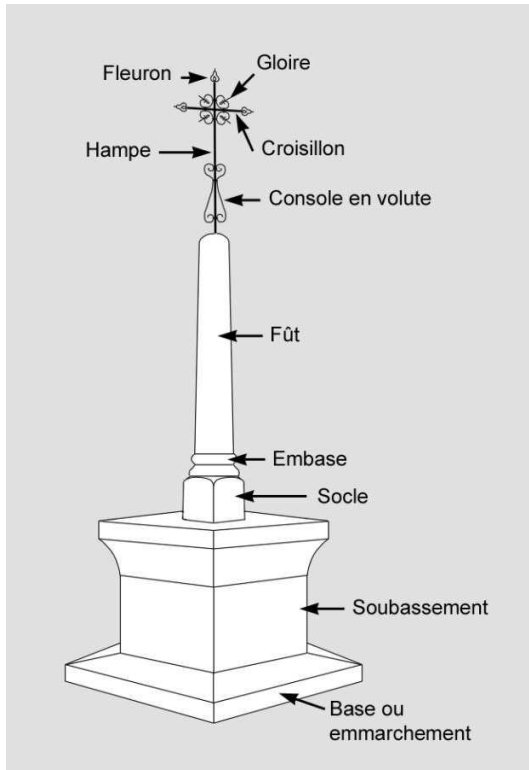
potager (cuisine) : pierre percée de trous garnis de grilles destinées à recevoir des braises chaudes pour maintenir les aliments au chaud.

« **pourci** » : loge à cochons.

prieuré : monastère dépendant généralement d'une abbaye.

réserve : partie d'une surface laissée en creux pour accueillir un décor.

rouissoir (ou routoir) : retenue d'eau où l'on fait tremper le chanvre pour ensuite le travailler (cordes, tissus).



scie battante : scie animée d'un couvrement vertical pour débiter un tronc (à la différence de la scie circulaire rotative destinée aux finitions).

serve : retenue d'eau, par exemple pour un moulin.

stèle : élément en dur portant un texte gravé (épitaphe, invocation...).

socle : support d'un élément d'architecture

table (cimetière) : partie de la surface d'une stèle supportant directement les inscriptions et se détachant du reste.

tablier : sol du pont servant de voie.

transept : corps transversal formant une croix avec le corps longitudinal de l'église (nef + bas-côtés ou collatéraux).

tuile écaille : tuile plate pour toits de forte pente.

travaux à ferrer ou détrés : structure en bois destinée à faciliter le ferrage des sabots des vaches.

travée : *élévation* : superposition d'ouvertures, placées sur le même axe vertical ; *plan* : partie d'un volume construit matérialisée par des divisions :

supports isolés ou engagés (piles, piliers, colonnes...).

traverse (fenêtre à) : fenêtre rectangulaire divisée en deux ouvertures par un élément horizontal en pierre.

trémie : élément en forme de pyramide renversée servant à rassembler et diriger des produits vers un transport ou une machine.

En architecture :

espace réservé dans un plancher.

triomphe (de fontaine) : partie verticale d'une fontaine, sorte de borne, souvent en pierre, qui porte le dauphin.

tuf : roche poreuse et légère, composée de calcaire déposé dans les sources ou les lacs.

tuile canal ou creuse : tuile en forme de gouttière, adaptée aux toits de faible pente.

tuile mécanique : tuile plate dotée d'un rebord destiné à l'emboîtement des tuiles entre elles. **tympan** : paroi souvent semi-circulaire réduisant par le haut l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre...

vantail : panneau (plein ou vitré) ou grille de fermeture pivotant sur un de ses bords verticaux, synonyme battant. *Porte à deux vantaux.*

volute : élément décoratif, enroulement formé de plusieurs circonvolutions

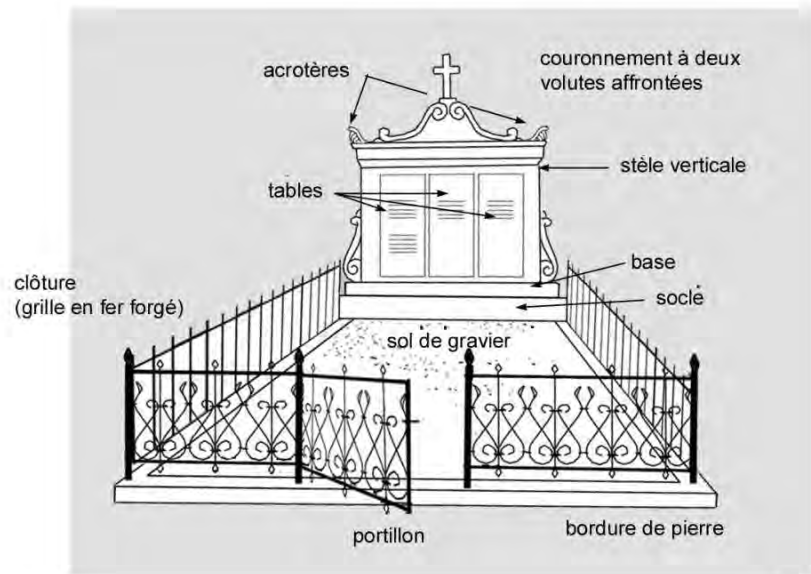


fig.1

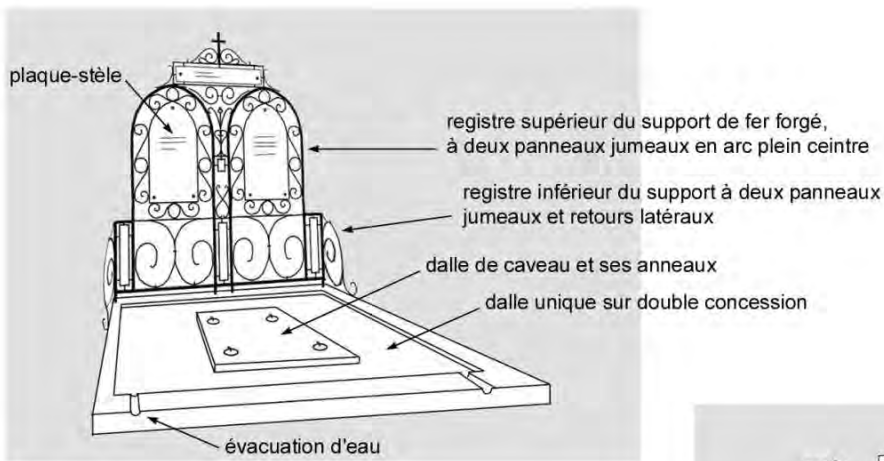


fig.2

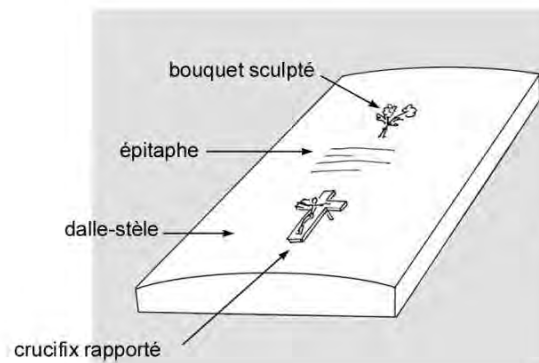


fig.3

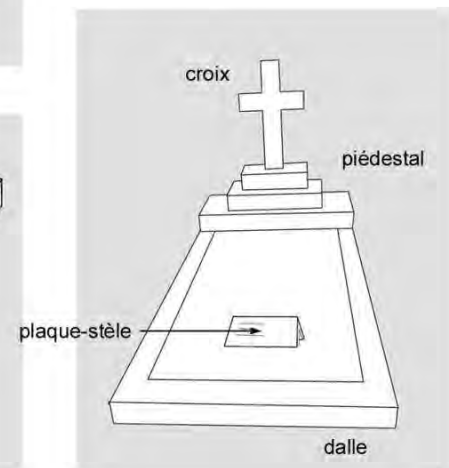


fig.4

56418

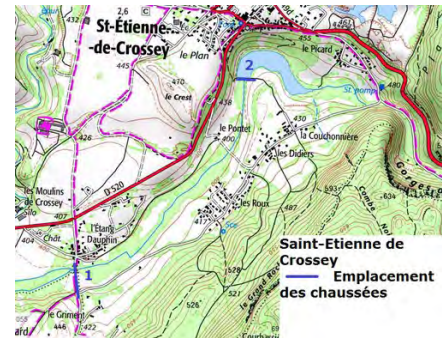
Localisation

Adresse : Lieu-dit « Étang-Dauphin »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Au Moyen Âge, deux étangs proches l'un de l'autre avaient été aménagés sur le ruisseau de l'Étang-Dauphin, petit affluent de la Morge. De l'étang aval ou « Grand Étang-Dauphin », il ne subsiste que la chaussée. Dépendant de la seigneurie de Voiron, il est mentionné dès 1356, dans les comptes de châtelainie : il alimentait la roue du moulin de l'Étang (AD Isère 8 B 248). Un deuxième étang situé en amont du premier est cité en 1443 ; il appartenait à Pierre de Voissant (AD Isère 4 G 103). On l'appelait le « petit étang dauphin » au XVIII^e siècle. Il est toujours en eau. Les deux chaussées du petit et du grand Étang-Dauphin mesurent respectivement 50 et 175 mètres. La chaussée du grand étang sert pour le passage de la route. Dès le Moyen Âge, le grand Étang-Dauphin était empoissonné de carpes, de tanches et de brochets et sa pêche était adjugée chaque année. En 1489, on précise les dimensions minimales pour chaque espèce pêchée : les carpes (1/2 pied sans la tête et la queue), les tanches (1 paume sans la tête et la queue) et les brochets (1/2 pied et 3 doigts avec la tête et la queue).

Sources : AD Isère 8 B 248 AD Isère 4 G 103



Caractéristiques

Datation

Epoque : moyen-âge

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV), Moyné, Jean-Pierre

56421

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Bois de la Garde ou Petites Gorges de Crossey »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Au débouché de ces gorges parallèles aux grandes gorges de Crossey (les Petites Gorges), du côté de Saint-Joseph de Rivière, des trous ont été percés dans chacune des parois qui sont très proches à cet endroit. Cela pouvait permettre la pose d'épars ou poutres afin de bloquer le passage. La garde des passages dans le Voironnais, en particulier dans les Gorges de Crossey, est attestée vers 1473 quand la Savoie est passée dans le camp de Charles le Téméraire (AD Isère B 2732).

Bibliographie : Montpied G., Le mandement de Voiron et ses habitants à la fin du Moyen Age, in *Évocations*, nouvelle série (2e année), n° 4, Crémieu, 1985, p. 127-145.

Caractéristiques

Datation

Epoque : moyen-âge (Médiéval ?)

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

**NON
PHOTOGRAPHIE**

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Crest 2 » à la limite nord de la parcelle 141 et sud de la parcelle 139

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Section : F

Parcelle : 139-141

INDICE DE SITE

Notice générale

Site repéré en prospection en 1993 dans la carrière, dans une fosse visible en coupe au sommet de la butte.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27. - 1 tesson de céramique commune gris non tournée (protohistorique).

Caractéristiques

Datation

Epoque : protohistoire, gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Barratier »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 165

INDICE DE SITE

Notice générale

Site gallo-romain repéré en prospection : présence de tessons de céramique.
Occupation du 1er siècle avant J.C.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères :
E27. Commune claire : 2 bords (dont 1 cruche augustéenne) ; 1 fonds ; 2
pannes Communes sombres noires : 1 bord, 1 fonds et 7 panes dont 3 non
tournées Amphores : 1 bord (Dressel Ib)

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais
(Département de l'Isère/CAPV), Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lechaux 1
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 344 (anciennement 287a).

INDICE DE SITE

Notice générale

Prospections en 1989 et 1993 ayant livré du mobilier archéologique permettant une datation de l'occupation aux IIIe-Ve siècles.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27 (carton Is. 10). - Céramique commune grise : 1 fragment panse ; 1 bord (pot IIIe siècle)(dessin 1). - Céramique commune claire : 2 fragments panse dont un fortement micacé. - Céramique tardive à revêtement argileux : 1 fragment de panse guillochée, 1 bord d'assiette du type 1 de Portout (provenance probable de ce site de production)(dessin 2). - Lampe à huile en céramique commune grise : 1 anse. - Silex : 1 rognon et 1 éclat non retouché.

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV), Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Pontet »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : 117

INDICE DE SITE

Notice générale

Site gallo-romain repéré en prospection : présence de fragments de tegulae et de tessons de céramique.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27 (cartons ls. 10 et). - 4 éclats de silex, un retouché ? - 1 fragment d'imbrices. 3 tessons de céramiques communes grises (2 panse, 1 fond). - 1 fragment lampe à huile (bec).

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV), Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Crest 4 »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 271

INDICE DE SITE

Notice générale

Site gallo-romain repéré en prospection en 1993 situé au pied de la butte du Crest, à l'ouest du chemin qui va de la D520 à Saint-Aupre - un terrain en contrebas - ancienne voie ferrée du Voiron-Saint-Béron : présence de fragments de tegulae et de tessons de céramique.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27. - Céramique commune claire : 1 fragment de carène de pot miniature. - Céramique commune claire 4 fragments panse, 1 fond, 2 bords dont 1 de marmite - Céramique commune rouge sombre : 2 fragments panse, 2 bords dont 1 en bandeau arrondi. - Céramique commune grise : 11 fragments panse, 1 fragment fond, 3 fragments bords (1 bandeau arrondi et lèvre éversée ; 1 bandeau petit vase ; 1 coupe bord en bourrelet). Matériel du Bas-Empire.

Caractéristiques

Datation

Epoque : Bas-Empire

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV), Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Le Crest 5
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 145

**INDICE
DE
SITE**

Notice générale

(prospection 1989)

Caractéristiques

Datation

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais
(Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Crest 1 »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 139

INDICE DE SITE

Notice générale

Site gallo-romain repéré en prospection en 1993 : présence de fragments de tegulae et de tessons de céramique.

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Châtelet »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : D2
Parcelle : 341 à 343

INDICE DE SITE

Notice générale

Ce site, une butte calcaire aux parois abruptes et au sommet aplati située à l'entrée ouest des gorges de Crossey, a reçu la « visite » d'un détectoriste. Dans les déblais, découverte d'une pièce romaine en bronze très usée (dupondius ?) et d'un clou de fer à cheval.

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lechaux 2 (chemin n° 7, au-dessus des moulins de Crossey, en bordure du chemin, proche des ruines d'une maison)

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Section : F

Parcelle : 344 (anciennement 287a)

INDICE DE SITE

Notice générale

Habitat gallo-romain sans autre précision. Occupation du Haut-Empire d'après le matériel archéologique.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27. 1 frag. céramique commune claire, panse. 5 frag. céramique sigillée : 1 Drag 35/36 (à feuilles d'eau), 1 fond d'assiette, 1 bord de coupelle, 1 fond, 1 panse. 2 frag. céramique commune grise, panse. 1 aiguille à chas en os, quasi complète. 1 épingle à tête sphérique en os, la pointe manque.

Caractéristiques

Datation

Epoque : Haut-Empire

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Crest 3 » à la limite des parcelles 145 et 150
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 145 et 150

INDICE DE SITE

Notice générale

Site gallo-romain repéré en prospection en 1993 : présence de fragments de tegulae et de tessons de céramique.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères :
E27. - 1 scorie. - Céramique commune grise : 2 fragments bord (IIIe siècle),
1 fragment fond, 2 fragments panse. - Céramique commune claire : 3
fragments panse. - 1 fragment sigillée Drag 37 (très usé). - 1 fragment
sigillée africaine ? (panse).

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais
(Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Tolvon » (chemin menant à la Croix de Saint-Denis)

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Prospection en 1993 sur le chemin menant à la Croix de Saint-Denis ayant livré du matériel archéologique.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27 (carton Is. 9). - Céramique commune grise non tournée : 6 fragments de panse. - Céramique commune grise tournée : 1 bord de coupe, 4 panse. - Céramique commune claire : 3 tessons panse, dont 1 guilloché. - Ossement : 1 phalange de porc.

Caractéristiques

Datation

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

**INDICE
DE
SITE**

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Couchonnière »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : 295

INDICE DE SITE

Notice générale

Site médiéval ? repéré en prospection : présence de tessons de céramique.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères :
E27 (carton Is. 10). - Céramique commune grise médiévale ? : 1 fond, 6
fragments de panse.

Caractéristiques

Datation

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais
(Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lechaux 2 (chemin n° 7, au-dessus des moulins de Crossey, en bordure du chemin, proche des ruines d'une maison)

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Section : F

Parcelle : 344 (anciennement 287a)

INDICE DE SITE

Notice générale

Présence de tegulae.

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

56417

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Barratier »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

En 1972, découverte sur le territoire de cette commune d'une petite station de plein air. Une quarantaine d'éclats ainsi que quelques nucléus et pièces retouchées (Néolithique ?).

Bibliographie : Gallia-Préhistoire, t. 20, fasc. 2., 1977, p. 636.

Caractéristiques

Datation

Epoque : néolithique (Néolithique final / Chalcolithique)

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

**NON
PHOTOGRAPHIE**

56377

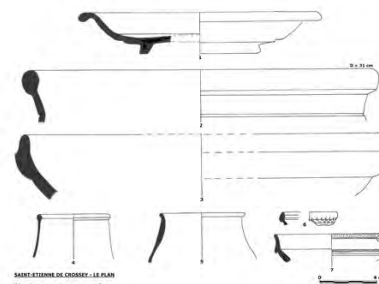
Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Plan »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C2
Parcelle : 1282 (ancienne 397).

Notice générale

Site gallo-romain repéré en prospection en 1989 et 1993 : présence de fragments de tegulae et de tessons de céramique. Le matériel est concentré dans une partie du champ (20 m x 10 m). à noter parmi le matériel retrouvé :
- fragments de coupelle Lezoux 43 ou Curle 23 (dessin 1) est une production de la Gaule du Centre du II^e siècle. L'assiette Lezoux 57 a été produite aussi en Gaule du Centre durant la seconde moitié du II^e siècle et au début du III^e siècle. La coupelle attribuable au service IV de Haltern (Haltern 9 ou Goudineau 40) porte un décor d'applique et un décor guilloché (datation 25-75 ap. J.C.) ; ce type que l'on apparente à celui des sigillées italiques a pu être produit ailleurs dans le territoire de l'Empire. - fragments d'assiette à lèvres rainurées en céramique commune grise : forme habituelle de la cité de Vienne au III^e siècle (Batigne-Vallet 2003, p. 196). - fragments de coupe carénée en céramique commune rouge sombre à engobe micacé : imitation de la forme 2 de Lamboglia produite en sigillée claire B par exemple. C'est une production de la fin du III^e et du IV^e siècles (dessin 2). - des fragments de mosaïque: 1 avec 3 tesselles blanches plus la trace d'une noire, 1 tesselle noire. - Dupondius en bronze de Faustine fille, épouse de Marc-Aurèle, frappé après sa mort en 175. Avers : buste à droite, cheveux ondulés, légende : DIVA FAV STINA / Revers : Vénus debout à gauche tenant une pomme et un enfant emmaillotté à droite, légende : A..GV SC (Cohen Henry, Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, Paris, 1859, tome II, n° 224). (photos) - un fragment de placage d'os rectangulaire à décor d'ocelles. Il reste des traces de trous de fixation (L cons. = 16 mm ; l = 16 mm; ép. = 1,5 mm).

Sources : rapports de fouille au SRA et au service du patrimoine culturel
Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27. Céramiques fines : - Lampe, 1 bord (africaine)(photo) et 1 anse - Plombifère : 1 bord (dessin 5) - Paroi fine : 1 bord (dessin 4) et 1 panse - Métallescente : 1 panse (guilloché) - Sigillée* : 1 bord Lezoux 43 (dessin 1) ; 1 bord Lezoux 57 ; 1 bord Drag 37 (photo) ; 1 bord Goudineau 40 (dessin 7) ; 1 Drag 31, 1 fonds ; 4 panses (dont 1 Drag24/25) - Sigillée claire B : 1 panse - Sigillée claire A : 1 bord (Lamboglia 1) (dessin 6) Commune claire : 5 bords, 1 fonds, 9 panses Mortier 1 bord (dessin 3) Culinaires : - Vernis rouge pompeien : 1 panse - Communes sombres noires** : 6 bords (dont 1 assiette), 1 anse, 35 panses (dont 5 non tournées) - Communes sombres rouges*** : 3 bords (dessin 2) Dolium : 1 panse Amphores : 4 fonds (Gauloises) et 1 panse *La coupelle Lezoux 43 ou Curle 23 (dessin 1) est une production de la Gaule du Centre du II^e siècle. L'assiette Lezoux 57 a été produite aussi en Gaule du Centre durant la seconde moitié du II^e siècle et au début du III^e siècle. La coupelle attribuable au service IV de Haltern (Haltern 9 ou Goudineau 40) porte un décor d'applique et un décor guilloché (datation 25-75 ap. J.C.) ; ce type que l'on apparente à celui des sigillées italiques a pu être produit ailleurs dans le territoire de l'Empire.
**L'assiette à lèvres rainurées en céramique commune grise est une forme habituelle de la cité de Vienne au III^e siècle (Batigne-Vallet 2003, p. 196).
***Cette coupe carénée en céramique commune rouge sombre à engobe micacé est une imitation de la forme 2 de Lamboglia produite en sigillée claire B par exemple. C'est une production de la fin du III^e et du IV^e siècles (dessin 2). - Fragments de mosaïque: 1 avec 3 tesselles blanches plus



la trace d'une noire, 1 tesselle noire. - une tête sphérique d'épingle en os plus deux fragments d'épingles ou d'aiguilles en os. - 17 fragments en bronze : 6 épingles, 1 pointe d'aiguille, 2 anneaux, 2 ferrets d'aiguillette, 3 fragments non identifiés. - 3 clous en fer. - 1 lame de canif en fer. - 2 objets non identifiés en fer. - 1 bord de goulot de flacon en verre bleuté. - Dupondius en bronze de Faustine fille, épouse de Marc-Aurèle, frappé après sa mort en 175. Avers : buste à droite, cheveux ondes, légende : DIVA FAV STINA Revers : Vénus debout à gauche tenant une pomme et un enfant emmaillotté à droite, légende : A..GV SC (Cohen Henry, Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain, Paris, 1859, tome II, n° 224).(photos) - un fragment de placage d'os rectangulaire à décor d'ocelles. Il reste des traces de trous de fixation (L cons. = 16 mm ; l = 16 mm; ép. = 1,5 mm).

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

56374

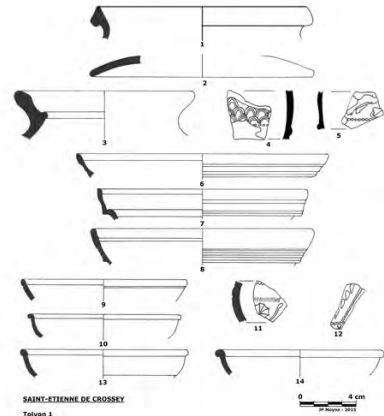
Localisation

Adresse : Lieu-dit « Tolvon »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Site gallo-romain repéré en prospection en 1993 sur le talus du nouveau chemin d'exploitation forestière sous le château de Tolvon, versant nord : présence de fragments de tegulae et de céramiques. Sur ce site se juxtapose du matériel de deux époques différentes : Antiquité et Moyen #ge (XIe-XIIe siècles). La première est représentée par de la céramique, en particulier sigillée, datée du Ier et de la première moitié du IIe siècle après J.C.

Collection : Matériel conservé 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27 (carton ls. 9). - Céramique commune grise médiévale : 1 fond bombé, 1 bord en bandeau à lèvres triangulaires (dessin 1). - 1 clou de fer à cheval non utilisé (médiéval). - tegulae : 6 fragments. - tubulus : 1 fragment - Céramique commune grise non tournée : 10 fragments panse, 1 fond. - Céramique commune grise tournée : 27 fragments panse, 1 bord. - Céramique commune claire : 3 fragments de panse, 4 bords dont 1 de coupe, 1 de cruche et 1 couvercle (dessin 2), 1 anse. - Amphore : 1 bord (dessin 3). - Sigillées : 38 fragments de panse dont 5 décorés, 4 fonds, 12 bords. Formes Bords Panses Service II de Haltern 2 (dessins 4 et 5) 1 Drag 30 2 (dessins 6 et 7) Drag 15/17 1 (dessin 8) Drag 2/21 1 (dessin 9) Drag 29 1 (dessin 10) Lezoux 8 3 (dessins 11, 12 et 13) Indéterminé 1 (dessin 14) - ossements : 3 fragments, 1 dent d'ovi-capridé.



Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine, moyen-âge

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

56386

Localisation

Adresse : Le Crest (à l'ouest)
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Pas d'information particulière hormis un peson en céramique conservé au dépôt archéologique du Département.



Collection : Matériel conservé au Dépôt archéologique du Département de l'Isère : 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27 (2017) - Peson de tisserand (photo et dessin)

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Vers Gorgeat »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Un pot dit « burgonde » a été donné à H. Müller par M. Perrin. Il a été trouvé « vers Gorgeat » à côté d'un ruisseau qui fait la limite entre les communes de Saint-Aupre et de Saint-Étienne de Crossey (note Müller 1909). Le seul ruisseau qui fait limite est celui qui traverse le hameau du Colombier. Le pot avait été troué par la pioche.

Collection : Objet disparu

Caractéristiques

Datation

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

**INDICE
DE
SITE**

Localisation

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Fouillée par deux fois, en 1906 (H. Muller et F. Jourdan) et en 1937 (M. Fauveau, P. Jourdan), cette grotte a livré du matériel préhistorique. Un compte-rendu de fouille a été publié par M. Fauveau. La couche la plus ancienne datée du néolithique final reposait sur un lit de tuf ; elle contenait de la poterie, des os (chamois ou chèvre, bœuf, sanglier, cerf) et quelques silex grossiers (éclats de taille et nucléi). Un vase, dont on a pu reconstituer une grande partie, devait mesurer à l'origine 40 cm de haut et 30 cm de diamètre. Façonné à la main dans une terre contenant des grains calcaires et quartzeux, ce vase peu cuit portait un décor près du bord constitué d'un bourrelet en relief marqué de traits obliques par l'impression du doigt dans l'argile fraîche. Les couches de l'âge du Bronze et du fer ont été bouleversées. La poterie lissée du Bronze y abonde. L'âge du fer a donné, outre la céramique grise, fine et tournée, une pointe d'épée et deux fragments de bracelet, l'un en verre noir moulé, l'autre en jayet. La faune semble comparable à celle du Néolithique. Au-dessus de ces couches et jusqu'à la surface, la période gallo-romaine est très abondamment représentée. Les fouilleurs ont mis au jour des tuiles, un fragment d'olla, mêlé à plusieurs foyers qui contenaient des os de mouton, bœuf, sanglier ou porcs (défenses), cerf, cheval. Un des foyers contenait de nombreuses coquilles d'escargot. Le mobilier métallique comprend deux rondelles en bronze de 35 mm de diamètre, percé au centre d'un trou de 11 mm de diamètre (fusaioles ?), deux anses de bronze dont l'une est percée pour la suspension, un fragment de lame de couteau. Une meule en lave ainsi que deux épingles en os ont été retrouvées. Parmi la céramique, on note la présence de « pseudo-samien décoré de guillochis » (sigillée claire B ou céramique tardive à revêtement argileux) et de métallescente, ce qui donne un contexte du IIIe ou du IVe siècle. Cette datation n'est pas contredite par les monnaies : une dizaine dont « deux ou trois du Bas-Empire », un grand bronze de Caracalla « avec au revers quatre personnages et signalé comme rare par Cohen » et un autre de Julia Mammée. Enfin, on a mis au jour une petite statuette en bronze avec des yeux d'argent d'environ 15 cm de hauteur. Il s'agit d'un Eros, petit dieu ailé avec le bras gauche levé. La main avait disparu ainsi que l'arc et le carquois. Il est très proche d'un exemplaire conservé au Metropolitan Museum of Art de New-York. On peut encore observer, à mi-hauteur, sur les deux parois opposées de la grotte, une série de trous qui ont servi à la mise en place de poutres et probablement d'un plancher.

Bibliographie : Fauveau, Présentation d'objets préhistoriques trouvés dans la grotte de Crossey, in Bulletin de la Société dauphinoise d'Ethnologie et d'Archéologie, tome 30, Grenoble, 1941, p. 65-66 Le Petit Dauphinois, dimanche 29 mai 1938 (article retranscrit dans Autefois n° 41, Voiron, 1er semestre 2001, p. 59-61) Bocquet A., L'Isère préhistorique et protohistorique, Gallia Préhistoire, tome 12, Paris, 1969, fascicule 1, p. 121-258 et fascicule 2, p. 273-400, 119 figures : fascicule 2, p. 318-319 Fauchon G., Le Pays voironnais, Allier, Grenoble, 1968, p. 94, photo hors-texte entre p. 80 et p. 81.

Collection : Statuette Eros : coll. particulière, objet disparu.



Statuette en bronze découverte dans le Crossey

Caractéristiques**Datation**

Epoque : préhistoire, gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

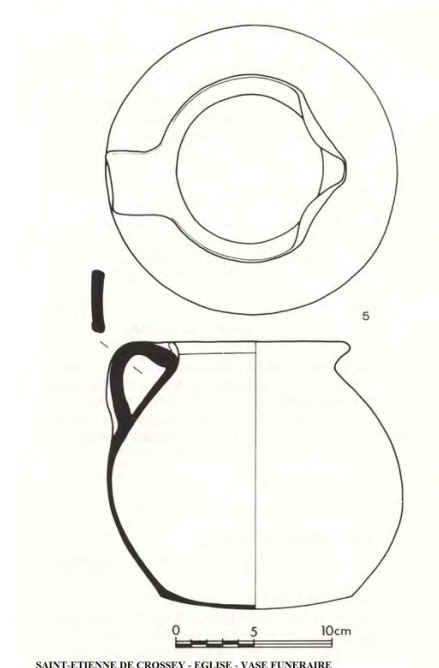
25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais
(Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

Localisation

Adresse : Lieu-dit « Le Bourg »
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

En 1974, des travaux réalisés devant l'église Saint-Étienne ont amené la découverte de sépultures en pleine terre, sous la route, à très faible profondeur. Un vase en céramique a pu être recueilli : cruche globuleuse, à fond bombé, col faiblement marqué, bec pincé opposé à une courte et large anse rubannée issue de la lèvres. Il s'agit d'un « pégau » de type classique, datable des XIIe ou XIIIe siècles.



SAINT-ETIENNE DE CROSSEY - EGLISE - VASE FUNERAIRE
Colardelle 1983, fig. 90, n° 5, p. 203.

Bibliographie : Colardelle M., Sépultures et traditions funéraires du Ve au XIIIe siècle dans les Alpes françaises du nord, Grenoble, Dardelet, 1983, n° 108 p. 206, fig. 90-5 Colardelle M., Notice n° 217, in Archéologie chez vous n° 1 – Canton de Voiron, Grenoble, 1980, p. 44.

Collection : Collection particulière.

Caractéristiques

Datation

Epoque : moyen-âge

Statut juridique

Interventions

25/05/2016, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV), Moyné, Jean-Pierre

57361

Localisation

Adresse : lieu inconnu
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F

Notice générale

Dans un champ, en 1843, dans un vase en céramique grossière qui affleurerait sur le sol, plusieurs personnes dégagèrent le vase qui au total contenait trente pièces d'or de Flavius Honorius au type Victoria . Honorius était empereur romain d'Occident de 395 à sa mort en 423.

Bibliographie : Gazette du Dauphiné, 12 avril 1843

Caractéristiques

Datation

Epoque : gallo-romaine

Statut juridique

Interventions

10/01/2017, Fiche créée dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais (Département de l'Isère/CAPV)., Moyne, Jean-Pierre

**NON
LOCALISÉ**

Localisation

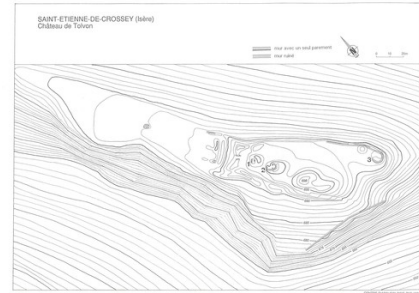
Adresse : Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 262

Notice générale

Situé à deux kilomètres à vol d'oiseau de Voiron, le château de Tolvon surveillait le débouché oriental des gorges de la Morge et maîtrisait les circulations et passages des vallons qui relient Chirens, Saint-Etienne de Crossey et Coublevie. A 698 mètres d'altitude, la fortification occupait un promontoire étroit et isolé de toute habitation, présentant sur son flanc sud-ouest un abrupt rocheux impressionnant et de tous côtés des pentes inaccessibles. C'est un véritable nid d'aigle dont l'accès se trouve aujourd'hui quasiment impossible ; boisements denses et érosion n'autorisent aucune restitution du chemin qui permettait de rejoindre la plate-forme sommitale. Etroite et longue (80 mètres de long pour 20 à 40 mètres de large), protégée par un fossé souligné d'une levée de terre lui donnant la morphologie d'un éperon barré, la terrasse ne porte plus aujourd'hui que quelques mouvements de terrain évoquant la présence des bâtiments disparus.

Complément historique : En 1107, Tolvon fait partie des onze châteaux attribués à Hugues, évêque de Grenoble. La famille de Tolvon apparaît cependant plus tôt, dans l'acte de donation du désert de Chartreuse à saint Bruno et ses compagnons en 1084. La famille de Tolvon s'est éteinte apparemment au cours du XIIe siècle, car elle n'apparaît pas dans les donations à l'abbaye de Chalais (toujours en Chartreuse, commune de Voreppe) dans des lieux où pourtant elle était possessionnée. En avril 1255, le comte de Savoie Boniface dispose du château. Au XIIIe siècle, les Bressieux détiennent les droits des Tolvon (essentiellement des cens et un moulin) qu'ils cèdent à la famille Grimaud de Beegue de Voiron en 1384. Le mandement de Tolvon, c'est-à-dire le territoire qui dépend du château, comprenait à l'origine six paroisses : Saint-Etienne de Crossey, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Aupre, Sainte-Marie de Villette, Saint-Laurent du Pont dont faisait partie Saint-Joseph de Rivière et Saint-Julien de Ratz. Vers 1270, Philippe de Savoie installe le château de Saint-Laurent sur la butte qui domine la villeneuve fondée autour du pont sur le Guiers Vif et détache deux paroisses de l'ancien mandement de Tolvon pour constituer l'assise territoriale de cette nouvelle fortification. Les paroisses restantes sont rattachées à la châtellenie de Voiron, avec laquelle Tolvon demeure unie jusqu'à la Révolution française. La visite de 1417 suggère que les bâtiments de la fortification sont en médiocre état, quoique réparables encore ; mais on ne sait si les préconisations du commissaire enquêteur furent suivies d'effet... L'absence de toute autre visite des maîtres des œuvres chargés de l'entretien des forteresses du Dauphiné constitue un signe que le site n'est pas entretenu et qu'il ne présente guère d'intérêt pour la défense du pays.

Collection : Prospections au château, suite aux fouilles clandestines 1973. Matériel conservé au Dépôt archéologique du Département de l'Isère, 27 rue M. Chabloz à Saint-Martin d'Hères : E27 (carton Is. 9) en 2017. - Céramique commune grise médiévale : 1 fond, 1 bord de cruche, 10 fragments panse - Céramique commune grise gallo-romaine : 1 fond. - Céramique claire vernissée (peau d'orange) : 3 fragments de panse. - ossements dont une canine de porc



Caractéristiques

Etat : Ruiné

Datation

Epoque : moyen-âge

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

30/10/2015, Visite du site, couverture photographique, rédaction fiche.,
CLAVIER, Annick

30/12/1993, CARRON, Pierre-Yves

Localisation

Adresse : Hameau de Charconne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 77-78-79

Notice générale

Le site de Charconne se trouve à près de trois kilomètres du cœur du village de Saint-Etienne, en bas de pente de la colline de Montmain. Les bâtiments sont installés sur une terrasse retenue par un mur de soutènement, et regardent vers l'est. Encore en état d'être habitée au début du XIXe siècle, la maison forte est aujourd'hui en ruines, envahie par la végétation et elle ne possède plus ni toiture ni planchers. Cependant les élévations conservées – qui mériteraient une véritable étude archéologique avant complète disparition – présentent des éléments remontant très certainement au XIVe siècle. Les observations très partielles qui ont pu être menées permettent de proposer une interprétation sommaire de l'évolution architecturale de cet édifice. Il adopte un plan en U, si l'on fait abstraction du bâtiment placé le plus au sud, grange ou étable non encore édifiée en 1819 et absente du plan cadastral. Deux corps de logis rectangulaires encadrent une cour centrale. En dépit de cette apparente régularité, trois phases de construction sont aisément reconnaissables. Dans un premier temps (XIIIe ou XIVe siècle) est édifiée une tour quadrangulaire, sur quatre niveaux au moins, dont un de cave voûtée. Elle renferme un ensemble de dispositifs bien connus pour ce type de construction : porte haute couverte par un arc brisé, étroites fentes de tir ou arbalétrières, placards muraux, traces de latrines en encorbellement. La mise en œuvre est également caractéristique, avec l'usage de beaux blocs de molasse taillée pour les encadrements externes, de tuf pour les embrasures et encadrements internes, ainsi que pour les chaînages d'angle. Le gros de la maçonnerie emploie des blocs, des dalles et des galets non équarris, avec parfois un rang de tuf en assise de réglage. Vers la fin du XVe siècle, on ajoute sur l'angle sud-ouest de la tour primitive, un escalier en vis logé dans une tour circulaire. Il ouvre sur la cour par une porte couverte d'un linteau sculpté en accolade où prend place un écu sculpté, malheureusement illisible. Un petit bâtiment flanquait l'escalier de l'autre côté ; les dimensions réduites de ce volume évoquent une fonction bien particulière : salle d'archives, chapelle privée ? Une fenêtre à meneau et traverses à encadrement de calcaire blanc, avec arêtes abattues d'un chanfrein et appui soigné, vient remplacer une ouverture plus ancienne sans doute jugée trop modeste, à l'étage de la tour originelle. Enfin l'ensemble connaît des transformations importantes au XVIIe siècle, avec l'adjonction du dernier corps de logis qui vient refermer la cour au sud, le percement de plusieurs fenêtres à meneau et traverses plats et l'installation d'au moins une cheminée.

Complément historique : En 1374, un certain Jean de Charconne assiste à l'hommage d'André Garcin, damoiseau et habitant de Saint-Etienne de Crossey. On ne peut pas relier ce personnage à la maison forte, qui n'apparaît dans les textes qu'à la fin du XVe siècle. Cette famille éponyme disparaît sans doute assez rapidement puisqu'elle demeure inconnue des recueils d'armoiries. On ne sait comment le site passa dans la famille du Mas, attestée pour la première fois dans le mandement de Voiron en 1458. D'après Georges Fauchon, c'est un certain Amieu du Mas qui est dit "homme puissant, chevalier, seigneur de la maison forte de Charconne dans la paroisse Saint-Etienne de Crossey". Malheureusement, il ne fournit ni la référence ni la date de cette mention. Il précise plus loin qu'Amieu a épousé en 1491 Catherine de Boussay, fille du châtelain de Voissant. L'Armorial du



Dauphiné indique qu'Amieu a testé en 1512 en faveur de son fils Jean, lequel présenta un dénombrement pour sa maison forte de Charconne, située dans le mandement de Clermont. La famille se serait éteinte au moment de la Révolution française.

Caractéristiques

Etat : Ruiné

Datation

Epoque : moyen-âge, moderne

Statut juridique

Interventions

10/10/2016, Visite, couverture photographique, croquis, rédaction fiche.,
CLAVIER, Annick

59120

Localisation

Adresse : 657 rue du tram
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1389



Notice générale

Presque parallèle à ses voisines (l'ancienne gare voyageurs du VSB et la mairie cf fiches), la maison placée en retrait de la rue se prolonge d'une prairie desservant le monument aux morts (cf fiche). Le mur de clôture de la mairie (maçonnerie de pierre) délimite le terrain au nord, une barrière de bois au sud. On note les restes d'un portail de pierre. Le bâtiment, assez simple et cerné d'un soubassement saillant, est prolongé au nord d'un appentis. Ses façades Est et Ouest à trois travées ont des fenêtres plus larges au rez-de-chaussée (anciennes porte-fenêtres ?), les pignons sont dissymétriques dans leurs percements (rares et récents au nord, deux travées et un fenestron au sud). Les baies se caractérisent par la présence d'une surépaisseur de ciment formant un large linteau qui se replie à l'équerre au sommet de chaque montant.

Complément historique : D'abord maison privée (Delphin), le bâtiment a servi de crèche vers 1990 puis a été transformé en Maison pour Tous en 1998, sans doute en raison de sa situation centrale à proximité des stationnements.

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans
Couverture(s) : tuile mécanique
Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail sur le terrain réalisé en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : 1696 route de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 208



Notice générale

En léger retrait de la route, le bâtiment ramassé s'étend à l'arrière dans la pente par une adjonction en béton semi-enterrée récente. Les murs latéraux sont peu ouverts avec une étroite fenêtre inter-niveaux à l'ouest, une toute petite à l'étage à l'Est décalée de celle du rez-de-chaussée qui, elle, s'harmonise à la façade principale. Celle-ci concentre ouvertures et décors. Des chaînages d'angle plaqués en ciment, droits, à refends et terminés par une imposte moulurée qui les apparente à des pilastres, l'encadrent. Ils se prolongent par des bandeaux peu saillants et un peu moins large qui épousent les rampants du toit et se rejoignent en coupant la pointe du pignon. Les quatre consoles de bois qui portent la passée de toiture (moulurées pour les extérieures mais pas les intérieures) sont posées au-travers du bandeau. Au-dessus du soubassement de ciment, trois travées régulières ajourent ce pignon tourné vers le sud, la route et la vallée. Les ouvertures rectangulaires aux cadres saillants se composent au rez-de-chaussée d'une porte (deux battants vitrés en partie haute dans une menuiserie typique des années 25-30, imposte assortie vitrée) et de deux fenêtres plus larges que celles de l'étage. Un enduit ciment lisse revêt cette façade, différent de ceux des côtés. A l'Est, ses trous révèlent la maçonnerie dont un morceau d'encadrement de baie (obturée) en molasse et un élément de calcaire taillé. Le bâtiment sert aujourd'hui uniquement de logement.

Complément historique : Occupé par l'un des trois cafés du hameau (café Gros-Calignon), le bâtiment est vendu en juin 1926 par Jean Perrin à la commune en tant que maison d'habitation (deux pièces au rez-de-chaussée, idem étage, galetas) avec grange et cour contigües soit 900 m² (parcelle A 222). Dans les 4000 F du prix est aussi incluse la parcelle en face (A 216) de l'autre côté de la route (environ 100 m²) où était jadis un bâtiment. Le cadastre entérine la chose à la date de 1928 en mentionnant que Jean-Marie Perrin est époux Gros-Collignon et que le A 216 était un pré-verger. L'architecte Vinot établit le projet (33 600 F estimés) pour lequel soumissionne Gaston Roche, de Voiron. Il s'agit de démolir la toiture (tuiles canal) au profit d'une nouvelle en tuiles mécaniques, de détruire et refaire les planchers (en voûtains de ciment), de créer une cave et de percer de nouvelles baies. Le ciment moulé sur place est largement employé : appuis moulurés à goutte pendante des croisées, bandeaux et chaînes d'angle (2 mm d'épaisseur) posés sur le nu des enduits avec joints au fer, pierres factices autour des baies, Perron etc. Les deux marbres de cheminées sont destinées au logement de l'enseignant. La réception définitive a lieu en septembre 1928. L'inscription de la maison d'école comme construction nouvelle au cadastre a lieu en 1930. Pour avoir de l'eau, la commune achète droits de fouille et droits de passage de canalisations (1926-27). Enfin le terrain d'en face devient jardin de l'instituteur, G. Roche abat les ruines restantes, refait la clôture et le portail, crée un mur de soutènement en moellons avec glacis de ciment devant l'école (1930). D'importants travaux sont effectués en 1956-58, modifiant la salle de classe, refaisant la toiture, transformant la grange en préau.

Sources : Archives départementales Isère : - matrice du bâti 1911-1935 (4867.W.298) - plans afférents de 1819 (4.P.4 / 194) - dossiers communaux (2.O.383 / 3 et 5999.W.383 / 2) Fiche n° 37 établie en 2007 par C. Penon,

Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012 Dossiers de l'abbé Meyer, service du patrimoine culturel

Notes : A ne pas confondre avec l'école (fiche 57 364) du hameau, attestée pour les filles dès 1847 et tenue par les Soeurs de Murinais au moins depuis 1893. Rien qu'à Tolvon, il y a eu d'après un témoin jusqu'à 35 ou 37 filles et 27 à 28 garçons scolarisés simultanément. La partie filles aurait fermé d'après la même source en 1966, la partie garçons en 1983 (il ne restait que 12 élèves). L'actuel garage est à l'emplacement sans doute du préau, puis auparavant de la réserve de charbon et de bois installée dans la grange d'origine dont le mur est encore perceptible à l'ouest. La différence d'apparence des consoles de bois et le tracé du bandeau suggèrent la possibilité d'une demie croupe au pignon, supprimée ensuite (hypothèse déjà émise par le PNR de Chartreuse). D'évidence, la salle de classe occupait l'essentiel du rez-de-chaussée, éclairée par deux fenêtres au sud et une à l'est (appui au niveau du sol), tandis que l'escalier se trouvait dans le prolongement de la porte pour desservir à l'étage le logement.

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans

Couverture(s) : tuile mécanique

Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine

archives

Statut juridique

Statut : public ?

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail (partie terrain) réalisé en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Ancienne école privée au Bourg

Saint-Étienne-de-Crossey
*bâtiment d'enseignement autres
édifices*

59107

Localisation

Adresse : 185 rue du Magnin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 524, 525

Notice générale

Le long de la rue du Magnin, axe viarie partant de l'église et se dirigeant vers les Gorges de Crossey, de nombreux édifices ont été bâtis en front de rue, avec murs mitoyens, et figurent en grande partie sur le cadastre ancien de 1819. Le bâtiment au N°167 semble être facilement identifiable avec le bâtiment de plan massé, aux façades décalées par rapport à la rue, représenté sur la parcelle D 40 ; ses baies avec encadrement en pierre calcaire blanche et grands linteaux monolithes attestent de son ancienneté. A l'est, un ensemble en front de rue qui lui est mitoyen semble pouvoir être identifié avec une ancienne école privée. Il pourrait s'agir de trois corps de bâtiment distincts d'architecture domestique, les deux premiers (à l'ouest) comportant trois niveaux + combles, et le dernier plus à l'est, deux niveaux seulement. Mais sur le plan cadastral ancien, le premier corps de bâtiment à deux travées, dont l'axe s'éloigne un peu du parallélisme avec la route, semble être sur une parcelle non bâtie en 1819. En tout état de cause, l'ensemble est percé de travées régulières des baies rectangulaires et recouvert d'un même enduit à la chaux. Au rez-de-chaussée, partie basse des élévations, épais linteaux monolithes et encadrements sont exclusivement taillés dans une belle pierre de taille calcaire blanche, qui forme également l'encadrement chanfreiné de plusieurs petits soupiraux ouvrant probablement sur un niveau de caves. Au premier étage, si l'enduit couvrant ne permet pas de percevoir le matériau d'encadrement, les baies sont toutes identiques et comportent un appui rectangulaire et saillant ; l'uniformité du traitement des baies laisse supposer une campagne de travaux - peut-être de surélévation - ayant aussi pour effet d'homogénéiser le profil de la façade sur rue. Tandis que les baies du deuxième étage des deux premiers corps de bâtiment sont identiques aux précédentes, les deux grandes lucarnes jacobines ouvrant sous les combles, avec leurs baies triangulaires ont probablement été ouvertes postérieurement.

Complément historique : Sans présager de la date de fondation de ces écoles privées dans le bourg de Saint-Etienne-de-Crossey, parmi les archives consultées, ce sont les matrices cadastrales du XXe siècle qui nous indiquent que Brizard Joseph possède une « maison d'école » à St-Etienne sur la parcelle D 42 (10 ouvertures) qui passe en 1915 à Brizard Eugène. Cette parcelle était déjà bâtie sur le cadastre ancien (1819). Sur la parcelle voisine, c'est Martin Marie, qui possède une « maison d'école de filles » sur la parcelle D 41 (9 ouvertures). Par contre, la parcelle n'était pas encore bâtie sur le cadastre ancien. C'est une société Immobilière, la Société Anonyme Immobilière « Le Crossey » (F°380) qui hérite des deux édifices en 1924. Le tout devient alors, du point de vue fiscal, une seule maison, après révision de barème en 1926, toujours sous le titre de "maison d'école".

Sources : Archives Départementales de l'Isère (ADI) : Matrices des Propriétés Bâties, cote 4867 W 298.

Notes : Bâtiment non visité. L'identification de cet ensemble avec les bâtiments hébergeant les anciennes écoles privées du bourg est faite sur la base de la comparaison du parcellaire du plan cadastral de 1819, et la mention d'écoles privées (voir historique) sur les parcelles 41 et 42, et le plan cadastral contemporain, sauf erreur d'interprétation sur l'emplacement exact dans cet ensemble de maisons mitoyennes à front de rue.



Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans

Datation

Epoque : moderne et contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

19/06/2019, POISSON, Stéphane

Localisation

Adresse : 689 rue de la mairie
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1391

Notice générale

Implanté en bordure du bourg ancien, l'édifice ouvre sur la place principale à l'Est et sur une cour close de murs en maçonnerie à l'arrière. Il se compose de deux ailes d'allure proche (mais non identiques) formant un angle aigu dont la pointe est occupée par l'entrée officielle contemporaine (glaces et métal). De même hauteur, les bâtiments latéraux offrent chacun cinq travées d'ouvertures sur place et sur cour, avec une porte centrale (perron) accentuant l'effet de symétrie. L'aile nord se différencie par son pignon aveugle et le traitement des encadrements de baies : plate-bande saillante à retours sur les fenêtres rectangulaires (étage), cintrage avec tore interne et cadre saillant (écoinçons et clef plate dépassants) au rez-de-chaussée avec bandeau plat à deux retours sous l'appui. L'aile sud, plus ancienne, arbore un chaînage de pierre de taille aux angles, des baies rectangulaires encadrées de pierre de taille (feuillure pour volets presque partout) et deux travées au pignon. La cour reflète son ancienne subdivision par la présence d'un rang de tilleuls séparé en deux lots distincts et par les préaux conservés. Le préau des filles occupe l'angle nord-ouest, appuyé sur le mur de clôture rehaussé à cet endroit et sur deux poteaux portés par des bases calcaires basses. Le préau des garçons tourné aussi vers le sud est placé en milieu de cour, son unique mur au nord étant tout ce qui reste de l'ancienne clôture séparative. Ses trois poteaux sont posés sur des socles calcaires bas.

Complément historique : Pour 795,5 F, la commune acquiert des Hospices Civils de Grenoble en octobre 1845 la portion orientale d'une terre labourable plus vaste (lieu-dit La Croix du poulet) pour y installer l'école de garçons avec dépendances et salle de mairie. L'architecte grenoblois Perronet est chargé du projet dont sont adjudicataires Pierre Genève (propriétaire carrier et entrepreneur à Pommiers) et François Paufrey (maçon, pour la clôture). Le mobilier de la mairie est fourni par François Gauthier. Les travaux sont reçus en mai 1849. En 1857, la valeur de la parcelle C70p diminue au cadastre car elle a été cédée pour devenir mairie et "école des Frères". Un préau (Vinot architecte, ciment moulé, supports de poteaux en pierre du Ratz...) et un cabinet d'aisance sont ajoutés en 1904-09. Entretemps, l'école de Tolvon étant laïcisée la commune loue l'immeuble Ronzon à St-Etienne même. L'école congrégationniste du bourg pour filles (cf fiche 59107 même) ferme, puis celle des garçons. Une école enfantine devient nécessaire, les aménagements et agrandissements se succèdent. Pour finir, la commune acquiert de Jules Blanchet pour 2000 F un nouveau terrain de 1680 m², toujours sur la parcelle C70 (lieu-dit la Ratinière) en 1913 (entrée au cadastre en 1915) pour une maison d'école neuve pour les filles. En effet, le cadastre note la construction en 1914 d'un nouvel établissement (sept ouvertures imposables, lieu-dit Le Bourg). L'architecte Besson prévoit des angles de bâtiment en moellons équarris d'assises réglées mais des pierres factices pour les encadrements des fenêtres et de la porte d'entrée, ainsi qu'un toit en tuiles plates à crochets. Le préau couvert de même a des dés en pierre de taille sous ses poteaux. La mairie-école de garçons voisines fait simultanément l'objet d'importants travaux : ouvertures bouchées, application de chaînages d'angle en ciment (pierres factices), reprise de la clôture générale, palissades autour des jardins d'instituteurs-trices, etc... Au total, les adjudicataires (Pierre Poncet, Jules



Buisson et Joseph Liatard) empochent 33 400 F. L'école communale ayant déménagé (années 1980), une reprise contemporaine de l'élément de liaison entre les deux édifices d'origine est mise en œuvre.

Sources : Archives départementales Isère : - matrice cadastrale napoléonienne 1824-1914 (2598.W.380-382) - plans afférents de 1819 (4.P.4 / 194) - matrice du bâti 1911-1935 (4867.W.298) - dossiers communaux (2.O.383 / 3) Fiche n ° 43 établie en 2008 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : Les cartes postales anciennes montrent l'articulation entre les deux édifices par un élément plus bas, à trois travées, pourvu côté place d'un avant-corps saillant (décor de ciment moulé probable) montant un pignon dans la toiture. Ainsi se trouvaient individualisées les écoles de garçons (sud) et filles (nord) en ailes symétriques autour de la mairie. Sur l'aile sud, outre le rajout d'un escalier de secours toute hauteur devant la travée centrale côté cour, le détournage des queues de pierre (chainages, baies) montre qu'elles étaient faites... pour être enduites.

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans / croupe(s), deux pans, pavillon

Couverture(s) : tuile mécanique, bac acier

Etat : T Bon

Datation

Epoque : contemporaine
archives

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain effectué en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : Route de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 229



Notice générale

A l'endroit où la route de Tolvon fait un coude et où s'ouvre une grande vue vers le sud-est, deux bâtiments sont implantés sur la parcelle immédiatement au-dessus. On y accède par une rampe parallèle à la route, immédiatement à droite de laquelle est implanté le premier bâtiment, construit perpendiculairement à la pente et en partie inséré dans le talus. Celui-ci est ajouré de deux baies rectangulaires côté sud, mais son accès principal se fait par une autre rampe immédiatement précédant la première et permettant d'accéder à une porte rectangulaire aux vantaux bois, ouvrant côté est. Couvert d'un toit à deux pans, ce petit édifice aurait autrefois abrité un atelier de ciergerie ; il a été par la suite transformé en garage. En poursuivant la rampe principale, on accède à un logis de plan massé à deux niveaux + combles, implanté parallèlement et en surplomb de la route. On peut également accéder à la courte cour devant sa façade principale plus directement depuis la route, par une montée d'escalier droite (tournant en partie haute) accompagnée d'un garde-corps métallique, interrompant le mur de soutènement. Elle comporte des marches en pierre de taille. Ancienne école libre pour filles, ce bâtiment ne se distingue pas de l'architecture domestique classique. Il s'ouvre en façade sud-ouest par deux travées régulières d'ouvertures rectangulaires, les deux commandant un accès. La pierre calcaire est aussi employée pour les chaînages d'angle. Au rez-de-chaussée deux hautes portes à encadrement en pierre de taille calcaire blanche sont dotées d'une imposte vitrée et d'un seuil surélevé. A l'étage s'ouvrent deux fenêtres rectangulaires à encadrement feuilluré en molasse et appui saillant. La façade sud-est présente une porte centrale, flanquée au nord d'une travée et au sud d'une fenêtre éclairant le rez-de-chaussée.

Complément historique : Trois édifices figurent à cet emplacement sur le cadastre ancien (1819). La silhouette en plan de la parcelle 254 semble correspondre au logis ; sur la parcelle 257, un édifice en longueur, dans l'axe parallèle à la route est sis à l'emplacement de la ciergerie, mais leur superposition en plan semble ne pas correspondre. Entre les deux, une petite dépendance occupe la parcelle 255. L'enquête diocésaine de 1893 (documents de l'Abbé Meyer) atteste de l'existence au hameau de Tolvon, d'une ancienne école de filles, tenue par les Soeurs de Notre-Dame-de-Murinai, que des sources locales associent avec le logis. Au départ école de filles, elle serait devenue par la suite école mixte. La matrice cadastrale de 1911 indique d'ailleurs que Philippe, Janon et Bernaix, folio 46, étaient propriétaires, à Tolvon, en indivision, d'une "maison d'école de filles" en A 254 avec 5 ouvertures ordinaires et d'une « maison – presbytère » en A 276 avec 12 ouvertures ordinaires. Les sources locales indiquent que l'école, ouverte vers 1890, aurait fonctionné jusque dans les années 1980. L'édifice plus à l'ouest abritait un atelier de ciergerie assez réputé, dont on fait état dans "La croix catholique de l'Isère" ; elle aurait été fondée par les abbés Philippe et Janon de Chirens. Ce commerce de cierges, confectionnés à partir de la cire récoltée de leurs ruches, constituait une ressource pour la paroisse. L'édifice est devenu par la suite propriété de l'AEP (association paroissiale).

Sources : Dossiers de l'Abbé Meyer, Service du patrimoine culturel, Département de l'Isère Archives Départementales de l'Isère (ADI) : Matrices des Propriétés Bâties, cote 4867 W 298.

Notes : Les coordonnées GPS plus bas ont été pointées au centre de la parcelle comprenant ces deux édifices

Caractéristiques

Toiture(s) : pavillon, deux pans

Couverture(s) : tuile écaille, tuile canal

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

14/12/2016, POISSON, Stéphane

58062

Localisation

Adresse : Hameau Les Didiers
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E1
Parcelle : près 335

Notice générale

Fontaine en eau, appartenant au hameau des Didiers, installée au cœur du groupement, à l'ouest d'un bâtiment. Cette fontaine se compose d'un bassin rectangulaire taillé dans de la pierre calcaire (monolithe) et d'un triomphe, en pierre également, de section rectangulaire, à couronnement segmentaire, adossé sur le mur ouest d'une grange-étable. L'eau jaillit d'un tuyau en fonte moulée ; sous le dauphin, prennent place les barres d'appui pour récipient. Le trop-plein d'eau s'écoule directement dans un regard par une rigole ménagée sur la face latérale nord du bassin.

Complément historique : Canalisations changées en 1968 par un maçon habitant le hameau.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.



Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : public

Interventions

59148

Localisation

Adresse : montée du Sceyx
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : devant la 1581



Notice générale

Installée dans le hameau à peu de distance du four, la fontaine en eau borde la route. Elle aligne deux bassins monolithes successifs, de taille équivalente, placés dans le prolongement l'un de l'autre. Le plus à l'Est, rectangulaire (angles arrondis, margelle usée) est traversé en son milieu par deux barres métalliques non parallèles destinées aux récipients. Entre elles dégoutte le filet d'eau échappé du dauphin (deux tuiles canal ficelées ensemble dissimulent le tuyau métallique à la bouche zoomorphe) fixé sur le triomphe monolithique en forme d'obélisque décapité. Un orifice perforé dans la paroi Ouest du bassin, en contrebas de la margelle, permet à un court tuyau de déverser le trop-plein dans son homologue occidental. Celui-ci est de forme trapézoïdale et cerclé par un câble métallique. Il comporte un trou de vidange à l'Ouest et une goulotte de trop-plein dans l'angle sud-ouest. Les bassins n'étant pas jointifs, une pierre a été coincée entre leurs margelles.

Sources : Fiche n° 66 établie en 2007 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : La forme du second bassin évoque celle d'un sarcophage. La fontaine appartient en commun aux habitants du hameau.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public ?

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain d'avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : carrefour chemin de l'étang et route de grand rocher
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : devant le 921

Notice générale

Dans un renforcement dessiné exprès par le mur de clôture (maçonnerie) bordant la route, la fontaine est installée parallèlement à la chaussée. Son bassin monolithe rectangulaire aux angles arrondis a une margelle creusée d'une goulotte de trop-plein sur son petit côté sud. Au centre, deux barres métalliques traversantes sont ancrées pour poser les récipients sous le jet d'eau. A l'Est, côté renforcement, le triomphe accolé à cet endroit est un monolithe parallélépipédique arrondi sur le dessus, dont trois faces sont bouchardées, l'arrière étant resté brut. Le dauphin métallique est constitué d'un court tuyau horizontal (anneau à la base) dont l'extrémité zoomorphe s'incline vers le bassin. L'ensemble est en eau.

Sources : Fiche n° 39 établie en 2007 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : Vue en 2007 par le PNR de Chartreuse avec une barre en moins et hors d'eau pour cause de canalisation percée, la fontaine a été réparée depuis.



Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail réalisé (sur le terrain) en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59151

Localisation

Adresse : chemin de la Faverge
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : 1490 ?



Notice générale

Placé en cœur de hameau le long de la route, cet équipement dispose d'un bassin rectangulaire monolithe aux angles externes à peine adoucis. Une goulotte de trop-plein entaille la margelle nord. Le triomphe centré est constitué d'un monolithe en obélisque tronqué (trou au sommet) à la surface bouchardée. Le dauphin long et horizontal, zoomorphe, surgit d'un médaillon d'applique très encrassé à motif végétal. Il est surmonté d'un orifice bouché correspondant vraisemblablement à un état plus ancien. La fontaine est à sec, le bassin rempli de terre et d'herbe.

Sources : Fiche n° 40 établie en 2007 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Caractéristiques

Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain réalisé en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

58093

Localisation

Adresse : village de Saint-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C2
Parcelle : 542

Notice générale

Puits privé, installé à l'entrée d'une cour privée, délimitée par deux barres de maisons mitoyennes, situées dans le bourg, perpendiculairement à la rue principale. Ce puits, aujourd'hui condamné (fermeture par une chape de béton cerclée de métal), adopte un plan circulaire. Le mur de margelle, maçonné, est couronné de pierres équarries. Une borne-triomphe (pierre), en plein cintre, y a été adossée a posteriori ; une pompe devait être associée à cette installation.

Complément historique : Non signalé sur le cadastre napoléonien (1819).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions



59119

Localisation

Adresse : rue de la mairie
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1391

Notice générale

Le monument est implanté sur une parcelle triangulaire ceinte d'une grille, communiquant au nord avec la cour de l'école-mairie voisine par un portail piéton en pierre placé dans une clôture arasée. A l'Ouest a été aménagée une petite esplanade accessible depuis la Maison pour Tous (clôture séparative partiellement abattue), de laquelle le monument peut être rejoint par des pas japonais installés dans l'herbe. Un mât est placé près de la clôture et un monument récent en calcaire a été ajouté dans le prolongement sud du monument aux morts. Celui-ci est un obélisque de calcaire, posé sur un socle carré du même matériau à deux degrés au moyen d'un piédestal bouchardé. Sa haute base chanfreinée est surmontée d'un corps pyramidal coiffé d'une corniche moulurée. Ce corps a ses arêtes verticales abattues grâce à des chanfreins diminuant en montant et découpés de refends horizontaux. Côté route (face Est) et côté esplanade (face Ouest) des plaques de granit noir rapportées portent la même dédicaces en lettres d'or "ST-ETIENNE DE CROSSEY / A SES / GLORIEUX HEROS / DE LA / GRANDE GUERRE". La forme pyramidale du piédestal donne à sa corniche l'apparence d'une bague glissée sur un obélisque plus grand, en effet elle se perpétue au-dessus jusqu'au pyramidon peu marqué. Deux plaques de granit noir rapportées présentent en lettres d'or sur les faces Est et Ouest la même liste de noms et prénoms, rangés par année. Au sommet, le titre "MORTS / POUR / LA / FRANCE / 1914 - 1918" est adonné entre les deux dates d'une croix de guerre gravée. Sous les morts de la guerre de 14, un tiret sépare un nom sans précision puis suivent les disparus puis 1940.

Complément historique : Les deux plaques énumérant les noms, déjà fendues, ont été brisées par un orage ce qui amène le conseil municipal à approuver le 25 septembre 1932 leur remplacement. Le sculpteur-marbrier Bon, de Coublevie, est chargé de leur réalisation en granit noir fin de Suède, pour 3 440 F. Une souscription est faite auprès des habitants par un groupe de jeunes filles (pupilles de la Nation).

Sources : Archives départementales Isère : dossier communal 2.O.383 / 2 Fiche n° 44 établie en 2008 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : Une carte postale ancienne montre le monument entouré d'une grille fixée sur une haute bordure (sol intérieur rehaussé). Surtout la vue montre une statue en ronde-bosse de femme drapée recueillie, les yeux à terre, posée sur l'angle du gradin supérieur du socle, les mains croisées pour soutenir une palme. Il s'agit du même modèle que celui qui ornait le monument de La Bâtie-Divisin (aujourd'hui Les-Abrets-en-Dauphiné, statue déposée dans l'église) ou ceux du Pin (aujourd'hui Les-Villages-du-lac-de-Paladru, disparu) ou de Romagnieu (volée). Tous sont signés E. Descotes ce qui laisse présumer que ce marbrier-sculpteur est aussi l'auteur de celui-ci. Le monument neuf mitoyen est un bloc de calcaire irrégulier, dont la face sud lisse et droite est ornée au sommet d'une colombe en vol en bas-relief. Il porte l'inscription "HOMMAGE A NOS MORTS / EN AFRIQUE DU NORD / 1952 - 19 mars 1962 / [en italiques :] Cessez-le-feu en Algérie". La composition bifrontale liée à l'emplacement est une particularité rare. Les plaques rapportées ont été nettoyées, repeintes voir regravées de frais vu leur état.



Caractéristiques

Inscription :

(Prénom et NOM groupés par années mais sans ordre interne, soit 1914 = 3 1915 = 7 1916 = 7 1917 = 5 1918 = 6. A ces 28 personnes s'ajoute celle non datée, 4 "disparus" (liés à la seconde guerre mondiale) et 1 nom pour 1940, soit un total de 34.)

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain exécuté en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59161

Localisation

Adresse : 119 rue du Magnin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : entre 516 et 517

Notice générale

Scellée dans le trottoir de la rue principale du village, cette borne de pierre laisse apercevoir le sommet chanfreiné de son socle rectangulaire. Le sommet arrondi de sa surface bouchardée est peinte en jaune vif réglementaire. Ses trois faces visibles portent des inscriptions, mais seules sont noircies les mentions du chapeau (D 520) et celle de la face étroite donnant sur la rue (39, numéro surmonté d'une flèche en direction de St-Laurent-du-Pont). La face Est indique "VOIRON - 5,6" aux automobilistes arrivant de Chartreuse. La face Ouest précise "ST JOSEPH / DE RIVIERE 6 / ST LAURENT / DU PONT 9,6" à ceux arrivant du centre village.

Notes : En place.



Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail (sur le terrain) fait en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : 640 rue du tram
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 638



Notice générale

Placé le long de la même rue que le bâtiment voyageurs (emplacement des rails disparus) mais à quelque distance vers le nord, l'édifice longe la voie et se compose de trois parties. Au sud, l'ancien quai transformé en accès PMR et jardinet a conservé l'essentiel de sa maçonnerie de blocs à joints creusés au fer, des couvertines en pierre de taille formant bandeau continu et les quatre marches de pierre descendant sur la voie au ras du bâtiment. Celui-ci, de même largeur que le quai, repose sur un soubassement de même hauteur et de même facture que le quai, si ce n'est que le bandeau prolongeant les couvertines est en ciment (de même les angles sont en pierre factice). L'édifice ouvre par deux travées sur chaque long pan, par de larges portes cochères (transformées en fenêtres à l'Est) surmontées d'arcs en briques. Trois corbeaux de pierre (un invisible ou disparu à l'Ouest) s'intercalent entre les arcs mais ne portent plus les passées de toiture désormais implantées plus haut et dissymétriques entre les deux façades. Les pignons présentent chacun une large et basse fenêtre assortie sous leur pointe, la partie basse ayant elle été transformée (accès-vitrine poste décentré au sud). Le dernier élément est l'actuelle salle des fêtes, construction récente plus basse greffée contre le pignon nord et la première travée ouest et qui s'étend largement vers l'arrière.

Complément historique : Le cadastre indique en 1911, sur la même parcelle, le bâtiment voyageurs (C 70p lieu-dit Ratinière) une cour de 1,34 ares et la halle des marchandises comportant cinq portes cochères et deux ouvertures imposables en sus. Le revenu imposable de 1914 est de 138 F, celui de 1926 de 153,60 F. La voie de la halle (30 F de revenu en 1914, 50 F en 1926), deux demis branchements, une voie (5,26 ares d'emprise) et un jardin de 3 ares complètent les équipements de la gare. Le tout passe en 1934 à la Régie Départementale des VFD et intègre le réseau TOD (Tramway de l'Ouest du Dauphiné). La gare des marchandises est rachetée en 1945 en même temps que celle des voyageurs par la commune qui l'utilise comme salle des fêtes, ce qui nécessite de grosses réfections (125 000 F) en 1950 étant donné son délabrement. Entre 2001 et 2007, la poste déménage du bâtiment voyageurs dans celui-ci.

Sources : Archives départementales Isère : - matrice du bâti 1911-1935 (4867.W.298) - plans afférents de 1819 (4.P.4 / 194) - dossiers communaux (5999.W.383 /2) Fiche n° 42 établie en 2008 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : Un anneau métallique resté scellé dans le soubassement Ouest rappelle que le transfert de charge s'est aussi fait à partir (ou vers) des voitures hippomobiles... et trois autres sont scellés côté voie ferrée !

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans
Couverture(s) : tuile mécanique
Etat : T Bon

Datation

Epoque : contemporaine
archives

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain effectué en
avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : rue du tram

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Section : C

Parcelle : 774

Notice générale

Parallèle à la rue, le bâtiment de taille modeste est prolongé au nord par un appentis bas en béton récent. Un soubassement de deux rangs de pierre de taille rustiquées l'enserme. Des chaînages droits saillants, présents à chaque angle, se poursuivent sans interruption le long des rampants des pignons. Sur le mur gouttereau Ouest (côté rue), ils se poursuivent aussi le long du toit mais de façon plus réduite (largeur moindre). Un fort bandeau ceinture tout l'édifice au niveau du plancher de l'étage. Trois travées ajourent les longs côtés, le pignon nord est aveugle et le sud doté de deux ouvertures en bas (dont une porte devenue fenêtre) et d'un petit fenestron décentré en haut. A l'exception de celui-ci, toutes les ouvertures sont cintrées, grâce à un arc de briques saillant pourvu d'écoinçons et d'une clef plate (ciment moulé très probable). Un salon de coiffure occupe le rez-de-chaussée ; son enseigne évoque fortement une enseigne de gare par sa graphie (capitales blanches sur fond bleu au sud et à l'est) et sa position (centrée sous le bandeau au pignon sud).

Complément historique : La ligne de tramway à vapeur Voiron-St-Béron a été ouverte en 1895. Le cadastre précise qu'en 1911 il existe sur la parcelle C 70p (lieu-dit Ratinière) un sol de gare avec cour couvrant 23 ares. La Compagnie de Chemin de Fer VSB y possède logement du chef de gare et bureaux au revenu imposable de 255 F (en 1914) puis 461 F (en 1926). Le bien passe en 1934 aux mains de la Régie Départementale des VFD. La fermeture du trafic voyageurs remonte à 1936. Envisagée dès 1943, la vente du bâtiment voyageurs à la commune se concrétise en 1945 (5000 F). L'architecte Cochet est chargé de le transformer pour y installer la poste, avec des travaux de réparation et modification pour 80000 F (4 chambres et une cuisine à l'étage, salle d'attente, pièce de service et cuisine au rez-de-chaussée). Le lieu est opérationnel en 1948. Entre 2001 et 2007, la poste est transférée dans l'ancienne gare de marchandises (cf fiche).

Sources : Archives départementales Isère : - matrice du bâti 1911-1935 (4867.W.298) - plans afférents de 1819 (4.P.4 / 194) - dossiers communaux (5999.W.383 /2) Fiche n° 42 établie en 2008 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : D'après les plans avant transformation, le bâtiment mesure 11,05 m par 7,05 m. Le rez-de-chaussée ouvre par trois portes-fenêtres sur le quai (à l'ouest), une porte centrale sur le bourg (à l'est). Ses deux-tiers nord sont occupés par la salle d'attente, la bagagerie et les services (en un seul espace). Le tiers sud accueille les escaliers côté bourg et le bureau du chef de gare côté quai. A l'étage, quatre chambres surmontent la salle d'attente, escalier, cuisine et WC se partageant le reste. Les cartes postales montrent l'édifice encadré par deux arbres de haute tige, complété à distance au nord par le "chalet d'aisance" (WC) et posé sur un quai de faible hauteur devant une voie double avec aiguillages. Ce type de bâtiment voyageur pour gare de tramway à vapeur sur route est à comparer à d'autres exemplaires (tramway du Pont-de-Beauvoisin ou ligne Le-Grand-Lemps-Voiron par exemple).



Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans
Couverture(s) : tuile mécanique
Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine
archives

Statut juridique

Statut : public ?

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail réalisé sur le terrain
en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59152

Localisation

Adresse : route de Paris
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Franchissant la Morge légèrement de biais, l'ouvrage en pierre de taille franchit le cours d'eau par un arc segmentaire dont les extrémités forment culées (biaises par rapport au tablier). Un fort bandeau saillant en pierre délimite le tablier, surmonté d'une bordure en ciment. Le garde-corps métallique est récent, des conduites (métal et ciment) sont fixées contre l'amont du pont, zone très fortement re-cimentée. Un seuil est établi à l'aval dans la rivière à partir de la culée gauche, en biais dans le lit, et permet une dérivation.

Sources : Fiche n° 45 établie en 2007 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : Le pont est lancé entre les parcelles B 854 (Le Fay) et A 825 (Donchat) en rive droite d'une part, les parcelles C1 (Le Grand Rey) et F 69 (Graffenière) en rive gauche de l'autre. Il relie les hameaux de la Grande Forêt et du Vivier.



Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain réalisé en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59153

Localisation

Adresse : route de Saint-Nicolas
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : entre 71_1686 à l'Est et 7_1684 à l'Ouest



Notice générale

Très modeste, cet ouvrage a manifestement été repris en béton (élargissement) à l'amont. A l'aval, on discerne la présence d'un petit arc segmentaire surmonté d'un bandeau de pierre de taille très saillant à la face rustiquée, sur lequel est coulée la bordure en ciment maintenant le garde-corps.

Sources : Dossiers de l'abbé Meyer, service du patrimoine culturel (Département de l'Isère)

Notes : La liaison entre St-Nicolas-de-Macherin et St-Etienne de Crossey a certainement créé un franchissement de la Morge à cet endroit depuis longtemps, ce qui ne préjuge pas de son aspect. Les crues de la rivière ont certainement amené des reconstructions importantes (comme en 1856 ou en 1897), sans compter les défauts d'entretien. On sait par exemple que le pont de Tolvon s'écroule à la mi-septembre 1804.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail réalisé sur le terrain en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59154

Localisation

Adresse : route de Saint-Aupre
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 219 et 162 au Nord ; 645 et 220 au Sud



Notice générale

Les culées sont édifiées en blocs irréguliers à joints épais débordants. Seuls les chaînages d'angle et les faces donnant sur la rivière sont en moellons appareillés en assises régulières. Un tablier en béton, aux côtés ornés de petites tables saillantes (octogones allongés) les relie, surmonté d'un bandeau de ciment et d'un garde-corps métallique récent. Le bandeau se trouve dans le prolongement de ceux (en pierre) placés sur les culées et que surmontent des parapets pleins en blocs à joints épais débordants. Chacun des quatre parapets est cantonné de deux petits pilastres en moellons (joints épais débordants) coiffé d'un chaperon à quatre pans (un disparu). Une couvertine en ciment à deux pans protège le corps des parapets.

Notes : Le pont franchit la Morge, non loin de la limite communale.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail exécuté sur le terrain en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59150

Localisation

Adresse : chemin des moulins
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 484_85 au sud / 918_876 au Nord



Notice générale

La Morge présente à cet endroit une berge droite partiellement maçonnée en moellons protégés d'une épaisse couvertine en pierre de taille couronnant le parapet. La culée s'insère de ce côté dans l'alignement, avec un appareillage plus soigné et un bloc monolithe (taillé en chaperon sur le dessus) posé sur ses chaînages à l'entrée du tablier. En rive gauche, la même culée est ancrée dans la berge non maçonnée, avec les mêmes blocs posés sur les chaînages d'angle, mais cette fois les blocs se prolongent en parapets de part et d'autre de la chaussée sur quelques mètres, le temps de franchir la berge. La maçonnerie de galets couverte d'un chaperon en pierre de taille s'achève par un appareillage de pierres. D'autres constituent un bandeau saillant vers l'extérieur au niveau de la voie. Le tablier métallique du pont est constitué de poutres rivetées, minces à l'aval mais épaisses à l'amont (série de consoles portant la chaussée en léger surplomb). Le garde-corps également métallique (panneaux garnis de grands ovales verticaux, cercle centré au-dessus de chaque panneau sous la main-courante) paraît avoir fait l'objet de travaux ou remplacements récents, car une reprise au ciment porte la date 2016. On note la présence de trottoirs de ciments à bordure calcaire le long de ce garde-corps.

Complément historique : Une activité artisanale puis industrielle étant attestée sur la rive droite dès les années 1830 (cf fiche 58490), il est nécessaire qu'un pont ait déjà existé sur la Morge à cet endroit pour la desservir. L'apparence de l'ouvrage actuel laisse penser qu'il est plus tardif (fin XIXe siècle ?).

Notes : Le pont est en capacité de faire circuler les camions nécessaires aux "Grands Moulins de Crossey" (puis "de Paris") situés à l'immédiate proximité en rive droite. Il les relie directement à la route de Voiron (RD 520). Au-delà, il ne dessert que le très modeste écart de Rencurel (par un chemin, un autre permet de monter à Tolvon). Le franchissement très sécurisé de la rive gauche pourrait tenir au fait qu'un canal dérivé de la Morge paraît y être enfoui (cf vanne à quelques mètres à l'amont).

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail effectué pour le terrain
en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : tunnel en contrebas de la route de Chartreuse

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Section : D

Parcelle : 375

Notice générale

Le tracé de la voie ferrée dans la commune demeure sensible : chemin sur talus se détachant de la D 520 pour contourner en pente douce et en virages le Crest, partie de la rue de la Mayoussière, tracé du chemin des rails et de la rue du tram. Sans oublier la gare (cf fiches liées). Dans les gorges de Crossey, le franchissement de la forte avancée rocheuse vers le sud en limite de la commune de St-Joseph-de-Rivière (dos d'âne marqué sur la route, resserrement de la gorge et virages secs) se fait par un tunnel toujours visible. La voie se détache de la route peu après le carrefour D 520-route de la Balme pour descendre à flanc de pente (tracé visible, soutènement partiel de la route en maçonnerie) jusqu'à l'entrée maçonnée qui se replie à l'équerre des deux côtés pour contenir le talus (forme en triangle). La maçonnerie de moellons calcaire assisés, à joints creusés au fer, est coiffée d'une couverture plate, en pierre de taille, dont la face visible est rustiquée. Elle s'assortit ainsi à l'arc en plein cintre, aujourd'hui muré, dessiné par de très gros claveaux calcaire également rustiqués. Le contraste est fort entre cette construction soignée et la sortie sur la commune voisine qui se fait par une ouverture (murée) forcée dans la falaise au ras de la route.

Complément historique : La Compagnie Voiron-St-Béron inaugure en 1895 son tramway à vapeur sur route pour passagers et fret, lequel utilise trois tunnels et quatre ponts. Il effectue cinq aller-retours par jour, le trajet durant presque 2 h. Un embranchement privé relie St-Laurent-du-Pont à Fourvoirie pour desservir la distillerie des Chartreux et d'autres fabrications utilisent ce mode de transport (charbon, ciment, chaux, bois, pâte à papier). Dans le cadastre de 1911, la Compagnie possède également une carrière (lieu-dit le Gigot, parcelle D 210p, 1 ha 56 ares 34 centiares, revenu 12,51 F, site toujours exploité), un pré et pâture au lieu-dit le Châtelet (10 ares parcelle D 247p) et 4,5 ares pour la voie en F226 (l.d. Barrotier, revenu 3,96 F). En 1932 (1934 d'après le cadastre), le VSB est racheté par la Régie Départementale des VFD (Voies Ferrées du Dauphiné) qui l'inclut dans son réseau TOD (Tramways de l'Ouest Dauphiné). La ligne est fermée aux voyageurs en 1936, au fret en 1938, puis démontée.

Sources : Archives départementales Isère (3.S.15) site <http://trevor.hornsby.free.fr/TRAMS/VSB> (consulté le 6 avril 2016)

Notes : Le tunnel du Crossey (400 m) est de loin le plus long de la ligne, ses alter ego savoyards ne dépassant pas 85 m. Son entrée sert aujourd'hui de dépot sauvage et l'intrusion est possible à l'intérieur. La ligne démarrait de la gare de Voiron (correspondance avec le PLM Lyon-Grenoble et le tramway du Grand-Lemps / Charavines), traversait Coublevie pour franchir le Col-Bayard, rejoignait St-Etienne-de-Crossey puis, par les gorges St-Joseph-de-Rivière et la plaine de St-Laurent-du-Pont, remontait vers Entre-Deux-Guiers, les Echelles et les gorges du Guiers. A son terminus savoyard se trouvaient les correspondances avec le PLM (Lyon-Chambéry) et le tramway du Pont-de-Beauvoisin / St-Genix d'Aoste. Elle a fait l'objet de nombreuses cartes postales du fait de la dimension touristique de son parcours.



Caractéristiques

Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine
archives

Statut juridique

Statut : public ?

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain fait en avril
2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377 et 1496

Notice générale

De forme triangulaire, le cimetière ouvre par sa pointe tronquée en direction de la voie ferrée et du bourg. Une extension récente s'est faite à l'opposé en direction de la caserne de pompiers. Deux murs de pierre de taille en grand appareil, coiffés de couvertes plates en pierre, enserrment la grille à claire-voie (barreaux terminés en fers de lance, seuil en pierre de taille), mais se prolongent après les angles par des murs bien plus bas à couverture ciment. Sur la rue longeant le mur sud, deux chasse-roue en pierre paraissent en place. Le plus ancien décès noté remonte à 1842. La présence des croix métalliques est sensible (21) d'autant qu'on remarque quelques croix en ciment. Outre 2 réalisations en granito et 6 dalles-stèles, on retrouve le goût pour le marbre utilisé pour les tables (22, certaines gondolées se détachant de leur support). Dans le secteur nord-ouest, l'espace entre deux rangs semble résiduel avec tombes se chevauchant, pas d'allée, dépôt de stèles, etc... De l'enrobé recouvre une partie du sol gravillonné et un dégagement est ménagé autour de la croix centrale. Tout un lot épars de stèles (souvent par Magnin) utilise en couronnement deux volutes affrontées autour d'un dé lisse surmonté d'une croix. Il faut souligner la présence de quelques originalités marquantes (cf fiches) dont l'imposante sépulture Barnier-Mall au plafond en carreaux de ciment bicolores ou la stèle Salvaro (agrandissement) et sa composition minérale. Certains défunts sont nés à Constantine, à Grignosco ou à Bakou, on note plusieurs mentions de dons du corps pour la recherche médicale. Une inscription dit "La grandeur et l'éclat de la vie / les hommes ne sont qu'un rêve / alors que les vieilles tombes / demeurent / le passant essuie ses / larmes du revers de sa manche." Une autre sur une plaque en fonte rappelle un ancien des écoles nationales professionnelles (Louis Rabatel mort en 1934 à 30 ans). Les motifs ornementaux relèvent volontiers du monde végétal symbolique (lierre, baies d'if, palmes, pensées, olivier, épis et grappes), sans oublier d'autres symboles (cœur avec croix et ancre, urne drapée, mains unies). L'agrandissement comprend une tombe en granito et 7 en calcaire.

Complément historique : Dès 1821, le conseil municipal conscient de l'insuffisance et de l'insalubrité du cimetière placé autour de l'église (parcelle C 68 et 68 bis pour plus de 18 ares) se met à la recherche d'un terrain propice. Parmi les trois retenus, c'est celui situé à l'Ouest du village et en nette périphérie qui est choisi (au mas de Gandillère, 1822) et acquis de M. Chanarond (450 toises ou 18 ares 83 ca pour 900 F). Un plan visuel du projet indique sa localisation entre les chemins du Paris et du Perrin, ouvrant à peu de distance de la route départementale vers Voiron. Un second montre que la superficie de 18 perches 84 mètres sera divisée par deux chemins perpendiculaires avec "la croix" à leur intersection. Derrière le mur d'entrée long de 7 m, les deux côtés sont "réservés aux religionnaires et autres" (protestants, non baptisés, etc). Le mur nord doit faire 67 m, le sud 72 m et l'ouest 58 m. Une bande placée contre la partie septentrionale du mur ouest est destinée à être concédée. Tout le restant est consacré aux "inhumations journalières" (fosses et parties communes). Le cadastre établi en 1824 mentionne donc l'ancien emplacement autour de l'église (parcelle E 90 aux Côtes) puis le nouveau (parcelle C 68 lieu-dit la Rafinière) entré en 1827. Tous deux apparaissent encore dans la matrice du bâti de 1911, l'ancien pour 8,4 ares, le nouveau (complété de la parcelle C 68 bis toujours à la Ratinière) pour 18,84 ares et 19 centiares. Un plan de 1946 souligne



la prolifération des concessions et la saturation des lieux : tout est pris par les perpétuelles excepté un côté de rang pour les trentenaires, un pour les temporaires en vis-à-vis (secteur repéré comme "en désordre" aujourd'hui) et un pour les tombes communes. L'état général laisse à désirer puisqu'en 1965 on refait un mur en béton armé (22 m de long et 2 m de haut) avec une semelle avancée pour porter les monuments et il faut remettre en place les bordures toutes disloquées. On notera la grande précocité du déplacement du cimetière qui précède de presque 20 ans la loi concernant les communes rurales.

Sources : Archives départementales Isère : - matrice cadastrale napoléonienne 1824-1914 (2598.W.380-382) - plans afférents de 1819 (4.P.4 / 194) - matrice du bâti 1911-1935 (4867.W.298) - dossiers communaux (2.O.283 / 6 et 5999.W.382 /2) Dossiers de l'abbé Meyer, service du patrimoine culturel (Département Isère) Fiche n° 47 établie en 2008 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : Marbriers ayant signé leurs œuvres (hors granit) : Magnin (37 dont 17 "A.", 5 "A. Voiron", 1 "à Voiron", 1 "St-Joseph de Rivière", 1 "M." et 1 "M. à Voiron"), Bon (14 dont 2 "V.", 3 "F.", 7 "à Coublevie" et 1 "E. Coublevie", volontiers praticien des tables de granit incrustées dans des stèles calcaire Art déco), Previoux (10 dont 7 "Voiron"), Chavasse (6 dont 2 "J." et 1 "Jph à Pont de Defay"), R.Pilot Voiron (2), Rey Coublevie, Morard L. Voiron, A. Rouvel, Gallifet, Budillon Paviot (1 chacun). Métiers ou fonctions mentionnées : lieutenant-colonel, ingénieur des Arts et Métiers, vice-président de la société de secours mutuel, abbé, notaire honoraire, capitaine, navigant Air-France, pilote Concorde Air-France, médecin Air-France, curé de St-Etienne-de-Crossey, religieuse de St François d'Assise, ancien conseiller de préfecture, ancien maire de St-Etienne-de-Crossey, chanoine honoraire de Grenoble et Valence, prêtre, sœur St Bernard, officiel d'administration principal d'artillerie en retraite, évêque (mort à Madagascar), chevalier du mérite social...

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine
chronogramme et archives

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain effectué en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59112

Localisation

Adresse : Cimetière communal de St-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377

Notice générale

Appuyée contre le mur Ouest qui sépare la partie ancienne de l'agrandissement récent, la sépulture occupe trois concessions par deux monuments juxtaposés, l'un assez traditionnel (une place) et l'autre très original (deux places). Un unique bord calcaire à dessus arrondi associe leurs sols également différents. A gauche, une dalle calcaire d'une longueur moindre que l'espace disponible présente sur son dessus légèrement chanfreiné une croix en bas-relief à la traverse extraordinairement large, garnie d'une étoile sculptée (pans croisés, plissée, franges, croix, glands et cordelette). Du dessous surgissent pampres (à droite) et épis (à gauche) au niveau des épaules, une barrette pliée et un livre ouvert (inscription illisible) font office d'épaules et un calice (pied rond à motif tout autour, tige baguée, coupe profonde et étroite) d'où surgit une hostie de coup et de tête. La stèle verticale surmontant cette dalle, plutôt sobre, présente un haut corps droit (épitaphes) sur base moulurée et un couronnement en pignon (corniche moulurée, couronne de baies d'if enrubannée) terminé par une petite croix aux bras en pointe de flèche. La stèle mitoyenne en revanche présente une allure tout à fait exceptionnelle avec une apparence de rocaille à base de blocs calcaire maçonnés avec des éclats plus petits pour ménager six petites tables lisses individuelles (épitaphes). Plusieurs ressauts irréguliers accueillent de la joubarbe et de la lavande pousse dans les cuvettes-jardinières encadrant une petite surélévation centrale pyramidale, pourvue d'une croix en ciment.

Notes : Concession en instance de reprise. Les attributs de la prêtrise sculptés sur la dalle ne paraissent pas correspondre à un nom de la stèle correspondante (Louis Cottave mort en 1882 à 81 ans, sa femme Marguerite Grabit morte en 1891 à 90 ans et Marthe Cottave morte en 1883 à 6 mois), il faut donc probablement les rapprocher des épitaphes de la stèle rocaille, sur laquelle aucun indice ne désigne un prêtre. Le travail de rocaille n'utilise le ciment que pour lier les fragments naturels entre eux. Peut-être la famille est-elle à mettre en relation avec l'artiste Marguerite Cottave-Berbeyer (inhumée à Grenoble). D'après un témoin, le père Cottave était directeur des Oiseaux à Voiron et s'est noyé dans le lac de Paladru, mais c'est plus probablement le prêtre qui a survécu à la catastrophe du Bourget de 1892 dont le mémorial est à Voiron (cf fiche 59188).

Caractéristiques**Inscription :**

(Stèle rocaille, épitaphes de : Marie Cottave née Ailloud (morte en 1885 dans sa 26^e année), Jules Cottave mort à Villefranche en 1898 à 69 ans, Alfred Cottave mort en 1928 à 91 ans, Augusta Cottave épouse Enselmoz (morte en 1938 à 54 ans), Michel Enselmoz mort en 1949 à 77 ans et Michel Enselmoz (mort en 1992 à 71 ans).)

Etat : Menacé

Datation

Epoque : contemporaine



Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain effectué en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59113

Localisation

Adresse : Cimetière communal de St-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377

Notice générale

La concession simple est adossée au mur sud du cimetière. Sur sa bordure calcaire, un socle bas plus étroit porte la dalle encore rétrécie, creusée d'un retrait transversal très large en son milieu. Si les extrémités sont chanfreinées, la réserve est occupée d'un bas-relief assez sobre d'attributs ecclésiastiques : étole frangée (cordonnets à glands) aux pans croisés, épis (à gauche) et grappes (à droite) au niveau des épaules, livre fermé central sur lequel repose le pied en soucoupe d'un calice (tige rainurée baguée, coupe ovale) d'où émerge une hostie. Au fond, un socle chanfreiné flanqué de bordures porte la croix sur piédestal, toute reprise au dos au ciment (scellement). La base forme sur la face avant une table en pignon centrée montant devant la moulure supérieure. Le corps trapézoïdal du piédestal, pourvu d'épaulements latéraux au pied, laisse deviner une table à la découpe travaillée (coins détachés, cintrage...) sur laquelle une table de marbre rapportée porte les épitaphes. Le couronnement mouluré présente au-dessous un rang de denticules et au-dessus quatre pans, au milieu desquels repose le pied de la croix. Là aussi (à l'avant) la moulure basse se prolonge en table devant les supérieures, dessinant un arc brisé central gravé d'une palmette encadrée de rinceaux. La croix de section rectangulaire reprend le principe des gravures sur ses bras chanfreinés terminés en pointe de flèche. Le trait central incisé dans chacun s'épanouit aux extrémités en rinceaux, entre les volutes soutenant les pointes ou celles épaulant le montant inférieur. Une réserve circulaire à la croisée est sculptée d'une couronne de baies d'if. Le tout est signé "A. ROUVEL".

Notes : La disposition des attributs de la prêtrise est très voisine de celle de la tombe Cottave (cf fiche) mais avec un traitement beaucoup plus sec. Il s'agit très vraisemblablement de la mère et du fils.

Caractéristiques

Inscription :

"Ici reposent / dans la paix du Seigneur / JULIE JAYET VVE CROZET / 1833-1908 / - / Abbé ROMAIN CROZET / 23 mai 1868 - 4 octobre 1934 / Curé de St-Etienne-de-Crossey / 1906-1934 / - / DE PROFUNDIS"

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions



, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain réalisé en
avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59115

Localisation

Adresse : Cimetière communal de St-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377



Notice générale

A proximité immédiate de la croix de cimetière, la double concession est couverte d'une dalle calcaire monolithe pourvue de goulottes d'évacuation d'eau. Au centre repose une dalle de caveau carrée, en ciment. La stèle centrée en reprend la largeur avec son haut socle mouluré, surmonté d'un corps droit (épitaphes) couronné d'une forme dessinant un gradin intermédiaire entre les extrémités (ponctuées d'acrotères) et le ressaut central plat. Une très vigoureuse corniche moulurée protège cette partie et porte un orifice à son sommet (croix disparue ?). Trois écus en relief à décor incisé, placés en triangle, sont sculptés sous cet abri. Au milieu en haut, un fond à rayures horizontales est barré en diagonale descendante vers la droite d'une bande lisse ornée de trois croissants sur le dos. Une étoile à cinq branches occupe l'angle supérieur droit. Dans le registre inférieur, à gauche, le fonds est également à rayures horizontales mais traversé d'un fauve dressé vers la gauche (lion patte en l'air et langue sortie ?), lui-même barré d'une bande horizontale sur laquelle deux étoiles à cinq branches se détachent sur des stries verticales. Le dernier écu porte en tête trois cloches et au-dessous des rayures en diagonales (descendantes vers la droite) dont une sur deux est striée verticalement.

Bibliographie : Rivoire de la Bâtie (G.) Armorial du Dauphiné, Lyon 1867, Grenoble 1969

Notes : Concession en instance de reprise. Les blasons au moins partiellement identifiables, les rayures correspondant à des conventions de tailleurs de pierre pour figurer les couleurs. En bas à droite il s'agit de la famille de Barral (de gueules à trois bandes d'argent, au chef de même chargé de trois cloches d'azur bataillées), les rayures verticales correspondant au rouge (= de gueules). En bas à droite, la représentation est très proche du blason des Allard du Plantier (de sable au lion d'or, armé, couronné et lampassé de gueules, à la face partie d'argent et d'azur, chargée de deux étoiles de l'une en l'autre brochant sur le tout), mais avec des incohérences de coloris (fonds d'azur désigné par les rayures horizontales, étoiles sur fonds rouge, pas de couronne même si elle a pu disparaître). Le blason sommital se rapproche de ceux des St-Germain-Merieu ou des Mares mais les couleurs ne correspondent pas (ici fonds bleu et bande rouge) non plus que l'étoile. En revanche, on le retrouve à deux pas sur la tombe Flauvant (cf fiche).

Caractéristiques

Inscription :

"ICI REPOSENT / ALEXANDRINE FLAUVANT / EPOUSE DE BARRAL / 1800 - 1868 / - / ALEXANDRE DE REYDELLET / 1828 - 1905 / - / ANÏS DE BARRAL / EPOUSE DE REYDELLET / 1827 - 1910 / - / PRIEZ POUR EUX"

Etat : Menacé

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain réalisé en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Tombe famille Despierre-Corporon

Saint-Étienne-de-Crossey
tombe

59111

Localisation

Adresse : Cimetière communal de Saint-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377



Notice générale

Adossée au mur nord, cette vaste emprise (quatre concessions) est délimitée par une bordure calcaire surmontée d'une grille à portillon central. Quatre dalles de calcaires séparées par des bordures assorties couvrent le sol et portent deux jardinières en ciment à décor de roses. Quatre stèles verticales identiques sont adossées au mur, surélevé à cet endroit : socle bas bouchardé, haute base saillante (se poursuivant en retrait entre elles), corps droit à table lisse se détachant sur le bouchardage (étroits panneaux en retrait entre eux), forte corniche moulurée continue reliant toutes les stèles, seconde stèle réduite au-dessus au corps droit flanqué de consoles renversées (volutes) terminée en pignon (corniche) prolongée d'une croix sur pied chanfreinée. Le chaperon de pierre du dossier collé au mur relie les rampants des pignons. Les grandes tables des stèles basses présentent les épitaphes les plus récentes (jusqu'à 2006) avec des graphies diverses. Les petites tables des stèles hautes concernent les décès les plus anciens avec une graphie uniforme et des détails familiaux.

Notes : L'ensemble est d'une grande homogénéité. Sur une des stèles basses, l'épitaphe d'un lieutenant-colonel est flanquée d'une palme dorée apposée se référant à la légion d'honneur. Sur la dalle à ses pieds (mais se référant probablement à une autre personne) une autre palme métallique rapportée évoque la société des ingénieurs des Arts et Métiers.

Caractéristiques

Inscription :

Épitaphes des tables hautes seulement, stèle gauche : "Ici repose / dans la tombe de sa mère / Jacques Despierre-Corporon / né le 7 juillet 1806 / décédé le 30 janvier 1880 / modèle de la probité et du travail / son frère et ses neveux / reconnaissants" ; stèle centre-gauche "Ici repose / JOSEPH DESPIERRE-CORPORON / décédé le 29 mars 1891 / à l'âge de 87 ans / regretté de ses neveux et nièces / et de ses nombreux amis / De profundis" ; stèle centre-droit "Ici repose / MME DESPIERRE-CORPORON / née LOUISE COURRIER / décédée le 14 8[bre en exposant] 1892 / à l'âge de 82 ans / Regrettée de ses deux fils / de ses Brues [sic], de son petit-fils / et de tous ceux qui l'ont connue / Un De Profundis"; stèle de droite "Ici repose / AL[DRE en exposant] DESPIERRE-CORPORON / [suite en italique] Vice-président de la société / de secours mutuels / ancien combattant de 1870 [fin des italiques] / Décédé le 23 janvier 1917 / à l'âge de 79 ans / - / Regretté de son épouse / de toute sa famille / et de ses amis / De Profundis"

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail réalisé sur le terrain
en septembre 2018, CAYOL-GERIN, Anne

59116

Localisation

Adresse : Cimetière communal de St-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377

Notice générale

La double concession qui fait pendant à la tombe Reydellet de l'autre côté de la croix de cimetière est délimitée d'un bord en ciment et couverte de graviers. Une dalle-stèle de moindre largeur, très effacée, est placée au centre, au pied de la stèle. Très épaisse, la dalle est creusée d'une réserve moulurée terminée en une cloche plein cintre qu'occupe une table de même forme. Celle-ci est sculptée en creux de deux os croisés d'où surgit une croix tréflée. Une inscription latine profondément incisée et centrée occupe la réserve, difficilement lisible malgré ses lettres profondes. Au fond se dresse une stèle néo-gothique de même largeur que la dalle, sur un haut socle chanfreiné se rétrécissant latéralement. Le corps est à deux registres superposés, de forme pyramidante, dominés par une croix. Le registre inférieur, épais et droit, se termine par un pignon tronqué dont les rampants se prolongent sur les côtés et s'amortissent de lunettes en arc brisé (trilobe en réserve à l'extrémité). Deux lancettes en arc brisé flamboyant (crochets feuillagés, fleurons disparus dont ne restent que les tenons métalliques) garnissent le devant, jumelées par leurs colonnettes apposées (bases moulurées, chapiteaux à crochets feuillagés). A l'intérieur de chacune, une table terminée par une moulure trilobée porte une épitaphe. La pointe du pignon est remplacée par une niche centrée formant le registre supérieur. Plus étroit, il reprend en plus petit les mêmes colonnettes sous un pignon complet (corniche moulurée). La niche (trilobée, moulurée, fond orné de croix gravées) accueille un pot-à-feu sculpté en bas-relief qui n'en occupe qu'une moitié avec sa flamme, sa panse ovale où se croisent deux rubans plissés et son pied rond. Devant celui-ci s'avance le dessus du motif également sculpté inséré entre les lancettes inférieures. Il s'agit d'une couronne comtale (garniture de perles) posée sur un blason (rayures verticales dans la moitié gauche, étoile dans le quartier supérieur droit) traversé d'une bande (montante vers la gauche) ornée de trois croissants sur le dos. Deux feuilles d'acanthes envoltées forment consoles de part et d'autre. Tout au sommet, posée sur un dé, la croix aux bras chanfreinés arbore des extrémités en pointe de flèche creusées d'un trilobe.

Complément historique : La famille Flauvant possédait le château du Vivier (cf fiche 57369) et la maison seigneuriale située au cœur du bourg (cf fiche 56679).

Bibliographie : Rivoire de la Bâtie (G.) Armorial du Dauphiné, Lyon 1867, Grenoble 1969

Notes : Il semble que l'inscription de la dalle et celles de la stèle désignent les mêmes personnes. Le blason ne correspond pas à celui fourni par l'Armorial du Dauphiné (qui est de vair à la face composée d'or et de sable), mais il correspond en revanche à celui de la tombe Reydellet (cf fiche) où figure Alexandrine de Barral née Flauvant, une des filles du couple (qui a marié les trois autres dans les familles Roubeau, Berlioz et de Cazeneuve ; leur fils Henri étant juge de paix au Touvet et l'aîné Alexandre procureur impérial à Bourgoin et époux d'une Berlioz). Il s'agit d'une famille de la bourgeoisie grenobloise, connue dès les XVIIe et XVIIIe s. pour ses avocats au parlement, ses médecins, juges, chanoines de St-André, etc. Il est possible qu'un élément aujourd'hui disparu ait été primitivement posé sur la couronne devant le pot-à-feu.



Caractéristiques

Inscription :

Sur la dalle : "HIC JACENT / ALEXA[...]/ICA & JOSEPHUS / FLAUVANS / CAMORE [...] RE / ET INUTTA[...] RAT AN[...] / OBIERUNT / 1.66. IDE MARTI[...]JO / [...] NAT [...] ONITIS / CAMBO SOM[...] ARRE[...]AT / CARITATE OILE[...] ESE[...] / [R]EQUIESCANT IN PACE"

Stèle, table de droite : "Ici repose / M(r : exposant) Joseph Alexandre / FLauvant, / ancien conseiller de / Préfecture de l'Isère / ancien maire de S[t : exposant] Et[nne : exposant] / de Crossey / décédé à / Grenoble le [9 ?] avril 1866 / à l'âge de 88 ans / priez pour lui". Stèle, table de gauche : "Ici repose / M[me : exposant] Alexandrine / Flauvant / née de Galbert / décédée à Grenoble / le 7 mars 1851 / à l'âge de / 78 ans / priez pour elle".

Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail sur le terrain effectué en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : Cimetière communal de St-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377

Notice générale

Placée contre le mur sud, la sépulture se présente sous la forme d'un caveau en béton hors sol large de deux concessions. Une dalle en ciment plus étroite sur le dessus est surmontée d'une croix en granit. La trappe d'accès frontale, pourvue d'un anneau métallique, est couverte par une table en granit (épitaphes) et protégée d'une petite casquette en ciment. Deux tables assorties étroites occupent les montants latéraux (épitaphes), une troisième carrée, la partie la plus proche de l'allée du flanc ouest (épitaphes). Le flanc oriental est couvert d'un décor extrêmement original et personnalisé, sous forme d'une mosaïque colorée sur fond blanc (opus incertum et galon de tesselles régulières au pourtour). Un rectangle sombre (signature ?) indéchiffrable occupe le coin inférieur droit. Des lignes rouges divisent la surface en deux registres : une horizontale très mince délimite le tiers inférieur, surmontée d'une seconde (bande large montant en s'évasant vers la droite, ponctuation de tesselles bleues ou de verre translucide à fond rouge et d'éléments vermiculés). La division verticale est opérée par un gros globe en partie dans l'œuvre (tesselles vert clair) surmonté d'une croix (tesselles de verre à fond olive fibré d'or, bras épatés, carré à la croisée), placé à la limite du dernier tiers à droite et presque toute hauteur avec les sept étoiles vertes qui l'auréolent (le globe broche sur les séparations). Le registre bas est occupé par une inscription en arabe de couleur grise suivie d'un motif bleu Klein de cheval marin ailé stylisé. Le dernier tiers à droite de la partie haute est occupé par une inscription verticale en idéogrammes (japonais ?) et un bouquet d'épis de blé brochant sur la bande large. Les deux autres tiers de la partie haute sont garnis d'un serpent rouge enroulé autour d'un glaive (tout à gauche), d'un poisson en torsion (noir, gris, rouge, jaune, en haut) et d'une subdivision secondaire : d'un toucan perché sur une branche feuillue, en partie inclus dans la grande bande rouge horizontale, paraît jaillir une autre bande rouge (monte en diagonale vers la droite, en s'évasant) encadrée de deux traits rouges.

Notes : Quoique ne recourant pas à des matériaux traditionnels, cette sépulture atteste par ses épitaphes d'une histoire familiale mouvementée entre l'Algérie et la France, marquée par la guerre, et d'un lien fort avec l'aviation civile (dont cette icône que constitue le Concorde). Le décor de mosaïque s'inspire manifestement des principales destinations desservies.

Caractéristiques

Inscription :

Plaque latérale : "ICI REPOSENT / CEDULIE COUCHON / 1867-1895 /
- / JOSEPH GAILLARD / 1830-1884 / - / PHILOMENE GAILLARD
VVE COUCHON / 1841-1905 / - / A LA MEMOIRE DE / HENRIETTE
FOURNEAUX NEE BIRON / DECEDEE A CONSTANTINE (ALGERIE) / LE
1.12.1955 A L'AGE DE 92 ANS / - / HENRI MEYER (1919-1944) / MORT
POUR LA FRANCE / - / CAPITAINE EUGENE PREVOST (1875-1914) /
CROIX DE GUERRE CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR / MORT
POUR LA FRANCE"

Plaque frontale montant gauche : "EUGENE MEYER / OFFICIER /
DE LA LEGION D'HONNEUR / CROIX DE GUERRE 1914-1918 / NE



A CONSTANTINE LE 5.2.1886 / DECEDE A PARIS LE 12.2.1967 / - /
LOUISE MEYER / NEE FOURNEAUX / 1890 - 1971 / - / HENRI HERTERT /
NAVIGANT AIR FRANCE / 20.0.1953 - 9.5.1995 / - / FRANCIS HERTERT /
NE A CONSTANTINE ALGERIE / 1925-1999 / PILOTE CONCORDE / AIR
FRANCE"

Plaque frontale sur trappe : "SYLVAIN HERTERT / NEE HERAUD /
MEDECIN AIR FRANCE / 20.7.1958 - 20.7.2007 / A REBUN-TO (JAPON)"

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail exécuté sur le terrain
en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59114

Localisation

Adresse : Cimetière communal de St-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377

Notice générale

A proximité de l'entrée, contre le mur sud, la double concession est séparée de l'allée par un tout petit bord aux extrémités duquel deux bornes monolithes (sommets découpés en quatre pignons) portent les crochets de la chaîne disparue (accrochage également au mur). La stèle occupe pratiquement toute la largeur, posée sur un socle de pierre où un chanfrein central dégage les supports des montants latéraux. Ceux-ci, cannelés et rudentés, encadrent la table de marbre en retrait (épitaphes) divisée en deux colonnes. Ils portent aussi le linteau monolithe arborant en relief le nom de famille dans une réserve à deux lobes. La corniche moulurée soutient le couronnement légèrement cintré et terminé sur les côtés par des volutes, ce qui crée une moulure plate continue sur elles et le bord, dégageant l'intérieur en réserve. Là un épais bouquet d'épis de blé se courbe symétriquement de part et d'autre des tiges ligotées par un ruban aux pointes en double fanion. L'ensemble est signé "MAGNIN".

Notes : Le plus ancien décès inscrit remonte à 1880. Les épis représentant le pain eucharistique constituent le seul motif religieux. Le marbrier Magnin a sculpté le même bouquet en raide éventail sur la tombe Vial-Mollier, peu éloignée, mais encadré cette fois de pampres opulents. Les symboles eucharistiques figurent sous la même signature sur la stèle Genevaz, cette fois avec un traitement beaucoup plus souple et naturel (changement d'ouvrier donc de ciseau ?). Ce type de représentation est particulièrement goûté en pays Voironnais.



Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du Pays Voironnais - travail sur le terrain mis en oeuvre en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59118

Localisation

Adresse : Cimetière communal de St-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377



Notice générale

A l'immédiate proximité de la croix de cimetière, à l'entrée d'un rang, une épaisse dalle-stèle monolithe rectangulaire couvre le sol. Elle comprend une table incisée rectangulaire (épitaphe en partie effacée) surmontée d'une seconde un peu plus étroite en plein cintre. A peine mouluré, celle-là comporte une réserve de même forme sculptée en son centre d'un petit globe (plat) surmonté d'une grande croix latine. Trois étoiles à cinq branches couronnent la croix. La concession (simple) est signalée comme en instance de reprise.

Notes : Le décor constitue une allusion indéniable au symbole de l'ordre des chartreux : la croix plantée sur le globe environnée des sept étoiles. La perte du texte ne permet pas de discerner le lien avec l'ecclésiastique inhumé ici.

Caractéristiques

Inscription :

"ICI REPOSE / JEAN-LOUIS PE[.]R[.]...JF / NATIF DE SAINT ETIENNE / ET PRETRE [suite illisible : 1 ligne / grand espace / 4 lignes finissant par PERE]"

Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain effectué en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : Cimetière communal de St-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 377

Notice générale

Au centre de l'espace, au cœur de l'allée venant du portail, prend place une croix, précédée et suivie de dalles-stèles. Un socle carré à deux gradins (inférieur bas, supérieur monolithe et mouluré beaucoup plus restreint) soutient le piédestal central. Presque monolithique, celui-ci est mouluré sur sa base et sur son couronnement (indépendant), tout en arborant sur sa face Est (côté portail) l'inscription "1827 / C F". Sur ce support repose, au moyen d'un dé mouluré, le montant cylindrique démesuré de la croix composé d'un fût prolongé d'une croix latine pourvue de cabochons en coussinets aux extrémités. Un cœur plat est sculpté à la croisée côté portail. Précédant la croix dans l'axe de l'allée, une dalle-stèle rectangulaire centrée, en partie enfouie dans le sol de gravier présente dans sa moitié inférieure une table à coins échancrés (épitaphe de Michel Pascal). Sur la moitié supérieure, un bas-relief présente quatre motifs dessinant une croix. Deux cœurs brûlants constituent la traverse (à gauche encerclé de la couronne d'épines, à droite transpercé en diagonale d'une épée), un troisième (sans flammes) forme le montant inférieur et se prolonge par une branche de lys jusqu'à une croix plate formant le montant supérieur (sur piédestal, bras échancrés et terminés par un cabochon plat). A l'opposé, une autre dalle-stèle également un peu inclinée présente un bas-relief au tiers supérieur figurant une couronne végétale (feuilles en fleurons, rubans, fleurettes) enserrant un disque mouluré orné d'une croix grecque (bras épatés, incision centrale dans chacun). Les deux tiers inférieurs sont occupés par une table aux coins échancrés, portant dans une réserve (lettres en méplat, réserve rectangulaire aux coins échancrés) "SACERDOS.IN.AETERNUM". Au-dessous se déploie l'épitaphe d'Etienne Vaujany.

Notes : De nombreux exemplaires de ce type de croix (coussinets ou boules) ont été vus notamment dans le secteur berjallien. Les initiales associées au chronogramme paraissent désigner un donateur. Sur la tombe du curé Pascal, figurent le sacré cœur et le symbole de la pureté. La tombe de son successeur moins riche iconographiquement est aussi en meilleur état et visiblement inspirée de la précédente.

Caractéristiques

Inscription :

Tombe Pascal : "CI-GÎT / MICHEL PASCAL CURE / DE ST ETIENNE DE CROSSEY / NE A ST ROMANS (ISERE) / LE 29 SEPT 1808 / DECEDE LE 28 AOUT 1871 / - / CURE DE ST ETIENNE DE CROSSEY / 1838 - 1871"
Tombe Vaujany : "ICI REPOSE / [suite en italiques] EN ATTENDANT LA RESURRECTION / BIENHEUREUSE [fin italiques] / ETIENNE VAUJANY / NE LE 2 AOUT 1822 A EYBENS / DECEDE LE 18 AVRIL 1911 / - / CURE DE ST ETIENNE DE CROSSEY / 1871-1900 / - / CHANOINE HONORAIRE / DE GRENOBLE ET DE VALENCE"

Etat : A Bon



Datation

Epoque : contemporaine
chronogramme

Statut juridique

Statut : privé?

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail sur le terrain réalisé
en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : Chemin de St-Denis
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 249

Notice générale

Collé à l'ouest de l'ancienne église paroissiale, cet espace de taille modeste se situe donc tout en haut du hameau. Il s'inscrit dans une forte pente, ce qui fait de sa clôture tantôt un mur de soutènement (au nord, béton, avec gros contrefort récent et casquette de protection des sépultures) tantôt une élévation hors sol imposante (au sud). Les angles de cette clôture sont des chaînages en pierre de taille bouchardés à gros grains, la maçonnerie de blocs et moellons pris sur place avec une couverture de ciment (ouest) ou de pierre (sud). L'accès commun avec l'église se fait au ras de sa façade, par un emmarchement de calcaire (six marches) barré par une petite grille métallique surmontée d'une croix. Au sein de ce tout petit cimetière rectangulaire (un seul rang intérieur), la pente est très sensible et l'allée nord très étroite et bien plus haute. Le plus ancien décès noté remonte à 1856. On relève néanmoins une certaine diversité de types (2 croix métalliques, 2 tables de marbre, 1 croix ciment, 1 tombe tout granito, une table calcaire dans un abri de bois...) et de motifs ornementaux (roses, pensées, lierre, couronne de baies d'if, vase fleuri de lisérons et chrysanthèmes, mains unies...). Plusieurs exemples du style Art déco sont présents. On notera que l'ancienneté du lieu lui confère un réel intérêt archéologique.

Complément historique : Le cimetière est d'origine très ancienne, lié à la présence de l'église paroissiale. On sait qu'en 1667 une visite pastorale constate qu'il est "en très mauvais état et tout ouvert d'un côté", ce qui amène l'évêque à ordonner que les paroissiens le ferment dans l'année de bons murs. En 1733, Mgr de Caulet indique qu'il est "en bon état", signe que son prédécesseur a été obéi. Le cadastre mentionne ce champ du repos sur la parcelle A 278 dès son établissement (sur trois côtés de l'église) et précise en 1911 que son emprise est de 4 ares 60 centiares. En 1912, sous les ordres de l'architecte Vinot, François Paris-Cadet reconstruit le mur nord pour 1061,33 F. Le remplacement de l'ancienne église paroissiale (cf fiche 56746) en 1888 par une nouvelle largement financée par les Chartreux (cf fiche 56747) et portée par le curé Philippe-Janon (cf fiche 59156) n'a en effet pas désaffecté le champ du repos. Tout au plus est-il désormais limité à ce qui s'étend à l'ouest de l'ancienne église.

Sources : Archives départementales Isère : - matrice cadastrale napoléonienne 1824-1914 (2598.W.380-382) - plans afférents de 1819 (4.P.4 / 194) - matrice du bâti 1911-1935 (4867.W.298) - dossiers communaux (2.O.383 / 6) Dossiers de l'abbé Meyer, service du patrimoine culturel (Département Isère) Fiche n° 48 établie en 2007 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : Marbriers ayant signé leurs œuvres (hors granit) : L. Previeux Voiron (2), Bon à Coublevie, Morard Voiron, Chavasse Pont de Demay (1 chacun). Métiers ou fonctions mentionnés sur les inscriptions : curé de Tolvon, curé des Eparres, curé de La Ruchère, prêtre à Tolvon. Morts pour la France ou assimilés mentionnés sur les stèles : Jean Martin 42 ans disparu le 16 août 1916 au combat de Maupas (Somme) [sur une tombe en granit récente] ; à la mémoire du soldat Brizard Henri disparu à Quainevière (Oise) ; Alexis Brizard sergent au 4e Zouaves mort pour la France 1893-1914.



Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne (et probablement antérieur...)

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail exécuté sur le terrain en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59157

Localisation

Adresse : Cimetière communal de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 249

Notice générale

Implantée contre le mur Ouest, la concession est juste délimitée par ses voisines, sans rien du côté de l'allée dont le gravier se poursuit sur son sol. Au fond, un socle bas en calcaire porte un fragment de montant de croix métallique (brisée, disparue). Devant ce vestige, un second petit piédestal calcaire monolithique, aux angles supérieurs échancrés, est souligné d'un filet incisé. La croix métallique qui s'y ancre est complète, avec ses bras plats ajourés garnis à la croisée d'un Christ en croix (avec titulus au-dessus et gloire aux écoinçons). Le montant inférieur se termine par deux volutes portant des anges priant adossés, au centre un vase effilé porte trois pensées en triangle complétées de rinceaux. Les bras supérieurs font jaillir de la crucifixion une paire de feuilles de lierre et se terminent par une troisième à l'extrémité d'un fleuron. Le pied de la croix porte en creux la référence "DOMMARTIN N° 158" (le numéro dans une réserve rectangulaire). La plaque-stèle décrochée (trous en haut et en bas pour fixation sur la croix et son piédestal) reprend la forme du piédestal en plus haut, ainsi que le soulignement par un filet incisé. Elle porte une épitaphe. Une autre plaque est brisée au sol.

Notes : La sépulture paraît à l'abandon. Son intérêt tient à la croix métallique, une façon de marquer la tombe longtemps très appréciée mais souvent remplacée par des stèles. Cet exemplaire a la particularité de porter une référence qui correspond à un modèle proposé sur catalogue par une des fonderies de Haute-Marne (celle de Dommartin-le-Franc, active depuis le XVIe s. et toujours en fonction). Outre les poêles, mobilier de jardin, articles de serrurerie et autres équipements urbains, celles-ci ont produit au XIXe et XXe s. quantité de mobilier funéraire, vendu sur catalogue avec mensurations et numéro de référencement. Peu de ces catalogues ont été conservés, une recherche resterait à faire pour tenter d'identifier celui ou ceux proposant ce modèle.



Caractéristiques

Inscription :
"ICI REPOSE / LOUISE GARAVEL / 1865 - 1926 / REGRETTEE / DE SA
FAMILLE / PRIEZ POUR ELLE"
Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain effectué en
avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59156

Localisation

Adresse : Cimetière communal de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 249

Notice générale

Adossée au mur sud, la double concession est délimitée par une bordure de ciment qui se dédouble côté allée pour délimiter une mince jardinière. Le sol en gravier porte une plaque rapportée en pierre (inscription). Nettement plus étroite, la stèle centrée de style Art déco est en granito et repose sur un socle peu élevé en béton. Sa partie centrale servant de table (épitaphes sous une croix latine incisée), de taille moyenne, présente des angles supérieurs abattus. Elle est flanquée de petites ailes basses rectangulaires (verticales). On notera la mention de trois curés portant le même nom de famille et le traitement différent (couleur des lettres) du quatrième.

Notes : Une plaque récente fixée sur l'église reprend : "A LA MEMOIRE / DE / PHILIPPE-JANON FRANCOIS / CURE / 1810-1877 / _ / PHILIPPE-JANON ANTOINE / CURE / 1823 -1897 [l'année de naissance ne correspond pas avec la stèle où elle paraît l'objet d'un repentir peu visible] / _ / PHILIPPE-JANON FRANCOIS / CURE / 1858- 1929". D'après des témoins, la tombe aurait été refaite assez récemment. Les trois frères Philippe-Janon, d'une famille locale, auraient été formés au séminaire de Miribel et seraient venus servir ici à tour de rôle (mais Tolvon n'est pas mentionné sur l'épitaphe du plus jeune ?). Les deux aînés seraient à l'origine de la construction de la nouvelle église du hameau.

Caractéristiques

Inscription :

Épitaphes : "FRANCOIS PHILIPPE-JANON / CURE DE TOLVON / 6.10.1810 - 22.12.1877 / _ / ANTOINE PHILIPPE-JANON / CURE DE TOLVON / 22.2.1828 - 23.12.1897 / _ / FRANCOIS PHILIPPE-JANON / CURE DES EPARRES / 24.7.1858 - 19.4.1929 / GEORGES CHAUDIER / CURE A LA RUCHERE / PRETRE A TOLVON / 20.3.1918 - 4.5.2001"
Plaque rapportée : "APRES LA MORT / IL N'Y A PAS QUELQUE CHOSE / IL Y A QUELQU'UN"

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public ?

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain effectué en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne



59158

Localisation

Adresse : Cimetière municipal de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 249

Notice générale

Pas tout à fait au milieu de l'espace cimétériel, la croix s'inscrit dans le rang médian sur une concession triple et regarde la tombe des prêtres et la vallée (plutôt que l'entrée de l'église ou celle du cimetière). Une bordure de ciment délimite le sol de gravier au centre duquel le socle carré superpose deux gradins de surface décroissante, l'un en béton, l'autre en calcaire monolithe bouchardé. Au-dessus se dresse un pilastre de calcaire un peu jaune, coiffé d'un double chapiteau mouluré et incluant dans le même bloc son piédestal. Celui-ci forme une petite stèle de section rectangulaire (inscription) que des épaulements latéraux courbes réduisent en haut à la taille du pilastre. La surface de l'ensemble est bouchardée, à l'exception des arêtes et des tables laissées lisses. Presque à mi-hauteur du corps du pilastre est ainsi déterminée une table carrée toute largeur, prolongée d'un pignon central aux courbes flamboyantes. Un décor en hommage au Sacré-Cœur y est gravé, sous la forme d'un cœur flambant surmonté d'une petite croix grecque (dans le pignon), percé en diagonale d'une flèche et enserré dans la diagonale inverse de la couronne d'épines. Au sommet du pilastre est plantée (un peu de guingois) une croix grecque (également bouchardée à arêtes lisses), de même épaisseur que le corps du pilastre, dont les bras sont terminés en pointe de diamant.

Sources : Fiche n° 48 établie en 2007 par C. Penon, Etat des lieux patrimonial de St-Etienne de Crossey, PNR de Chartreuse, 2011-2012

Notes : La formule reproduite est courante mais pas la forme exclamative de l'inscription. Il s'agit manifestement d'un don de l'ordre des Chartreux.

Caractéristiques

Inscription :

Inscription du piédestal : "O CRUX, AVE, / SPES UNICA !! / ANNEE 1866 / GR[en exposant : DE] CHARTREUSE"

Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine
Chronogramme

Statut juridique

Statut : public

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail sur le terrain réalisé en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne



56383

Localisation

Adresse : Route de la Tour / Route de l'ancienne poterie / Chemin du Cigot
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : voie publique, près de la parcelle 314

Notice générale

A l'entrée ouest du hameau de Charat, au carrefour de quatre voies, une croix est érigée à l'orée d'un champ. Elle repose sur un haut support vertical en pierre de taille, de section quadrangulaire et dont la base un peu plus large et profonde, présente une arête supérieure abattue pour faire transition avec le corps principal. Ce dernier porte sur sa face principale l'inscription "1882" gravée dans une réserve à la surface ciselée. Sur la face supérieure du support se dresse une structure métallique au profil très élaboré. Certainement issue d'une fonderie industrielle dont les œuvres pouvaient s'acquérir sur catalogue, cette croix, probablement en fonte moulée, s'inscrit dans une production à caractère funéraire. Richement ornementée et structurée autour de tiges principales formant l'armature extérieure sur laquelle des excroissances en forme de crochets végétaux foisonnent, elle arbore un profil directement inspiré de l'architecture des édifices religieux de style "gothique" (voire néo-gothique) avec un fin réseau de tiges métalliques ajourant tant le montant que la traverse de manière à évoquer un véritable réseau de "lancettes". Les croisillons eux-mêmes sont ajourés en réseau de baies géminées surmontés de trilobes, deux à deux regroupés et surmontés d'un quadrilobe. A leur extrémité pointe un petit fleuron rappelant la figure du chou dans le gothique flamboyant. La croisée, mise en valeur par quatre fleurons du même type en guise de gloire, dessine un entrelac qui consiste en une véritable citation directe des grandes roses surmontant les portails de l'architecture gothique sacrée. En haut du montant et sous la croisée, ses deux bras cloués de chaque côté, un crucifix en métal argenté est fixé, ses deux pieds séparément cloués et ne reposant sur aucun support.

Complément historique : Cette croix figure bien, tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail.

Sources : <https://e-monumen.net>

Notes : Hauteur totale : 440 cm. La croix est probablement en fonte moulée. Sans garantie d'identification certaine, elle est clairement à rapprocher du style des croix "gothiques" de la production du fondeur Capitain-Gény, et notamment de sa croix N°145 de la planche 890 que l'on peut voir dans son catalogue de 1911.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : montant 150 H avec base 56 L x 56 P et partie supérieure 45 L x 40 P ; croix métallique 190 cm.

Inscription :

1882 (sur socle)

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine



Statut juridique

Interventions

17/06/2015, POISSON, Stéphane

56389

Localisation

Adresse : Route du Picard / Rue des sources
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : 212



Notice générale

Au hameau du Picard, au croisement supérieur de la route des sources et de la route du Picard une très simple croix de bois est érigée, au sein d'un environnement de panneaux signalétiques, bornes et poteaux téléphoniques. Fixée en terre et confortée de charnières métalliques à sa base, elle se compose d'un montant et d'une traverse de section carrée, assemblés par un gros rivet à la croisée. A l'arrière de la croisée, une petite plaque vissée porte la date "1982". Seules les extrémités, en pointe de diamant, sont ornées d'une gorge qui les singularise.

Complément historique : Cette croix figure bien, tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail. Mr Jacollin a connu des « rogations » à Crossey, qui passaient au Picard et à l'étang Dauphin, ainsi qu'à la croix des Reynauds (la dernière en 1961). Une messe était alors dite dans une maison particulière...

Notes : Hauteur totale : 235 cm. Selon Mr Jacollin (Association des croix de Chartreuse), les Rogations y faisaient étape.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : montant 235 H, traverse 115 L, section 11 cm.

Inscription :

"1982" (sur une plaque visée à l'arrière de la croisée)

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Interventions

18/06/2015, POISSON, Stéphane

56400

Localisation

Adresse : Mont Saint-Denis
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 244 & 263

Notice générale

Sur la crête sommitale du Mont Saint-Denis, entre les deux points culminants et à l'arrivée du sentier montant de Tolvon se dresse une très haute croix en béton. A sa base, une structure circulaire maçonnée en moellons et galets se structure sur deux niveaux formant retrait l'un par rapport à l'autre. Au niveau supérieur, dont le diamètre avoisine quand même les deux mètres, une plaque commémorative, en granit, est fixée. Elle porte l'inscription : "O Christ Jésus / qui dans les cieux couronne / son fidèle serviteur / Saint Théobald / j'ai été plantée sur le Mont St Denys / et bénite le 2 mai 1926 / en souvenir / de la maison de Tolvon / en l'honneur / de Saint Théobald / né en ce lieu vers l'an 926 / j'ai été remplacée le 13 Mai 1956 / et restaurée en 1989 / à la gloire / de la croix du Sauveur". Au centre de la face supérieure, traitée en surface convexe, se dresse une grande croix en béton qui comporte une sorte de haut socle polyédrique qui se prolonge par la croix elle-même, de section quadrangulaire (montant et traverse) et dont les extrémités sont droites. Une longue lame de fer appuyée à l'arrière du premier gradin du socle et contrebutée par une autre lame métallique vient s'appuyer contre la croisée de la croix pour la soutenir.

Complément historique : Cette croix figure bien, tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail. Elle est indiquée sur les deux documents cartographiques comme "croix St-Denis". Selon M. Jacollin (Association pour la restauration des croix de Chartreuse), une croix en bois aurait été érigée par l'Abbé Dugan (qui a aussi fondé les maternités catholiques de Bourgoin) le 2 mai 1926, en l'honneur de saint Thibaut - fondateur de l'Abbaye saint-Maurice de Vienne et réputé né au château de Tolvon en l'an 926. Elle célébrait également les 1400 ans de la découverte de la vraie croix auprès du Calvaire. Elle fut remplacée le 13 mai 1956 par l'actuelle croix en béton. La plaque explicative en pierre a été remplacée en 1989.

Notes : Hauteur totale supérieure à 6 mètres.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : Socle maçonné à deux niveaux 115 H, 230 cm de diamètre ; base + croix 550 cm.

Inscription :

"O Christ Jésus / qui dans les cieux couronne / son fidèle serviteur / Saint Théobald / j'ai été plantée sur le Mont St Denys / et bénite le 2 mai 1926 / en souvenir / de la maison de Tolvon / en l'honneur / de Saint Théobald / né en ce lieu vers l'an 926 / j'ai été remplacée le 13 Mai 1956 / et restaurée en 1989 / à la gloire / de la croix du Sauveur" Sur dalle en granit insérée en face du soubassement - socle en forme de monticule.

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine



Statut juridique

Interventions

08/06/2015, POISSON, Stéphane

56401

Localisation

Adresse : Montée de la croix des Charrettes / Route de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 199, près de la voie publique



Notice générale

A l'embranchement que forment la Route de Tolvon et la montée de la croix des Charrettes, se dresse la croix éponyme, en bout de champ. Elle résulte d'un assemblage dont la partie basse consiste en un haut socle en section de pyramide, composé d'assises de moellons à peine équarris de pierre calcaire, jointoyés au ciment. Sur la face supérieure est fixé un bloc de calcaire taillé de section rectangulaire, à deux degrés, qui fait office de socle. Il supporte une base moulurée de section carrée - dont les arêtes sont battues en partie centrale et chantournées en partie haute - elle-même surmontée de moulures de section circulaire formant comme une sorte de piédouche au centre duquel s'élève la croix elle-même, monolithe, aux montants et croisillons parfaitement cylindriques, se terminant par des extrémités droites. Des fausses fleurs et branches de lierre entourent la base de cette croix qui ne porte aucune dédicace ni signe distinctif.

Complément historique : Cette croix figure bien, tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail, mais sur les deux documents cités, elle semble plutôt être érigée sur le côté droit de la route en venant de Tolvon et en allant au hameau du Paris.

Notes : Hauteur totale : 323 cm. La croix est située en bordure de la limite communale avec Voiron.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : Socle trapézoïdal : 100 cm H x 315 L ; première base à deux degrés, 54 H x 50 x 50 ; base moulurée de la croix, section rectangulaire 52 H, section circulaire 22 H ; montant croix 95 cm.

Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

18/06/2015, POISSON, Stéphane

Localisation

Adresse : Route du Grand Rocher / chemin de l'Etang Dauphin / Route du château
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : 815, ancienne 561

Notice générale

A proximité du carrefour principal du hameau de l'Etang Dauphin, à l'articulation de la route du grand Rocher et d'un emplacement avec tables et bancs publics en béton, s'élève une grande croix en pierre de taille. Elle se dresse sur un large socle parallélépipédique constituée d'assis de moellons équarris et maçonnés, recouverts d'une grande dalle monolithe et taillée de pierre calcaire, aux arêtes abattues d'un très fin chanfrein. Montant, traverse et croisillon supérieur, de section quasiment carrée, sont composés de blocs monolithes de même matériau et de même traitement. Les extrémités sont droites. La traverse, monolithe, porte deux inscriptions gravées : du côté opposé au hameau, face au sud et à la route du Grand Rocher, s'étend l'inscription "RECONNAISSANCE L.P." ; de l'autre côté seule la croisée est gravée avec la date "1955".

Complément historique : Cette croix figure bien, tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail. M. Jacollin a connu des « rogations » à Crossey, qui passaient au Picard et à l'étang Dauphin, ainsi qu'à la croix des Reynauds (la dernière en 1961). Une messe était alors dite dans une maison particulière...

Notes : Hauteur totale : 317 cm. Selon M. Jacollin (Association des croix de Chartreuse), les Rogations y faisaient étape.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : Socle 104 x 106 x 49 H, fût 268 H, section 18 x 19, croisillon approximativement 110 cm.

Inscription :

"RECONNAISSANCE L.P." (portée sur la traverse, face au sud).
"1955"

Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Interventions

07/09/2015, POISSON, Stéphane



Localisation

Adresse : Route de Saint-Nicolas / chemin de la Pierre
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1685 / ancienne 113

Notice générale

Sur la route allant de Saint-Etienne-de-Crossey à Saint-Nicolas-de-Macherin (D 49), juste après la partie de la voirie qui enjambe la Morge, s'élève une croix érigée en souvenir de la grande crue de la Morge advenue le 5 juin 1897. Une large dalle monolithe quadrangulaire sert de soubassement au centre duquel s'élève un grand montant assez massif, vertical, de section rectangulaire, et composé d'une plus large base et d'un fût, tous deux comportant des arêtes supérieures abattues en pan coupé. Le fût porte l'inscription gravée "5 JUIN / 1897". Sur sa face supérieure est fixée une croix tubulaire en fonte moulée, en relief sur les deux faces, caractéristique de la production de croix funéraires que l'on pouvait acquérir sur catalogue. Celle-ci comporte un montant et une traverse traités façon faux bois (avec figuration de l'écorce et de nœuds) autour desquels s'enroule une liane de lierre avec ses feuilles ; sa tige trace un cercle à la croisée. Des enroulements sur la traverse pendent quatre petites chutes de feuilles. Tandis qu'une figure de Christ en croix est rapportée à la croisée, deux figures, l'une agenouillée (saint Jean probablement) et l'autre debout en position d'imploration (la Vierge Marie probablement), sont placées de part et d'autre de la base du montant. Détail particulier : alors qu'à l'arrière, le dos des figures est bien représenté, la partie avant (visages, torsos, jambes) est restée en creux, comme si elle avait perdu les éléments qui en composaient le moulage en relief. L'épaisse peinture verte qui recouvre l'ensemble de la croix et de ses figures n'est probablement pas celle d'origine.

Complément historique : Cette croix figure bien sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, mais pas sur le scan historique IGN de 1950 (qui reste moins précis), accessible sur le site Géoportail. M. Jacollin a connu des « rogations » à Crossey, qui passaient au Picard et à l'étang Dauphin, ainsi qu'à la croix des Reynauds (la dernière en 1961). Une messe était alors dite dans une maison particulière...

Notes : Hauteur totale : 280 cm Le profil du grand montant avec base en pierre de taille est très semblable à celui employé pour la croix de Gattelière, toute proche. Le profil de cette croix semble être proche (si ce n'est identique, l'épaisseur du repeint en vert rend difficile l'identification précise) du modèle de la croix 529 de la planche 79 (page 21) du catalogue du fondeur Portillon en 1923, dans la série "croix rondes ordinaires avec lierres", qui existait en plusieurs tailles et avec ou sans Christ ou Vierge. La croix ici présente doit alors être rapprochée de la croix au bourg de Voissant (fiche N° 56520). Le lierre est à la fois symbole d'éternité et d'attachement. Comme tous les végétaux au feuillage persistant, il représente l'éternité ou l'immortalité. Le lierre peut pousser au pied de la croix, la vie reprenant le dessus sur la mort. On le retrouve aussi sur des rocailles ou formant une couronne telle celle d'acacia ou d'épines qui ceignait la tête du Christ.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : Soubassement 106 L x 90 P x 22 H ; base : 57 L x 50 P x 44 H ; fût 46 L x 40 P x 115 H ; montant de la croix : 100 H x 6,5 (diam.) ; croisillon 50 cm approximativement.



Inscription :

"5 JUIN / 1897" (sur socle)

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Interventions

07/09/2015, POISSON, Stéphane

56413

Localisation

Adresse : Chemin de la Gattelière / Allée des Molasses
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : Parcelle 205 ou 206

Notice générale

En surplomb de la D 49 qui relie Saint-Etienne-de-Crossey à la commune toute proche de Saint-Nicolas-de-Macherin, un chemin parallèle à celle-ci dessert le hameau de Gattelière ou se dresse un croix. Celle-ci s'élève au centre du hameau à son unique croisement de voies, face à l'allée des Molasses et dos à la D 49 en contrebas d'une pente. En bordure d'un mur de soutènement, sur un podium à deux degrés, se dresse un montant assez massif, vertical, de section rectangulaire, et composé d'une plus large base et d'un fût, tous deux comportant des arêtes supérieures abattues en pan coupé. Le haut fût porte l'inscription, gravée et peinte "O CROIX SACREE / SOYEZ / NOTRE ESPERANCE / ET NOTRE SALUT / 1910". Sur sa face supérieure est fixé un sabot métallique longitudinal d'où s'élève une croix en fer forgé. Celle-ci s'articule autour de deux fers carrés de faible section formant montant, s'entrecroisant avec deux autres formant la traverse, tandis que des volutes en "S" agrément l'espace entre les fers ; des enroulements métalliques aux quatre angles de la croisée évoquent la gloire qui entoure le crucifix. De dimension moyenne et probablement en fonte moulée, celui-ci voit ses deux bras fixés aux volutes latérales par de petits crochets et ses pieds reposent sur un socle, soudés à la volute centrale fixée par les fers verticaux.

Complément historique : Cette croix figure bien sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, mais pas sur le scan historique IGN de 1950 (qui reste moins précis) accessible sur le site Géoportail.

Notes : Hauteur totale : 314 cm. Cette croix pourrait avoir été érigée par les habitants du hameau. Le profil du grand montant avec base en pierre de taille est très semblable à celui employé pour la croix au chemin de la Roche, toute proche. La formule votive adressée à la croix est à mettre en relation avec le texte des Litanies de la sainte croix (fête du 14 septembre) ou encore avec la célèbre locution "O Crux Ave, Spes Unica" (Salut, ô Croix, [notre] unique espérance), premier verset de la sixième strophe de l'hymne 'Vexilla Regis, dédié à la croix du Christ, et composé au VIe siècle par Venance Fortunat. Cette salutation se trouve fréquemment inscrite sur des croix et calvaires publics.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : Podium 121 x 159 x 16 H ; base 52 H x 59 L x 52 P ; fût 47 L x 40 P x 115 H ; croix proprement dite : 147 H ; croisillon grosso 100 cm.

Inscription :

"O CROIX SACREE / SOYEZ / NOTRE ESPERANCE / ET NOTRE SALUT / 1910" (sur socle)

Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine



Statut juridique

Interventions

07/09/2015, POISSON, Stéphane

56399

Localisation

Adresse : Route de Tolvon / Chemin du Mont Saint-Denis
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : parcelle 843 (ancienne 237)

Notice générale

Au cœur du hameau de Tolvon, traversé par la route éponyme, juste au croisement de celle-ci et du chemin du Mont Saint-Denis, une croix s'élève sur un terrain privé. Elle se dresse sur une large dalle calcaire monolithe carrée en guise de soubassement. Celle-ci supporte un socle quadrangulaire en pierre de taille dont la face antérieure porte l'inscription gravée et peinte : "O CRUX AVE / SPES UNICA / 1886". Sur sa face supérieure vient se fixer une croix métallique plate, de profil assez banal. Elle se compose d'une plaque métallique en guise de base, puis d'un réseau de quatre fers plats identiques et parallèles qui forment le montant, mais aussi la traverse. Ils sont soudés à leurs extrémités à une barrette métallique droite, agrémentée de quatre petites billes en guise d'ornementation.

Complément historique : A cet emplacement une petite croix semble figurer sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, mais de l'autre côté du chemin, néanmoins, elle n'a pas été portée sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail. Le profil de la partie métallique de la croix, assez banal et standardisé, laisse supposer un remontage sur un socle plus ancien, qui devait être surmonté d'un autre type de croix.

Notes : Hauteur totale : approximativement 310 cm. "O Crux Ave, Spes Unica" est une locution latine qui signifie : « Salut, ô Croix, [notre] unique espérance » ; il s'agit du premier verset de la sixième strophe de l'hymne 'Vexilla Regis, dédié à la croix du Christ, et composé au VI^e siècle par Venance Fortunat, évêque de Poitiers et poète chrétien, à l'occasion du transfert de reliques de la Sainte Croix de Jérusalem au monastère de Poitiers. Il fut chanté pour la première fois le 19 novembre 569. Le texte complet de la strophe peut se traduire ainsi : « Salut ô Croix, unique espérance. En ces temps difficiles [de Passion], augmente la droiture des gens de bien et accorde le pardon aux pécheurs ». On utilise aussi la locution équivalente, sans l'apostrophe : "Ave Crux, spes unica". Sous ses deux formes possibles, cette salutation se trouve fréquemment inscrite sur des croix et calvaires publics.



Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : Soubassement 160 x 160 x 25 H ; base 72 H ; croix 210 cm.

Inscription :
"O CRUX AVE / SPES UNICA / 1886"

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé?

Interventions

09/01/2017, POISSON, Stéphane

56398

Localisation

Adresse : Le Crest
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 316

Notice générale

Au sud du bourg de Saint-Etienne-de-Crossey, au sommet d'un mamelon nommé "le Crest" se dresse une très grande croix en béton avec un Christ en croix. Scellée au sol sur un emplacement bétonné dont la surface supérieure porte une date tracée où seule l'année "1973" reste lisible, la croix, de bien plus de 6 mètres de haut (dimensions incomplètes), comporte un montant en béton de section circulaire, se prolongeant au-dessus par une croix de même matériau, aux montants et traverses de section carrée et aux extrémités droites. Adossés à la section rectangulaire, ses pieds reposant sur une console béton appuyant sur le haut de la section circulaire et ses mains "clouées" sur les bras de la traverse, un grand crucifix en fonte moulée (175 cm) de type "Bouchardon" fait face au bourg de Saint-Etienne-de-Crossey.

Complément historique : Selon M. Daniel Jacollin, de l'Association des "Croix de Chartreuse", cette croix se situait autrefois "près des carrières", sur le mamelon de "cote Guerre" que les carrières des Ets BUDILLON - RABATEL ont fait disparaître. Effectivement, aucune croix ne figure à l'emplacement actuel, tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail. Par contre, sur le premier de ces documents cartographiques, une croix figure bien sous le nom de "croix de Cote Guerre" sur une hauteur alors située côté Chartreuse, à mi-chemin entre le bourg de Crossey et le hameau de Charat. Le scan IGN 1950 ne la figure pas mais porte bien l'indication "carrières" dans le prolongement de ce mamelon, sous le Rocher de la Garde. M. Jacollin confirme aussi que la croix ait pu être déplacée à cet emplacement en 1973.

Notes : Hauteur totale : plus de 6 mètres. Ce modèle de Christ en Croix est communément appelé "Christ de Bouchardon", faisant référence à Edmé Bouchardon (1698 - 1762), sculpteur et dessinateur réputé du milieu du XVIIIe siècle. Le modèle, abondamment copié par les fondeurs du XIXe siècle est inspiré du crucifix qui se trouve aujourd'hui dans la nef de l'église de Saint-Germain l'Auxerrois à Paris, acheté en 1841 par la Ville de Paris qui prétend alors qu'il est de la main même de l'artiste, sans que pourtant aucune attribution certaine ne soit aujourd'hui établie. Les fondeurs de la fin du XIXe siècle l'ont néanmoins inclus dans leur catalogue sous la désignation "Christ de Bouchardon".

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : montant cylindrique 225 H, 125 cm de périmètre, 40 cm de diamètre ; christ en fonte 175 H.

Inscription :

Une est date portée sur l'assise en ciment. Seule l'année "1973" est lisible

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine



Statut juridique

Interventions

17/06/2015, POISSON, Stéphane

Croix du Rocher de la Garde

Saint-Étienne-de-Crossey
croix monumentale

21640

Localisation

Adresse : Le Rocher de la Garde, au-dessus du lieu-dit "Plantimey"
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : D
Parcelle : 244 ou 241



Notice générale

A l'emplacement d'une croix plus ancienne (voir historique) une nouvelle croix en acier inoxydable a été édifée en 2006, avec le soutien de l'association pour la sauvegarde et l'entretien des croix et petits monuments de Chartreuse. Site non visité.

Complément historique : Cette croix figure bien, tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail. Sur ce promontoire naturel dominant le village et ouvrant des perspectives visuelles vers la Chartreuse, le Vercors et la vallée de l'Isère, la croix est érigée en 1937 à l'initiative du père Germain Terpent et de la famille Delay - Coyet. Victime de l'usure du temps, la croix est à nouveau installée en 1961, à l'initiative du père Henri Raffy. Ce sont encore les descendants de la famille Delay-Coyet - et la famille Rey possédant une entreprise de maçonnerie à Heyrieux - qu'une nouvelle croix fut posée en 1972. Disparue en 2005, une nouvelle croix en inox est remplacée en 2006, avant le Dimanche des Rameaux et bénie par le père Thibault Nicolet. Elle est alors construite avec des matériaux plus durables, à l'initiative, notamment, de l'Association pour la sauvegarde et l'entretien des croix et petits monuments de Chartreuse. Celle-ci a pu avoir accès à des photographies anciennes commémorant tous les événements cités ci-dessus.

Bibliographie : La Croix du Rocher de la Garde, par Martine Galiano et Daniel Jacolin, Publication : La Vertevelle, Edition : Parc naturel régional de Chartreuse, 2006.

Notes : Lieu non visité.

Caractéristiques

Etat : Menacé

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

17/08/2005, Envoi d'un courrier par l'association au CGI dénonçant les actes de vandalisme commis depuis 2000., Extérieurs CG38,
09/12/2016, POISSON, Stéphane

57345

Localisation

Adresse : Rue du stade / Route du Paris
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 1496 / ancienne 378 (cimetière)

Notice générale

Au lieu-dit "la Mayoussière", à l'arrière du cimetière sur un emplacement de la voie publique aménagé pour détourner la circulation automobile juste au-dessus, au croisement de la rue du Stade et de la route du Paris, une croix se dresse un peu eseuilée dans un emplacement en jardinière bordée par deux courtes bandes de haies taillées, au sein d'un environnement urbain complexe. Comme pour la croix de Gattelière ou pour celle du chemin de la Roche, cette croix repose sur une dalle calcaire quadrangulaire en guise de soubassement et comporte un montant assez massif, vertical, de section rectangulaire, composé de deux blocs avec une base plus large et un fût, tous deux comportant des arêtes supérieures abattues en pan coupé. Le montant porte l'inscription gravée "O CRUX AVE / SPES / UNICA / -- . -- / Jubilé 1901". Sur la face supérieure du montant est fixée une croix métallique, de facture artisanale. Celle-ci s'articule autour de fers plats formant le montant et les volutes qui en confortent la base, ainsi que les croisillons et leurs extrémités en enroulements. Dans la partie ajourée, des fers plats bien plus fins viennent dessiner des motifs en formes de losange. La disposition des fers laisse supposer qu'à la croisée, un élément venait autrefois agrémenter l'emplacement aujourd'hui vide.

Complément historique : Cette croix figure tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail.
Notes : Hauteur totale : 282,5 cm. "O Crux Ave, Spes Unica" est une locution latine qui signifie : « Salut, ô Croix, [notre] unique espérance » ; il s'agit du premier verset de la sixième strophe de l'hymne 'Vexilla Regis, dédié à la croix du Christ, et composé au VI^e siècle par Venance Fortunat, évêque de Poitiers et poète chrétien, à l'occasion du transfert de reliques de la Sainte Croix de Jérusalem au monastère de Poitiers. Il fut chanté pour la première fois le 19 novembre 569. Le texte complet de la strophe peut se traduire ainsi : « Salut ô Croix, unique espérance. En ces temps difficiles [de Passion], augmente la droiture des gens de bien et accorde le pardon aux pécheurs ». On utilise aussi la locution équivalente, sans l'apostrophe : "Ave Crux, spes unica". Sous ses deux formes possibles, cette salutation se trouve fréquemment inscrite sur des croix et calvaires publics.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : soubassement 113 L x 91 P x 11 H ; montant en pierre 151,5 H x 57 L x 51 P ; croix métallique 120 H ; croisillon 70 cm, fer 2 cm d'épaisseur.

Inscription :

"O CRUX AVE / SPES / UNICA / -- . -- / Jubilé 1901"

Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine



Statut juridique

Statut : public

Interventions

09/01/2017, POISSON, Stéphane

Croix du Vivier (ancienne croix du Barnier)

Saint-Étienne-de-Crossey
croix monumentale

57343

Localisation

Adresse : Route du Paris / Route de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 333

Notice générale

Au lieu-dit "le Vivier", faisant face à l'intersection de la route de Tolvon et de la route du Paris, une croix est érigée à l'orée du bois. Elle repose sur un podium quadrangulaire en béton, à deux degrés. En partie centrale se dresse un socle mouluré en forme de petit piédestal en pierre de taille calcaire avec base et corniche moulurées. Il porte l'inscription gravée et peinte : "Ad majorem Dei gloriam / 1886 / P.J.". La croix proprement dite repose sur la tablette que forme sa face supérieure. De même matériau, elle semble composée de trois blocs, l'un pour sa petite base carrée aux faces supérieures abattues, et les deux autres formant d'une part le montant, et d'autre part le bloc en "T" du croisillon. Montant et croisillons présentent un profil géométrique identique avec section octogonale et extrémités taillées à huit faces et très courte pointe centrale, sans aucun autre ornement ni inscription.

Complément historique : Selon M. Jacollin, cette croix se situait autrefois au hameau du Barnier en allant vers Tolvon, au croisement de la route de Tolvon et de la route de la croix de Tolvon ; localement, c'est cette croix qui était connue comme la "Croix de Tolvon". Alors qu'aucune croix n'y figure à l'emplacement actuel, il y en a une qui se situe bien au croisement de deux voies au hameau du Barnier sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, comme sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail. Selon M. Jacollin, la croix aurait été une première fois déplacée en surplomb du croisement, dans la propriété au-dessus du talus. Le terrain vendu, les nouveaux propriétaires ne voulant plus de la croix, elle a d'abord été installée dans la cour de la propriété au-dessous du carrefour, puis mise en dépôt dans le cimetière, pour être enfin remise en septembre 2016, à son emplacement actuel.

Notes : Hauteur totale : 298 cm. L'inscription "J.P." portée sur le socle fait référence au donateur, Jean Perrin, qui l'avait fait ériger sur son terrain au hameau du Barnier. La face arrière du socle, bouchardée, atteste que la croix était autrefois adossée, même si le remontage s'est fait en décalant un peu les parements arrières. La croix est aussi recouverte d'une couche épaisse de peinture blanche qui n'a pu être enlevée avant son dernier remontage (M. Jacollin). "Ad majorem Dei gloriam" est une locution latine qui se traduit littéralement par « pour la plus grande gloire de Dieu ». On la trouve pour la première fois dans les « Dialogues » (1,2) de Saint Grégoire le Grand (540 – 604), bien qu'une expression toute proche soit aussi écrite dans la première Lettre aux Corinthiens de Saint Paul. Elle a été reprise dans plusieurs noms d'œuvres musicales et dans de nombreuses devises. Elle est aussi devenue la devise officielle de l'Ordre de la Compagnie de Jésus (les Jésuites) dont nombre d'ouvrages sont contresignés par l'abréviation A.D.M.G.



Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : Soubassement - podium, premier degré 119 x 142 P x 21 H ; second degré 102,5 x 79 P x 21 H ; socle : 62 L x 49 P x 101 H ; croix 155 H x 32 x 25 (base) ; croisillon 70 cm.

Inscription :

"Ad majorem Dei gloriam / 1886 / P.J." ("Pour la plus grande gloire de Dieu")

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

09/01/2017, POISSON, Stéphane

Localisation

Adresse : Rue de la Mairie / Rue de la Mayoussière
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 265 ? (ancienne 114)

Notice générale

Au croisement de la rue de la mairie et de la rue de la Mayoussière, sur un emplacement aménagé en trottoir, une grande croix en bois s'élève sur un socle maçonné en forme de lingot. Elevé sur un soubassement de même type qui affleure au ras de l'enrobé, le socle de forme trapézoïdale est constitué de blocs équarris de pierre calcaire cimentés en assises. Sur sa face antérieure, gravée dans une réserve taillée au sein d'un bloc longitudinal, est portée l'inscription : "souvenir de mission 1945". Au centre de sa face supérieure, fixée dans un logement maçonné au ciment, s'élève une croix en bois aux montants et traverse de section rectangulaire. A la base du montant, la date "1991" est gravée et encadrée au-dessus et en dessous de deux traits en chevron profilés pour évoquer un hexagone. Au-dessus, il est orné de deux figures en relief, un cœur et une étoile. Une autre étoile de même type orne le croisillon supérieur. La traverse, assemblée à mi-bois, porte une autre inscription qui se déroule dans toute sa largeur et qui dit "AIMEZ VOUS LES UNS LES AUTRES". Dégagées par une petite gorge, les trois extrémités sont traitées de façon identique, en pointe de diamant abattue.

Complément historique : Cette croix figure bien, tant sur la carte IGN Voiron 7 (levés stéréotopographiques aériens complétés sur le terrain en 1949) publiée en 1951, que sur le scan historique IGN de 1950, accessible sur le site Géoportail.

Notes : Hauteur totale : 359 cm. Selon M. Jacollin, une première croix, érigée en 1945, a été remplacée par une autre refaite à l'identique en 1991.

Caractéristiques

Élévation(s) : Dimensions : socle trapézoïdal 84 H x 158 L, fût 275 H, section 13 x 16 cm.

Inscription :

"souvenir de mission 1945" (gravée sur socle)

"AIMEZ VOUS LES UNS LES AUTRES" (portée sur les montants de la croisée)

"1991" (portée dans une réserve, au bas du fût)

Etat : Moyen



Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

18/06/2015, POISSON, Stéphane

Eglise Saint-Etienne

56745

Saint-Étienne-de-Crossey
*église paroissiale site religieux et/ou
funéraire intérieur peint*

Localisation

Adresse : Route de Voiron / Rue du Magnin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 596

Notice générale

Au cœur du village de Saint-Etienne-de-Crossey, au carrefour principal où se croisent la route de Voiron, la rue de la Mairie et la rue du Magnin, s'élève une église à nef unique formant croix latine à transept saillant, avec clocher et sacristie de part et d'autre d'un chœur se terminant par une abside en hémicycle. Donnant directement sur le carrefour, sa façade est caractéristique du style "néo-classique" et de son vocabulaire architectural alors en vogue au milieu du XIXe siècle. Composée d'une travée à l'encadrement en pierre de taille calcaire, formé de chaînes d'angle saillantes et continues se retournant en bandeau sous un grand fronton triangulaire aux rampants et corniches saillants, elle fait directement allusion aux temples antiques et classiques évoquant pilastres et entablement. Au centre de la façade, sous un grand oculus très sobre, la porte principale précédée d'un court degré rectangulaire, reprend le même registre architectural : en plein cintre, elle s'inscrit dans un encadrement en pierre de taille de l'ordre toscan avec pilastres latéraux et entablement complet (architrave, frise, corniche). Par contraste, les autres élévations restent très sobres : si au sud, le mur de la nef et celui de la chapelle de transept restent mitoyens de l'ancienne cure (fiche n° 56682) et leurs percements n'ont pu être observés, du côté nord les baies sont rares mais de profil identique : une seule large baie en plein cintre est percée dans la partie la plus orientale de la nef, la première travée restant aveugle. La large chapelle nord du transept saillant est percée en son centre d'une baie identique, également pourvue d'un encadrement en molasse. Une grande baie de même profil mais à l'encadrement en pierre de taille ajoure le premier étage du clocher carré, articulé entre la chapelle et le chœur et couronné d'un beffroi en béton - renvoyant probablement à une reconstruction au XXe siècle - surmonté d'une courte flèche octogonale. On pénètre dans l'église en accédant à une assez courte nef couverte de hautes voûtes d'arêtes, et dont la première travée est surmontée d'une tribune soutenue par deux belles colonnes et deux piles engagées contre les murs, le tout en pierre de taille. Une disposition surprenante se déploie à la croisée : les volumes y sont ainsi conçus que les 4 arcades, identiques, ouvrant sur le chœur, les deux chapelles latérales et la nef sont de mêmes dimensions, comme si l'inspiration architecturale ici à l'œuvre était le plan centré (voir Observations). La croisée est alors couverte d'une voûte en portion de coupole indécélable de l'extérieur, soulignée d'un corps de moulures circulaire avec rang de modillons, et portée par quatre pendentifs identiques et réguliers. Empruntant au vocabulaire architectural de l'architecture néo-classique, les volumes intérieurs sont également scandés de pilastres peu saillants à la retombée d'arcs doubleaux et d'arcades de même épaisseur, et leurs chapiteaux toscans supportent une corniche filante moulurée qui ceint l'ensemble des murs, à l'exception de celui à l'arrière de la tribune. Du fait du choix architectural à la croisée, les chapelles des bras de transept sont donc larges, peu profondes, et couvertes de voûtes en berceau barlongues. Quant au chœur surélevé, il se compose d'une travée droite voûtée d'arêtes et percée de deux baies en plein cintre (dont une donne sur le clocher) et s'achève par une abside en hémicycle couverte d'un cul-de-four aveugle. Le réaménagement intérieur à la fin des années 60 (voir historique) a conduit, entre autres, à la suppression d'une partie de l'ancien mobilier et décor peint, à la création de vitraux et à la mise en place de rideaux plissés



qui habillent l'arrière des murs des autels latéraux et une partie des murs en arc-de-cercle au-dessus des boiseries du chœur, conservées en l'état. Au sol, un dallage granito en filets et frises, genre mosaïque a été posé.

Complément historique : A Crossey, une église paroissiale est mentionnée "Ecclesia Sancti Stephani" dès le Pouillé de 1100 ; elle est par la suite appelée également "capellanus Sancti Stéphan de Croceis". Sans présager qu'il s'agisse encore pour partie de l'édifice médiéval, une église figure à cet emplacement sur le plan cadastral ancien (1819), sur la parcelle E 91. Au milieu de son ancien cimetière figure un édifice au plan très complexe dont la nef était adossée au sud à l'ancien presbytère, garnie de chapelles faisant saillie côté nord, surmonté d'un clocher-mur au-dessus de la nef et se terminant par un chœur plus étroit, avec chevet droit. La question de l'insuffisance et du mauvais état de l'église se pose dès la période de la Restauration ; on va alors hésiter entre réparation, agrandissement et reconstruction totale et entre ancien et nouvel emplacement. En 1826, l'architecte Barral présente un projet de reconstruction ; en 1833 c'est Péronnet (dont le rapport sur l'état de l'ancienne église la décrit assez précisément) qui propose une hypothèse d'agrandissement et une de reconstruction, toutes deux rejetées. Le choix définitif se portera finalement en 1839 sur un projet de reconstruction au même emplacement, proposée par l'architecte Barral et sous la direction de Péronnet. Le devis, qui ne nous est hélas pas connu, se limitera habilement à un montant inférieur à 20.000 francs, somme au-dessus de laquelle un avis du Conseil des Bâtiments Civils aurait été nécessaire. La reconstruction est donc achevée le 18 novembre 1842 et presque intégralement financée par les ressources de la fabrique, dons et souscriptions. En 1889, la flèche sera reconstruite sur les plans et devis de l'architecte Paul Pichat. Peu d'informations nous sont parvenues à propos de travaux au XXe siècle, dont la mention de la reconstruction de la toiture en 1944 et la restauration de la flèche du clocher en 1959. Les sources locales gardent la mémoire des travaux de réaménagement intérieur de l'église - à la suite de Vatican II - menés en 1967 par l'Abbé Raffy, avec la collaboration de l'artiste M. Roger Lorin.

Sources : Archives départementales de l'Isère (ADI), série 2O 383/7 Archives départementales de l'Isère (ADI), Matrices des Propriétés Bâties, cote 4867 W 298 Dossiers de l'Abbé Meyer, Service du patrimoine culturel, Département de l'Isère (ADI : 2O 383/7)

Bibliographie :

Notes : Ici le style néo-classique se décline avec le fronton saillant en façade, la porte à pilastres surmontée d'un véritable entablement et la corniche filante à l'intérieur. On y expérimente aussi la formule architecturale qui devait constituer l'articulation centrale du devis original (non réalisé) de l'église de Pommiers, dressé à la même époque par le même Péronnet : une croisée de plan carré, ouvrant par 4 grands arcs identiques sur la nef, les chapelles et le chœur et surmontée d'une fausse coupole sur pendentif, invisible de l'extérieur. Selon M. Jacollin, l'intérieur de l'église a été réaménagé dans le sillage du concile de Vatican II, à l'époque de l'Abbé Raffy et sous la direction de l'artiste et décorateur Roger Lorin. Les rideaux posés par Roger Lorin (fixés sur des liteaux scellés et cloutés) servent à cacher l'ancien décor peint (non observé). Il comporterait, pour le chœur, une galerie de personnages sacrés avec au centre, dans l'axe de l'abside, une lapidation de Saint Etienne, encadrée par des évangélistes deux à deux. De part et d'autre de l'axe du chœur, des Apôtres viendraient compléter la galerie. De fait, les photos de l'Abbé Meyer font voir ce décor pour partie, et attestent de l'existence d'un décor d'ornementations géométriques et végétales sur les pendentifs, et d'une très grande croix ornementée en partie haute du cul-de-four. En ce qui concerne le mobilier, la statue de la Vierge visible sur les photos de l'Abbé Meyer a été volée. La niche du côté gauche de l'entrée abritait autrefois les fonts baptismaux, replacés à l'endroit actuel dans les années 1960 par Roger Lorin. Le nouveau confessionnal a été aménagé à l'époque. La tribune a été refaite après 2000. Les bronzes (autel, tabernacle) sont de Roger Laurin. Les chandeliers auraient été faits par le fondeur Berthet, de Saint-Cassien, à l'époque de Roger Laurin. Enfin les photos exposées dans la nef en guise de chemin de croix sont des prises de vue du petit christ (XVIIIe siècle ?) situé dans l'oculus en bois. Le profil très sobre des moulures du fronton, voire l'absence complète de moulures autour de l'oculus en façade semble témoigner d'une campagne de travaux au cours du XXe siècle. Il fait d'ailleurs écran à la curieuse croupe frontale venant fermer le pan avant de la toiture de la nef, dispositif probablement adopté au cours de la réfection intégrale de la toiture et certainement pas d'origine. Enfin, une horloge existait déjà en 1842 ; une horloge aurait été installée par BADIER & PAULIN vers 1890.

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans / croupe(s), deux pans / croupe arrondie

Couverture(s) : tuile écaille

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

28/12/2018, étude des horloges et cadrans anciens, CONDEMINE, Olivier

09/12/2017, POISSON, Stéphane

Localisation

Adresse : Hameau de Tolvon, chemin de Saint-Denis
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 248

Notice générale

L'ancienne église paroissiale de Tolvon, dédiée à la Vierge Marie (mais aussi associée à saint Blaise en 1493) est un édifice orienté, de plan rectangulaire, couvert d'une toiture continue à deux pans et édifié en surplomb, parallèlement au chemin de Saint-Denis. Son entrée principale se fait par la façade ouest, donnant directement sur l'ancien cimetière en longueur aligné dans le même axe et par lequel il faut passer pour accéder à l'édifice. Elle ouvre par une très belle porte décentrée, à vantaux cloutés, comprenant un encadrement en pierre de taille calcaire aux arêtes relevées d'une moulure en tore et couverte en arc brisé. Possiblement d'origine médiévale (XIV^e siècle ?), celle-ci est surmontée d'un linteau sur lequel on a peint, en lettres noires, le Chronogramme "1776" et quelques rinceaux, et d'un larmier en tuf faisant saillie. Au-dessus subsiste une partie de mur enduit qui dessine la silhouette en négatif de ce qui constituait autrefois un porche couvert d'une toiture à deux pans, comme en témoignent des traces d'encastres de pièces de bois. Le reste de la façade - contre laquelle la tombe de la famille Perrin est venue s'appuyer - est dépourvue d'enduit ; on y lit encore, en partie haute et à l'aplomb du faîte du porche, une chaîne d'angle en tuf et son pendant au nord englobés dans les maçonneries, et qui pourraient correspondre à l'élévation du clocher primitif. A droite de l'entrée, un bénitier hexagonal, en pierre de taille calcaire est en partie encastré dans le mur et jointoyé au ciment, laissant supposer une insertion a posteriori. Les élévations du mur gouttereau nord n'ont pu être observées ; celles du mur sud par contre, portent différentes traces de reprise, indiquées par des différences de mortier, de plan du mur et d'appareil. La plus ancienne ouverture semble être le petit jour vertical chanfreiné en molasse, aujourd'hui obturé. Les deux grandes baies en plein cintre qui le flanquent, avec jambages en molasse et arc supérieur en briques, en plein cintre, correspondent probablement aux travaux documentés vers 1850 (voir historique). La première travée est elle, percée de deux baies superposées de taille différente ; celle percée en partie inférieure comportait autrefois une menuiserie à petit bois et pourrait dater du XVIII^e siècle ; celle en partie supérieure, éclairant la tribune, comporte un encadrement molasse et linteau délardé en arc segmentaire qui pourrait aussi évoquer la même période, sans garantie. Elle pourrait encore être contemporaine de la reprise des élévations observée en façade principale. A l'est de deux grandes baies en plein cintre, un coup de sabre vertical témoigne d'une reprise de construction avec phasage différent à une date indéterminée. Deux baies très différentes éclairent cette partie de l'édifice : un petit oculus probablement ancien et une baie rectangulaire d'aspect contemporain. Percée dans le mur est, une porte avec encadrement en molasse permet, depuis la cour de l'ancien presbytère (fiche n° 57371) l'accès à la pièce servant de sacristie construite en extension à l'arrière du chevet droit. D'anciennes photos de l'intérieur de l'édifice (voir Observations) nous permettent de découvrir une assez courte nef à trois travées (la première surmontée de sa tribune en bois), éclairées principalement par les deux grandes baies méridionales. Un niveau de plancher vient interrompre la vue sur la voûte, probablement en berceau, dont on observe encore le niveau des sommiers et la corniche filante en plâtre. Contre le mur nord, une grande arcade, inscrite dans une travée d'ordre toscan (avec pilastres supportant un entablement), permet aujourd'hui d'accéder à l'extérieur par une porte recoupée dans son embrasure. Les moulures qui



en ornaient l'arc étaient relevées d'un décor peint d'étoiles. A l'est, la nef s'articule avec une courte abside à chevet droit, plus étroite, ouvrant sous un berceau brisé au faîte arrondi, et éclairée par le seul oculus sur le mur sud. Des étagères masquaient alors le probable passage vers la partie la plus orientale de l'édifice actuel que constitue la sacristie reconstruite vers 1850, qui supportait le clocher d'alors (voir historique).

Complément historique : Dès 1107 et le partage du Comté de Sermorens par le Pape, il est fait mention du "castrum Tulvonis". Le Pouillé de 1115 note l'église de « burgo Tulvonis » et la chapelle St Denis de "Tulvone". Au XIIIe siècle, Tolvon est une co-seigneurie et l'on mentionne la chapelle du château « capella Castri Sancti Dionisii », dont l'emplacement était probablement plus haut sur le Mont Saint-Denis. L'église paroissiale reste mentionnée dans le Pouillé de 1375 (« Torvone »), ou encore dans celui de 1497 ("Tornone"), sous le vocable de Notre-Dame. Elle était à la nomination de l'abbaye de Saint-Chef. A l'époque moderne, l'édifice nous est connu par plusieurs visites pastorales. Celle de 1667 mentionne l'existence, du côté de l'Epître (au sud pour une église orientée) et près du chœur, d'une chapelle de St Denis et de saint Blaise, ornementée par la confrérie du Rosaire. Le chœur n'était alors ni blanchi ni pavé et la nef ni pavée ni lambrissée. Ordre est alors donné au seigneur décimateur et aux paroissiens de procéder aux travaux requis, ainsi que de clore de murailles le cimetière et de faire réparation à la maison curiale. Lors de la visite suivante (1672) les travaux dans l'église ne sont toujours pas faits, mais on mentionne l'existence d'une chapelle saint Clair dont l'autel est "rebâti", ainsi que d'une châsse « fort ancienne » portant les reliques de Saint Denis et Saint Blaise. On y évoque également la démolition trente ans auparavant (sur ordre royal) du château et de sa chapelle. La visite pastorale de 1733 nous décrit une église "lambrissée, couverte de tuiles, pavée de molasse" et pourvue d'un clocher "bâti" en maçonnerie avec "double niche" au-dessus de l'entrée. Une sacristie est aménagée derrière l'autel. La chapelle à droite du chœur est alors sous le vocable de la Sainte Croix. A la Révolution, la paroisse de Tolvon est rattachée à celle de Saint-Etienne-de-Crossey. Sur le cadastre ancien (1819), l'église figure bien comme un édifice religieux de plan rectangulaire, avec chevet droit, entourée au nord, à l'ouest et à l'est par son cimetière. Elle est de nouveau visitée en 1832 par l'archiprêtre qui la trouve bien tenue mais demande qu'elle soit à nouveau pavée. Suite à son érection en succursale en 1844, une importante campagne de travaux est documentée vers 1850, sous la direction de l'architecte Péronnet. Elle va comprendre le dallage intérieur en briques, la pose de quatre fenêtres carrées et la réalisation d'une cheminée, d'une stalle en noyer et la confection d'une fenêtre à la tribune. Une véritable sacristie est alors construite. A l'extérieur, le clocher est restauré et couvert en zinguerie, et tandis que le toit du chœur est surélevé, le toit de la nef est prolongé (en dépassée de toiture, probablement) dans toute sa longueur. Toutefois le conseil municipal, non consulté, ne viendra pas en aide financièrement au desservant ni aux paroissiens de Tolvon ayant financé les travaux. Les archives départementales ne font pas état de travaux au XXe siècle. On sait que l'ancienne église et la cure ont été rachetées comme résidence par la famille Koszulsky (nom francisé en Kozul). Suite à des querelles avec le desservant de la nouvelle église, le propriétaire a abattu le clocher dans les années 1980. Son profil reste connu par plusieurs dessins réalisés par la famille Koszul.

Sources : Dossiers de l'Abbé Meyer, Service du patrimoine culturel, Département de l'Isère Archives Départementales de l'Isère (ADI), série 2O383/4 Brochure du centenaire de la consécration de l'église St Denis de Tolvon (11 Juin 1888 – 12 Juin 1988)

Bibliographie : Article sur le Dauphiné Libéré, 4 Novembre 1964, "Histoire du bourg de Tolvon", par Georges Fauchon.

Notes : Edifice non visité. L'intérieur de l'édifice ne nous est connu que par d'anciennes photos prises par l'Abbé Meyer (voir documentation) Selon Georges Fauchon, avant le percement de la porte principale en façade ouest, on pénétrait à l'intérieur de l'église d'origine par une porte romane au milieu du mur nord. Il indique que le mur-gouttereau nord (non vu) est percé d'une porte ménagée tardivement dans l'arcade en plein cintre qui s'adosse à l'intérieur, au mur nord de la nef. En façade, les chaînes d'angle nord et sud ont donc été surélevées a posteriori, vraisemblablement à l'époque moderne. A l'angle sud-est de l'édifice, on pouvait autrefois voir le chaînage d'angle correspondant au clocher détruit dans les années 1980, et qui surplombait la sacristie. Il n'a pas été possible d'associer avec précision un événement ou une phase de construction à la date 1776.

Toiture(s) : deux pans
Couverture(s) : tuile écaille
Inscription :
1776
Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine, fin du moyen-âge

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

17/06/2015, POISSON, Stéphane

Localisation

Adresse : Route de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 549

Notice générale

Au cœur du hameau de Tolvon, bâtie sur un emplacement en très forte pente, permettant par beau temps une vue extraordinaire depuis la Grande Sure jusqu'au Vercors avec Voiron et Coublevie en contrebas, la nouvelle église du hameau, dédiée à Saint-Denis, est un petit édifice en croix latine. Elle se compose d'une courte nef à deux travées, de deux chapelles latérales formant bras de transept, d'un clocher et d'une sacristie en vis-à-vis, de part et d'autre de la travée droite d'un chœur se terminant par une abside polygonale. Son clocher d'ailleurs assez élancé, bâti côté route, est surmonté d'une flèche pyramidale en assises de petits moellons de tuf. Même si les baies ont un profil plutôt sobre, rigoureusement en arc brisé, l'encadrement fait usage systématiquement de la pierre de taille en calcaire blanche. Ouvrant sur une placette terrassée et aménagée à l'ouest, la façade est percée d'une superposition de trois baies pour une seule travée : portail aux arêtes moulurées retombant sur des colonnettes d'angle et précédé d'un degré rectangulaire, baie à deux lancettes et oculus évoquant les remplages gothiques à l'étage, et oculus trilobé sous le pignon. Alors que la baie à deux lancettes et l'oculus sont réemployés pour les pignons des chapelles latérales, d'autres simples baies ajourent les travées de la nef et les pans du chœur, scandées de légers contreforts qui garnissent aussi les angles de l'édifice. A l'intérieur, les volumes ont gardé l'esprit du style néo-gothique le plus simple qui animait autrefois les intérieurs de nombre de petites églises rurales de la fin du XIXe siècle. Les travées sont toutes couvertes de fausses voûtes en quartiers brisés, dont les arêtes (et les arcs doubleaux brisés) sont agrémentées de fines moulures (en brique ou plâtre) retombant sur des faisceaux de colonnettes engagées contre les murs et dans les angles saillants et rentrants. Le chœur surélevé est donc voûté de même, son abside à trois pans surmontée de trois quartiers de voûte.

Complément historique : Dès la seconde moitié du XIXe siècle, dans la succursale de Tolvon, on envisage la reconstruction de l'église car l'ancienne est jugée très insuffisante et "menace ruine". Dès 1877, le Ministère autorise la fabrique de Tolvon à acquérir la vieille maison de M. Hippolyte Gros (avec cour et verger), pour servir de cure, « sous réserve de faire servir une partie de cet immeuble à la construction d'une nouvelle église ». En 1886 enfin, la famille Blanc vend officiellement à la paroisse une parcelle pour la construction de l'église, qui sera construite la même année sur les plans (conservés) de l'architecte Paul PICHAT. Le 10 septembre, l'abbé Antoine PHILIPPE - JANON, remet l'édifice à Hippolyte Perrin, maire de la commune, le conseil municipal acceptant la donation. L'édifice sera consacré le 11 juin 1888 par l'archevêque Mgr Armand FAVA. L'enquête diocésaine de 1893 précise qu'il aura été construit pour 52.000 francs dont 45.000 de subvention des Pères Chartreux. Suite à l'incendie qui dévasta la sacristie en 1929, celle-ci fit l'objet d'une réfection complète en 1930 suivant le devis de M. Delphin Honoré, de Voiron. Le PV de réception définitive est signé en février 1930.

Sources : Dossiers de l'Abbé Meyer, Service du patrimoine culturel, Département de l'Isère Archives Départementales de l'Isère (ADI), série 2O383/4

Bibliographie : Brochure du centenaire de la consécration de l'église St Denis de Tolvon (11 Juin 1888 – 12 Juin 1988)



Notes : Il est intéressant de noter que pour l'essentiel - et cela devient rare - le mobilier est encore celui d'origine : chaire, confessionnal, bénitier, fonts baptismaux, autels latéraux, chemin de croix avec croix de consécration, barrière de communion, autel principal et boiseries de part et d'autre des portes permettant d'accéder au clocher et à la sacristie.

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans, croupe polygonale

Couverture(s) : petite tuile plate rectangulaire, ardoise

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public

Interventions

14/12/2016, POISSON, Stéphane

Localisation

Adresse : 15, route de Voiron (RD520)

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Section : C

Parcelle : 597

Notice générale

Au centre du bourg de Saint-Etienne-de-Crossey, l'ancien presbytère est un édifice en longueur à deux niveaux (+ comble à surcroît), de plan irrégulier, juxtaposé au mur-gouttereau sud de l'église. Alors que sa façade ouest à trois travées irrégulières ne s'aligne pas avec celle de l'église mais selon un axe plus rabattu à l'arrière, l'édifice semble avoir été plus tardivement agrandi vers l'est, le pan de toiture de ce côté-là descendant plus bas et recouvrant un volume de bâti plus important, toujours accoté aux élévations sud de l'église (bras sur de la croisée). De fait, l'édifice apparaît sur le plan cadastral ancien et semble figurer deux corps de bâtiment accolés, dont le plan aurait été régularisé par la suite. Couvert d'un toit à deux pans, l'édifice s'ouvre par plusieurs travées d'ouvertures percées en façades ouest, sud et est. Bien que la plupart des ouvertures aient été remaniées tardivement, quelques-unes pourraient dater du XVIIe, voire du XVIIIe siècle. De cette époque pourrait bien dater la porte d'entrée à imposte vitrée surmontant son linteau monolithique (le tout avec encadrement en pierre de taille calcaire), avec ses piédroits aux fines impostes moulurées aux bases en légère saillie. A l'étage noble, plusieurs fenêtres à l'encadrement en molasse pourraient correspondre à un profil ancien, souvent transformé ; à l'ouest, la porte est surmontée d'une fenêtre à simple traverse (à encadrement plat en molasse) ; une fenêtre voisine ainsi qu'une autre sur les murs sud ont un appui saillant plus large que la baie et pourraient correspondre à d'anciennes croisées réduites en largeur a posteriori. L'actuel enduit très couvrant ne permet pas d'avancer une datation pour les autres baies, portes et fenêtres en rez-de-chaussée (avec parfois un encadrement en pierre de taille calcaire), lucarne en façade ou petits jours en pignon sud. Se dressant perpendiculairement à la façade est contre lequel il est appuyé (entre la seconde et la troisième travée en partant de la gauche), une portion de haut mur couronné d'une couverture débordante et s'arrêtant au niveau de la rue par un haut piédroit en pierre de taille calcaire, témoigne du souvenir de l'ancien portail (ses gonds métalliques sont encore en place) permettant d'accéder à la propriété.

Complément historique : Selon Georges Fauchon, le bâtiment est d'origine ancienne et aurait déjà subi une grande campagne de travaux au XVIIIe siècle comme en témoigneraient deux cheminées et des portes intérieures d'époque Louis XVI. Il figure bien sur le plan cadastral dit "napoléonien" de 1819 sur la parcelle E 89, mentionné dans les matrices cadastrales comme "presbytère" avec 12 ouvertures au lieu-dit "les Côtes de Saint-Etienne", avec à l'arrière, sur le coteau descendant vers la retenue d'eau sur la Morge, le jardin en E 88 et le verger en E 87. Mais le plan semble figurer deux corps de bâtiment accolés dans l'axe nord-sud, et dont la façade sud aurait été régularisée par la suite. Les archives publiques consultées restent assez avares d'information pour les périodes suivantes. Un "mémoire des travaux" atteste de la reconstruction du mur de clôture vers 1810-1811, enfin en 1894 un devis pour la restauration de la toiture qui "menace ruines" fait l'objet d'une demande de subvention approuvée par le Conseil des Bâtiments civils. Elle sera donc refaite en "tuiles plates à crochets". Mis en location à partir de 1907, le presbytère est alors décrit comme se composant de "3 pièces au rez-de-chaussée et de 4 pièces au premier étage", et comprenant à l'arrière un "jardin" et un "pré verger".



Sources : Archives Départementales de l'Isère (ADI), Matrices cadastrales, cotes 2598 W380-382, et 4867 W 299 Dossiers de l'Abbé Meyer, Service du patrimoine culturel, Département de l'Isère Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse, Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Bibliographie : Le Pays Voironnais, par Georges Fauchon, Edition des Cahiers de l'Alpe, publié par la Société des Ecrivains Dauphinois, La Tronche – Montfleury, 1967

Notes : Bâtiment non visité. Il est aujourd'hui occupé par un fleuriste et un centre médical.

Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites

Baies : percements rectangulaires (verticaux) ; encadrements en pierre de taille (calcaire en rez-de-chaussée ; molasse à l'étage)

Toiture(s) : deux pans / pignon(s) saillant(s)

Couverture(s) : tuile canal

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne, contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, POISSON, Stéphane

Localisation

Adresse : Route de Tolvon, chemin de l'église
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 248



Notice générale

Immédiatement bâtie à l'est de l'ancienne église dont le mur-pignon est donné directement sur sa cour, l'ancienne cure est un bâtiment de plan massé à l'est duquel une extension à deux niveaux couverte d'un toit en appentis, plus en retrait, est venue se greffer. Il est implanté à l'arrière (nord), d'une parcelle en longueur et précédé, le long de sa façade principale au sud, de son jardin qu'un mur de terrassement sépare du chemin de Saint-Denis en contrebas, qui passe également devant l'ancienne église. La façade-pignon sud qui, seule, a pu être observée, présente quelques caractéristiques intéressantes. Elle ouvre par une porte ancienne, décalée vers l'est par rapport à l'axe du faîtage, et comportant un remarquable encadrement en pierre de taille calcaire avec linteau monolithique taillé en accolade dont le profil ne peut être postérieur au XVIII^e siècle, s'il n'est pas plus ancien. Sur l'arête abattue du linteau, de part et d'autre, sont gravés sommairement les mots "PHILIPPUS" et "PERRETUS". La moulure semble se retourner en chanfrein abattu de part et d'autre de la partie supérieure des piédroits, mais le congé n'a pas pu être observé. De part et d'autre de la porte sont percées deux fenêtres rectangulaires, avec encadrement en pierre calcaire à l'ouest, en molasse à l'est. Toutes deux sont surmontées à l'étage de fenêtres de dimensions équivalentes ; celle de l'ouest est à encadrement molasse tandis qu'à l'ouest, l'enduit couvrant vient masquer l'encadrement. Deux petits jours rectangulaires (dont un peut-être plus ancien, percé à l'est, à encadrement en pierre de taille) éclairent les combles. À l'est, l'extension sous appentis avec façade en retrait est également percée d'une travée de deux baies rectangulaires superposées ; l'enduit couvrant ne permet pas d'en distinguer l'encadrement. Accessible depuis l'ouest du jardin, une porte rectangulaire à encadrement molasse ouvre directement sur la pièce servant de sacristie à l'ancienne église (voir fiche n° 56746), qui a été construite en extension à l'arrière du chevet. Les autres murs de l'édifice n'ont pu être observés.

Complément historique : Selon Georges Fauchon dans son ouvrage sur le pays Voironnais, le bâtiment est assez ancien, comme en témoigneraient à l'intérieur des cheminées et des portes intérieures d'époque Louis XVI. Le cadastre ancien (1819) permet d'attester de l'existence d'un édifice sur l'emplacement actuel, ancienne parcelle 276. Sa silhouette semble suggérer un premier corps de bâtiment carré, avec une extension rectangulaire greffée à l'est, et une petite dépendance plus à l'est encore. Le bâtiment, qui sert probablement de cure déjà sous l'ancien régime, est manifestement vendu comme bien public à la Révolution, car le tableau des Augmentations et diminutions des matrices cadastrales spécifie en 1858, que les parcelles 276 (sur lesquelles ces édifices sont bâtis), appartenant à Jean Barnier et Jacques Blanc, ont été données « à la fabrique de Tolvon » en 1842. En 1856, trois paroissiens de Tolvon adressant une requête en réparations à la commune décrivent l'édifice comme très exigü, délabré et se résumant à "une misérable cuisine suintante d'humidité, et de deux autres pièces réduites au plus pitoyable état". En 1857 de grosses réparations sont attestées (plans et devis consultés). Les travaux sont conduits par l'architecte VILLARD de Voiron. Celui-ci décrit le bâtiment d'alors (dont le plan est reproduit) comme composé de "deux ailes d'époques différentes" formant cuisine dallée en molasse (avec caveau et fruitier au fond) et salle à manger carrelée de briques, avec une chambre au-dessus, le tout surmonté d'un vaste comble auquel

on accède par un escalier mobile. Les travaux prévoient alors d'installer un plancher avec vide sanitaire à la place du dallage et du carrelage, de creuser une petite cave sous la salle à manger (avec petite rampe d'escalier au fond de la pièce), de créer un corridor en face de l'entrée pour le séparer de la cuisine par une cloison, et de remonter au niveau des planchers au-dessus des pièces de la cuisine et de la chambre qui la surmonte, ceux de l'autre aile qui étaient alors en contrebas. Des escaliers seront refaits et de nouvelles cheminées bâties. Accessible par l'extérieur, une autre petite pièce carrée figure sur le plan dressé par Villard, adossée au nord-est de l'édifice. Dans cette extension, qui abritait au rez-de-chaussée "écurie et bûcher", l'architecte prévoit de faire restaurer la pièce à l'étage, servant de chambre de bonne. Dès 1889, suite à la construction de la nouvelle église et de la donation d'un édifice pour servir de nouvelle cure (voir fiche N°59088), des parcelles de terre en A 275 et 276 vont être cédées à un particulier. Un projet de restauration est évoqué, mais aucune autre information n'a pu être confirmée dans les archives départementales. Malgré cela, les matrices cadastrales nous attestent bien qu'en 1907, la fabrique de Tolvon possède un "sol du presbytère et jardin en A 579 (nouvelle cure), mais aussi encore "jardin" en A 275 et "sol et cour" en A 276 (correspondant à la plus ancienne cure). Le bâtiment est bientôt venu car la matrice cadastrale de 1911 nous enseigne que Philippe, Janon et Bernaix, folio 46, sont propriétaires, à Tolvon, en indivision, d'une "maison d'école de filles en A 254 avec 5 ouvertures" ordinaires et d'une « maison – presbytère » en A 276 avec 12 ouvertures ordinaires. Ancienne église et ancienne cure seront par la suite rachetées par la famille Koszulsky (francisée en Kozul), d'origine polonaise.

Sources : Dossiers de l'Abbé Meyer, Service du patrimoine culturel, Département de l'Isère. Archives Départementales de l'Isère (ADI) : Etat de Sections des Matrices cadastrales, cote 4867 W 299, matrice des propriétés Foncières, cote 2598 W 380, matrice des Propriétés bâties, cote 4867 W 298 ; série 2O 383/5 "Histoire du bourg de Tolvon", par Georges Fauchon, in "le auphiné Libéré", 4 Novembre 1964.

Bibliographie : Le Pays Voironnais, par Georges Fauchon, Edition des Cahiers de l'Alpe, publié par la Société des Ecrivains Dauphinois, La Tronche – Montfleury, 1967

Notes : Bâtiment non visité.

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans, appentis

Couverture(s) : tuile canal

Inscription :

"PHILIPUS PERRETUS"

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

14/12/2016, POISSON, Stéphane

Localisation

Adresse : Route de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Parcelle : 555



Notice générale

De l'autre côté de la placette faisant face à l'entrée principale de l'église paroissiale de Tolvon, s'élève un édifice dans l'angle d'une propriété dont le terrain est sur une forte pente descendant vers le sud, encore ceinte sur plusieurs côtés d'un mur de clôture. L'édifice, de plan massé presque carré, présente donc en front de rue deux niveaux (+ un niveau de combles), tandis que côté jardin, une grande terrasse en béton en avancée, reposant sur de hauts poteaux, vient soutenir les niveaux supérieurs et définir un haut niveau de soubassement. Sur ses trois faces nord, est et ouest l'édifice ne présente que peu d'ouvertures dont une fenêtre rectangulaire à feuillure à l'étage de chaque mur, et une porte d'accès principale de même profil qui n'ouvre pas directement sur rue, mais côté Est en face de l'église, un peu en contrebas pour racheter la différence de niveau ; on y accède par un petit degré droit descendant de la rue. Seule une petite lucarne et un oculus sous combles viennent animer la façade nord, en front de rue. La façade sud par contre, ouvrant plein sud avec une vue magnifique, est percée de deux travées d'ouvertures régulières sur deux niveaux et d'une véritable fenêtre centrale sous combles, dans l'axe entre les deux travées. En front de rue, un appentis s'appuie à l'ouest contre la maison et au nord contre le mur de clôture. A l'angle nord-ouest de la propriété, une autre dépendance ouverte, sur poteaux bois, s'appuie également contre le mur de clôture.

Complément historique : Dès 1877, le Ministère autorise la fabrique de Tolvon à acquérir la vieille maison de M. Hippolyte Gros (avec cour et verger), pour servir de cure, « sous réserve de faire servir une partie de cet immeuble à la construction d'une nouvelle église ». Il s'agit probablement (à confirmer), de l'ancienne maison située sur la parcelle 578 du cadastre ancien, dont l'emplacement aujourd'hui est occupé par la placette en face de la nouvelle église, voire de la maison sur la parcelle 579 (à préciser), qui semble davantage correspondre à l'emplacement de l'édifice actuel, qui fait face à l'église et semble pouvoir être daté de la fin du XIXe siècle. Selon Georges Fauchon, le bâtiment - qu'il semble appeler "presbytère", ce qui peut porter à confusion avec l'autre bâtiment (la plus ancienne cure, voir fiche n° 57371) aurait été construit en 1888. Les matrices cadastrales nous attestent d'ailleurs bien qu'en 1907, la fabrique de Tolvon possède un jardin en A 579, sol du presbytère en A 579p et 581p (emplacement actuel), ainsi que le jardin en 275 et le "sol et cour" en 276 (correspondant à la plus ancienne cure). Selon M. Jacollin, le « presbytère » a été racheté au XXe siècle par l'AEP (une association paroissiale) qui l'a ensuite cédé au diocèse. En 2001, à la mort du dernier curé, le diocèse a fini par vendre l'édifice à un privé.

Sources : Archives Départementales de l'Isère (ADI), Tableau des Augmentations et Diminutions des matrices des Propriétés Foncières, cote 2598 W 380. Archives Départementales de l'Isère (ADI), série 2O 383/5

Bibliographie : Dauphiné Libéré, 4 Novembre 1964, histoire du bourg de Tolvon, par Georges Fauchon.

Notes : Bâtiment non visité.

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

14/12/2016, POISSON, Stéphane

Localisation

Commune : Saint-Étienne-de-Crossey

Canton : Voiron

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

La maison noble du Vivier est isolée de tout habitat, à 1800 mètres à l'ouest du village de Saint-Etienne. Les bâtiments sont élevés au flanc d'un coteau en pente douce orienté au nord-est, dont la crête portait le château de Tolvon. Le site ne présente aucun aspect défensif ; il a été installé sur une plate-forme terrassée dans la pente, si bien que le mur ouest du bâtiment fait fonction de mur de soutènement des terrains en amont, qui arrivent au niveau du premier étage. L'édifice paraît donc comme partiellement excavé dans le coteau. Le toponyme "Le Vivier" rappelle la présence d'un étang, sans doute aménagé artificiellement, encore visible sur le cadastre de 1819. Le bâtiment conservé s'insérait dans une vaste cour. Les traces d'arrachement du mur sont visibles au niveau de l'un des chaînages d'angle ; cette cour devait se refermer dans l'angle nord-est, entièrement reconstruit après un effondrement en 1968. C'est peut-être après ces travaux que les parties hautes ont été arasées et l'ensemble couvert par des toitures à un seul pan, qui ne mettent pas en valeur les différents volumes. L'édifice conserve toutefois des parties du XV^e siècle. Il présente un plan en L assez courant, avec un escalier hors œuvre, logé dans une élégante tourelle polygonale placée à la jonction interne des deux ailes. Ce dispositif permet en général de desservir deux ou trois pièces par niveau. Le bâtiment s'élevait sur trois niveaux au moins et plus probablement quatre : le dernier étage (de combles) a disparu. Il est bâti en moellons et blocs de matériaux divers, non équarris, mêlés de galets, le tout disposé en assises peu régulières ; l'ensemble se trouvait couvert et unifié par un enduit aujourd'hui disparu. Les chaînages d'angle emploient un beau calcaire local blanc en partie basse et des blocs de tuf taillé et assemblé avec soin pour les parties hautes. Sur la face nord, une fenêtre rectangulaire haute et étroite, présente un encadrement en molasse constitué de blocs à l'arête abattue, assemblés à joints fins : elle pourrait remonter à une plus haute époque (XIV^e siècle ? Remploi ?). La tour d'escalier que devait couvrir une toiture élevée, en poivrière ou à huit pans, concentre les éléments décoratifs. Le calcaire y est utilisé pour les chaînages du haut en bas et pour les encadrements : fenêtres à traverse avec encadrement chanfreiné et congés en pyramidion soignés, porte à linteau sculpté en accolade. Au centre de ce linteau prend place le blason aux armes de la famille commanditaire : écu à une bande chargée de trois rencontres (têtes) de chats. C'est également cette tour qui abrite un rare décor renaissant. Le décor peint : Il se développe sur tout le mur d'enveloppe de l'escalier et paraît très bien conservé ; seules les salissures en rendent la perception difficile. Sur un fond blanc uniforme on distingue, là un décor d'architecture feinte (colonnade rouge vif évoquant un temple ou un pavillon), ici des rinceaux rouges et jaunes encadrant symétriquement un dais vert et supportant des cygnes ou des hérons. Rubans, palmes et feuillages, oiseaux et papillons emploient les mêmes coloris : vert, jaune, rouge et gris. Ce décor d'une réelle qualité, aux dessins d'une grande finesse de trait, d'inspiration Renaissance, date probablement du XVI^e siècle.

Complément historique : La famille qui a fait bâtir cette maison n'est pas connue avec certitude à ce jour et le blason de la porte demeure non identifié. Il pourrait s'agir d'une branche cadette de la famille du Mas de Charconne –autre maison forte située sur la même commune –, en effet, Guy Allard propose comme armoiries pour Guillaume du Mas, professeur de droit civil à l'université de Grenoble, chancelier du Dauphin sous Humbert II, premier président du conseil delphinal en 1342 : "de gueules à trois têtes de lions



arrachées d'or". Mais le lien entre ce personnage et notre site n'est pas assuré. En revanche, on connaît le goût des hommes du Moyen Âge pour les jeux de mots et les armoiries parlantes (c'est-à-dire illustrant le nom de la lignée), qui expliqueraient la présence de chats pour les Cha(ts)rconne... Georges Fauchon a proposé une relation avec la famille de Phélizat de Chirens en raison de la présence des têtes de chats. Cependant le blason des Phélizat, que l'on connaît par une inscription sculptée de la fin du Moyen Âge, placée dans le prieuré de Chirens n'est pas celui-ci : les deux chats sont passants. Fauchon fait aussi allusion au mariage entre Jean du Mas de Charconne et Miane de Phélizat en 1538... D'après le cadastre de 1819, cette maison était alors la propriété d'Alexandre Flauvant, maire de Saint-Etienne-de-Crossey (section B, parcelle 54)

Caractéristiques

Datation

Epoque : fin du moyen-âge

Typologie des ouvertures et comparaison stylistique

Statut juridique

Interventions

11/01/2017, Visite extérieur, couverture photographique. Contact laissé sur place., CLAVIER, Annick

Localisation

Adresse : 65, chemin du Dessus
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1452

Notice générale

Cette maison aux allures de petit manoir, de la fin du XIXe début du XXe siècle, a été édifiée en périphérie sud-ouest du bourg, perpendiculairement à la voie, selon un plan quadrangulaire (étage de soubassement, rez-de-chaussée, premier niveau et comble à surcroît). La propriété, implantée sur une forte pente orientée nord-ouest/sud-est, est close de murs. La demeure se distingue par la présence d'une tourelle, de plan circulaire hors-oeuvre, placée sur le mur postérieur nord-est (aveugle) au niveau de son extrémité ouest. Coiffée d'un toit conique à égout retroussé recouvert d'ardoises et couronné d'un épi faitier (zinc), elle est percée de deux travées de jours verticaux (barreaudage en partie basse) éclairant les trois niveaux de cette tourelle. La façade principale, orientée au sud-ouest, s'ouvre par trois travées d'ouvertures rectangulaires, les façades latérales par une travée unique. Toutes les baies sont décorées d'un encadrement à crossettes en ciment moulé, hormis celles des façades latérales (perçements plus récents ?). Le ciment moulé a aussi été employé en chaîne d'angle pour créer un faux-appareil harpé ainsi qu'au niveau du comble dont le surcroît est souligné en façades par un bandeau ; ce niveau est éclairé par deux lucarnes couronnant le versant sud-ouest du toit.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Notes : Aucun bâtiment n'est figuré au même emplacement sur le cadastre napoléonien (1819, section F).



Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites (ciment) ; ciment moulé en chaînes d'angle (harpage)

Baies : percements rectangulaires ; encadrements en ciment moulé

Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine (fin XIXe/début XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris

dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : 117, chemin de l'Etang Dauphin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 370 à 372



Notice générale

Ancienne maison de notable, édifée au hameau de l'Etang Dauphin, au centre d'une propriété fermée s'ouvrant par un portail en pierre de taille (calcaire) à porte charretière, dotée de chasses-roues, et à porte piétonne. Cet ensemble est constitué de deux corps de bâtiments, dont un se distingue par ses caractéristiques architecturales affichant un statut social noble. Son plan actuel en L résulte de plusieurs phases de constructions. La partie la plus ancienne, édifée en fond de parcelle, dans l'axe de l'entrée, est coiffée d'un très beau toit à quatre pans à très forte pente avec égout retroussé, couvert de tuiles écaille. Son prolongement vers l'est (une seule travée d'ouvertures) avec aile en retour d'équerre vers le sud - construit plus tardivement - présente un toit à deux pans à très faible pente (tuiles canal et mécanique). Le corps de bâtiment ancien s'ouvre principalement en façade sud-est par deux travées d'ouvertures côté ouest (l'un des percements vraisemblablement repris ou créé a posteriori) et par deux portes disposées côte à côte à l'est. L'une de ces portes, couverte par un arc en plein cintre reposant sur des impostes, pourrait dater du XVII^e siècle. Elle se compose de deux vantaux, un fixe (plus étroit) et un ouvrant, surmontés d'une imposte vitrée protégée par un châssis métallique en éventail. Le corps de dépendances, de plan rectangulaire avec quelques décrochements, se développe au sud-est du corps de logis, à peu près dans l'alignement de l'aile en retour d'équerre. Il abrite une série de granges-étables juxtaposées, s'ouvrant principalement en façade sud-ouest ; certaines ont pu être associées à un logis (fenêtres couvertes d'un linteau délardé en arc segmentaire). Remarquons la très belle arcade segmentaire (clavée), en pierre de taille (calcaire), ouvrant sur l'une des granges, ainsi qu'une fenêtre à meneau, aujourd'hui obturée, percée dans le mur-pignon sud-est à l'étage (encadrement plat en molasse). Ce corps de bâtiment semble avoir été construit en plusieurs phases. Sur la façade arrière (nord-est), on peut voir que la partie nord du bâtiment a été adossée à une construction antérieure, la chaîne d'angle primitive nord-est étant aujourd'hui englobée dans les maçonneries.

Complément historique : D'après les matrices cadastrales (ADI4867W299), vers 1819 les deux bâtiments et le sol appartiennent à TIVOLLIER Jean-Marie, notaire.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Étienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Notes : Surfaces bâties sur le cadastre napoléonien de 1819 (section F parcelles 196, 197). Selon un témoignage oral, des plafonds à la française seraient conservés.

Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries apparentes ou enduites à la chaux ou au ciment, montées en moellons (tout-venant) [corps de logis] / maçonneries montées

en moellons (tout-venant) ; pierre de taille (calcaire) et blocs équarris (calcaire, molasse, gneiss...) en chaînes d'angle [corps de dépendances]

Baies : percements rectangulaires, en plein cintre ; encadrements en pierre de taille apparente (calcaire, molasse) ou peints [corps de logis] / percements rectangulaires, carrées, en arc segmentaire ; encadrements apparents en pierre de taille (molasse, calcaire), en briques, mixtes (pierre de taille molasse ou calcaire / linteau bois) [corps de dépendances]

Etat : A Bon

Datation

Epoque : moderne (17e), contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : 262, route du château
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 357

Notice générale

Cette maison bourgeoise de la fin du XVIII^e siècle, appelée localement "le Château", a été édifiée à l'écart du hameau de l'Etang Dauphin, au nord-ouest, au centre d'une importante propriété fermée (murs chaperonnés par des pierres taillées dans de la molasse ; bahut et grille en fer forgé au niveau du portail encadré par deux piédroits en pierre de taille calcaire). Cet ensemble est constitué de deux corps de bâtiments d'époque différente : la demeure a été bâtie dans les années 1780, les dépendances dans les années 1850 - précisons que deux bâtiments installés au sud-ouest de la demeure, aujourd'hui disparus et ayant pu correspondre à des dépendances, sont figurés sur le cadastre napoléonien. De plan massé (cave, rez-de-chaussée, deux niveaux et combles) l'imposant corps de logis présente des façades ordonnancées, très homogènes et soignées. Remarquons la délicate baguette en pierre de taille (molasse), qui couronne les élévations ; elle est surmontée d'une corniche qui ferme la dépassée de toiture. Le logis s'ouvre en façade principale (sud-ouest) par cinq travées d'ouvertures, la travée centrale commandant l'accès - les autres façades n'en comportant que trois ; certaines travées sont couronnées par des lucarnes (fronton de bois, ossature recouverte de feuilles de zinc, jouées vitrées, toit à deux pans), pouvant être jumelées. Le type de fenêtre adopté est caractéristique du XVIII^e siècle, couvert par un linteau délardé en arc segmentaire - les fenêtres du deuxième étage étant de plus petites dimensions. Les ouvertures du premier étage sont dotées de beaux garde-corps en ferronnerie, l'un d'eux portant l'inscription "J T 1781". L'une de ces fenêtres, aujourd'hui murée, présente un décor en trompe-l'œil, représentant des volets fermés. La porte d'entrée, percée dans le mur sud-ouest, ouvre sur un vaste vestibule au sol dallé (pierre de taille calcaire), où est installé un très bel escalier en pierre de taille (calcaire gris) à volées droites et rampe d'appui en fer forgé ; le mur d'échiffre est entièrement construit avec de grandes dalles de calcaire. A l'arrière de cet escalier, se trouve la descente de cave (pierre de taille calcaire), desservant une double cave voûtée en berceau, occupant la moitié de la surface du bâtiment, ainsi qu'un évier en pierre (calcaire), doté de deux tablettes (molasse), ménagé dans le mur nord-ouest. Du fait de la réhabilitation en plusieurs logements, la distribution intérieure a été modifiée. A l'origine, le rez-de-chaussée abritait de vastes salles destinées à la manipulation des pièces de toile et les étages étaient réservés à l'habitation - FAUCHON, p. 196. A l'arrière de la maison est installée une fontaine encore en eau. Elle se compose d'un bassin de très grandes dimensions, constitué de dalles de calcaire agrafées (sur le bord supérieur), et d'un triomphe de section carrée au couronnement élaboré ; les barres d'appui, placées sous le dauphin (simple tuyau maintenu par une console en forme de volute), sont conservées.

Complément historique : Selon la tradition orale, cette demeure aurait été une maison de chasse du dauphin de France. D'après Georges Fauchon, elle aurait été édifiée en 1781 par Joseph Tivollier - marchand de toiles, député du Mandement à l'assemblée de Vizille et maire de Saint-Etienne en 1793 - puis aurait été vendue en 1837 à la famille Dumanoir, qui possédait une exploitation agricole dans le Loir et Cher. Lors de la Seconde Guerre mondiale, des juifs y auraient été hébergés. Elle aurait ensuite abrité une colonie de vacances, puis aurait servi de squat, avant d'être achetée par Mr Hénon en 1972, qui



en revend une partie à Mr Hacquin. C'est aujourd'hui une co-propriété, les dépendances ayant été vendues à un seul propriétaire.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Bibliographie : FAUCHON, G., COUTIS, H., COMMEAUX, P., Histoire de Voiron et du pays voironnais, Auto-édition Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais, 1991, pp. 195-196

Notes : Un bâtiment de même emprise figure sur le cadastre napoléonien de 1819 (section F parcelle 25).

Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites (traces de couleur ocre orangé localement) ; pierre de taille (calcaire) apparente en chaînes d'angle (en besace) [demeure] / pierre de taille (calcaire) [fontaine]

Baies : percements rectangulaires au linteau délardé en arc segmentaire ; encadrements en pierre de taille (calcaire, molasse) badigeonnée de chaux

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne (18e)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : 8, rue des Jardins
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 498, 499



Notice générale

Implantée dans le bourg, à l'intersection de deux rues (rue du Charrat et rue des Jardins), cette grosse maison qui a subi de nombreux remaniements présente des vestiges anciens. La présence d'enduit sur les murs et d'une végétation luxuriante ne permet pas d'affirmer qu'il s'agit d'éléments d'origine ; ils pourraient très bien n'être que de simples remplois. De plan quadrangulaire, le corps de logis, couvert d'un toit à deux pans (tuiles canal), s'élève sur trois niveaux (rez-de-chaussée, premier étage et comble à surcroît). La majorité des baies ont été percées au XIXe siècle (encadrement rectangulaire plat en pierre de taille calcaire) mais certaines sont beaucoup plus anciennes et peuvent être datées de la fin XVe-début XVIe siècles. Côté rue des Jardins (façade nord-est), une fenêtre à traverse est visible au premier étage, côté est. Son encadrement en molasse, composé de piédroits à double cavets reposant sur des bases moulurées avec appui saillant, a subi les dommages du temps. Il pourrait très bien s'agir d'une croisée mais le lierre ancré sur cette façade ne permet pas de l'affirmer. Les autres baies anciennes ont été observées sur la façade arrière sud-ouest, sur cour. Au premier étage, se trouve une fenêtre à meneau dont l'encadrement, construit en molasse, est orné d'un cavet. Au niveau du comble on note la présence d'un petit jour chanfreiné (amortissement en congés au niveau des piédroits) et d'un corbeau, tout deux en pierre de taille calcaire. La présence sous le pignon d'un bardage en planches de bois ne permet pas de faire une lecture détaillée du mur, ni de retrouver d'éventuelles traces d'autres corbeaux et d'en comprendre ainsi la fonction.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)
ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)
ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)
Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse
Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse
Notes : Un bâtiment d'emprise similaire figure sur le cadastre napoléonien de 1819 (section D parcelle 2). Une aile en retour d'équerre vers le nord-est a été détruite postérieurement à 1819 afin d'agrandir la rue aujourd'hui appelée rue des Jardins au niveau de son intersection avec l'autre rue. On peut noter la présence, sur le bâtiment mitoyen côté rue des Jardins (section C parcelle 499), d'un jour dont l'encadrement en molasse (double cavet s'amortissant en congé au niveau des piédroits) rappelle celui de la fenêtre à traverse (ou croisée ?) de la demeure.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne (fin XVe-début XVIe), contemporaine (XIXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, PENON, Séverine

Localisation

Adresse : 72, rue de la Mairie
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1617



Notice générale

Cette importante propriété, comprenant une demeure et des dépendances agricoles avec un jardin attenant, est établie en périphérie nord-ouest du bourg, perpendiculairement à la voie. La propriété, close par un mur-bahut surmonté d'une grille côté rue, s'ouvre par un portail en demi-lune facilitant la circulation (piédroits en pierre de taille couronnés d'une boule et protégés d'un chasse-roue ; portail en fer forgé). La demeure, particulièrement imposante, adopte un plan en L (rez-de-chaussée, deux niveaux et combles) résultant de plusieurs phases de construction. En effet, sur la façade ouest (arrière), on peut voir les vestiges d'une tour de plan carré, autrefois hors-oeuvre, sur laquelle une construction est venue s'appuyer au sud. Cette tour, qui s'ouvre par une travée de croisées du XVIIe s. (encadrement plat en pierre de taille calcaire, appui saillant ; parties supérieures des croisées condamnées), abrite un très bel escalier rampe-sur-rampe à deux volées en pierre de taille. Il desservait un corps de logis, qui a été très modifié au cours des XVIIIe s. et XIXe s. et agrandi au nord. Il a néanmoins conservé quelques éléments de l'époque moderne, notamment : une fenêtre à traverse moulurée de la fin du XVe s./XVIe s. (molasse ; double cavet ; traverse disparue), percée en façade sud (1er étage) ; une porte d'entrée du XVIIe s., percée en façade principale (est ; sur cour), couverte d'un arc en plein cintre, à clé saillante et pendante, reposant sur des impostes moulurées et dotée d'un beau vantail clouté ; cette porte ouvre sur un long couloir, étroit, voûté en plein cintre et desservant l'escalier, ainsi que les pièces du rez-de-chaussée (portes à chanfrein amorti en congé). L'architecture de cette maison de l'époque moderne affichait incontestablement le statut social de son propriétaire, un seigneur. Au début de la période contemporaine, cette demeure subit une importante phase de travaux de réhabilitation : les ouvertures des façades sud et est, réparties en travées (quatre sur chaque mur), sont percées et le deuxième étage est créé en surélevant la toiture, qui présentait jusqu'alors une pente forte, comme on peut le voir sur le mur-pignon nord (maçonneries apparentes). Les fenêtres des étages de la façade principale prennent appui sur un cordon filant (molasse) soulignant les niveaux et marquant ainsi l'horizontalité de l'édifice. Signalons l'enduit peint du corps de bâtiment principal, où les chaînes sont représentées harpées (liseré ocre-brun), ainsi qu'un potager (molasse ; trois trous) installé dans une embrasure de fenêtre. L'observation du cadastre napoléonien a permis de constater que l'agrandissement nord du corps de bâtiment principal était déjà bâti en 1819. Les parties est et nord abritent deux caves indépendantes, semi-enterrées, qui auraient abrité un chai ; celle au nord est voûtée en berceau, tout comme la pièce qui la surmonte et qui présente un très beau dallage en pierre. Au sud de ces espaces, une pièce, appelée "chapelle", comporte une niche en cul-de-four. Signalons également la présence d'un décor en trompe-l'œil (quasi effacé) sur la façade sur rue, représentant une fenêtre aux volets fermés. Les dépendances, situées en face de la demeure, à l'est, ont été agrandies au sud après 1819. La partie la plus ancienne comporte une grange centrale flanquée de deux étables, le tout surmonté du fenil. Ces espaces s'ouvrent en façade ouest par des arcades en anse de panier en pierre de taille calcaire (arc en brique pour la grange), qui sont protégées par une importante dépassée de toiture ; celles des étables sont accotées d'un jour carré barreaudé permettant d'éclairer et de

ventiler ces espaces réservés aux bêtes et sont surmontées d'une ouverture haute servant à engranger le foin. Remarquons la qualité architecturale de ces dépendances, notamment la forme des ouvertures et le soin apporté à la construction : le soubassement est, en effet, entièrement bâti en pierre de taille. Une troisième étable a été ajoutée au sud, reprenant le même type d'ouverture ; des loges à cochons et un poulailler ont été ensuite juxtaposés contre. Un puits, situé au niveau du mur de clôture (margelle et son mur non conservés), alimentait autrefois la propriété en eau.

Complément historique : Ancienne propriété d'une famille noble grenobloise, Flauvant (médecins, avocats, magistrats...). A partir de 1633, un certain Dr Flauvant fait baptiser ses enfants à Saint-Etienne. Alexandre Flauvant, maire de la commune, est nommé en 1826 conseiller de Préfecture. La propriété est vendue en 1875, en mauvais état, par les descendantes de la famille Flauvant à Pierre Barnier, tailleur de pierre renommé et ayant travaillé notamment pour les chartreux - arrière grand-père du propriétaire actuel. Ce sont ses enfants qui divisèrent la maison en plusieurs appartements. Au XIXe s., la chapelle aurait accueilli une école de garçons tenue par les frères de la Sainte-Famille (GALIANO 2006).

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Bibliographie : FAUCHON, G., COUTIS, H., COMMEAUX, P., Histoire de Voiron et du pays voironnais, Auto-édition Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais, 1991, pp. 192-193

GALIANO, M., En Chartreuse... Sur les pas de Jean ou mon village de haut en bas, Editions la Vertevelle, juin 2006, p. 80

Notes : Surface en partie bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (section C parcelle 338).

Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites (chaux), montées en moellons (calcaire...) ; pierre de taille (calcaire) enduite en chaînes d'angle [demeure] / maçonneries enduites (chaux) ; pierre de taille (calcaire) apparente en chaînes d'angle et en soubassement [dépendances]

Baies : percements rectangulaires, cintrés, croisées ; encadrements peints ou en pierre de taille (calcaire) apparente [demeure] / percements en anse de panier, rectangulaires ; encadrements en pierre de taille (calcaire) apparente [dépendances]

Etat : A Bon

Datation

Epoque : moderne (fin 15e/16e ; 17e ; 18e), contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : rue du Magnin ?
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1561, 501, 503, 509

Notice générale

Imposante bâtisse, de plan massé (R+2+C), dépendant d'une importante propriété de notable, autrefois close, installée dans le bourg, parallèlement à voie principale. On accède à la propriété par un très beau portail, constitué d'une arcade segmentaire en pierre de taille (calcaire bouchardé ; claveaux ; écusson muet) reposant sur de hauts piédroits à sommier mouluré, et n'ayant pas conservé ses battants, ni sa couverture ; il ouvre sur une cour, où est préservé un puits. Un jardin se développe à l'est de la maison. La demeure s'ouvre principalement en façade sur rue par quatre travées d'ouvertures rectangulaires, l'une des travées médianes donnant l'accès ainsi qu'une seconde porte percée entre deux travées. Les façades latérales ne comportent qu'une seule travée, la façade postérieure étant aveugle. Sur le mur nord-ouest, apparaissent un conduit de cheminée en encorbellement et une évacuation en saillie d'un évier en pierre (molasse). Les façades présentent un enduit peint, les chaînes d'angle étant dessinées, ainsi que les encadrements des ouvertures (fond beige / liseré ocre brun) ; à noter sur la façade sud-est, un décor de fenêtre en trompe-l'œil. Cette bâtisse est coiffée d'un très beau toit brisé à quatre pans, présentant une série de lucarnes à croupe débordante donnant du jour aux combles. Quant aux dépendances agricoles, elles occupaient un bâtiment de plan en U, qui fermait l'ensemble à l'ouest ; une partie de ce bâtiment, qui est aujourd'hui divisé, a été détruite. L'aile nord-est abritait une grange-étable, dans laquelle a été installé un atelier de maréchal-ferrant, en activité jusque dans les années 1950. La grange, centrale, s'ouvrait par une très belle arcade segmentaire en pierre de taille (calcaire), tandis que la porte de l'étable a été agrandie a posteriori ; ces ouvertures sont surmontées de celles permettant d'engranger le foin dans le fenil. L'ensemble comportait également un pigeonnier (fiche). L'alimentation en eau de cette propriété se faisait autrefois par un puits, aujourd'hui condamné (fermeture par une pierre scellée par une chape de béton). Sur la margelle en pierre de taille, est installé un triomphe, également en pierre.

Complément historique : Ancienne propriété de la famille Vagnon, cédée à la famille Garron (qui en est propriétaire en 1819), puis Fagot-Revurat.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Notes : Surfaces bâties sur le cadastre napoléonien (1819 ; parcelles D 7, 8 et 1).

Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites (chaux) ; trompe-l'œil [demeure] / maçonneries apparentes, montées en moellons (calcaire) ; pierre de taille (calcaire) en chaîne d'angle [grange-étable] / maçonneries apparentes montées en moellons et pierre de taille [puits]

DISPARU

Baies : percements rectangulaires ; encadrements peints en pierre de taille (calcaire ; molasse) ; appui saillant (béton ; étages) [demeure] / percements segmentaire et rectangulaires ; encadrements en pierre de taille (calcaire), en bois ou mixte (IPN / pierre de taille) [grange-étable]

Etat : Disparu

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015)., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : 8 et 18, chemin du Dessus
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1555, 401



Notice générale

Cette demeure, implantée dans le bourg, parallèlement et en retrait par rapport à la rue, appartient à un ensemble composé de deux autres bâtiments (dépendances non vues) formant un "U" autour d'une cour. Elle est aujourd'hui cachée derrière un haut mur de clôture percé d'un portail et d'une porte piétonne, masquant l'entrée d'origine. Il s'agit d'une porte cochère dont les piédroits, construits en pierre de taille calcaire, supportent un arc segmentaire. De plan rectangulaire, le logis, couvert d'un toit à deux pans en tuile canal, s'élève sur deux niveaux (rez-de-chaussée et premier étage) surmontés d'un comble. D'après le cadastre napoléonien, la présence d'une chaîne d'angle (blocs de tufs alignés) et l'agencement des baies, il a été agrandi après 1819 vers le nord-est. La majorité des baies observées en façade sur-est, sur rue, datent du XVIIIe siècle. Ce sont de grandes fenêtres à encadrement en molasse avec linteau délardé et appui mouluré, qui apportent du jour au premier étage du logis. Il semblerait qu'une fenêtre à meneau à encadrement calcaire chanfreiné ait été conservée en rez-de-chaussée, attestant une origine plus ancienne de la demeure (fin XVe-début XVIe siècles).

Complément historique : D'après les matrices cadastrales (ADI4867W298), la maison (16 ouvertures) appartient à MARTIN Séraphin [f°226].

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Notes : Des bâtiments d'emprise similaire figurent sur le cadastre napoléonien de 1819 (section F parcelle 163).

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne (fin XVe-début XVIe, XVIIIe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, PENON, Séverine

56685

Localisation

Adresse : 126, rue des Sources
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : 891, 892



Notice générale

Située au cœur du hameau le Picard, cette ancienne maison noble transformée par la suite en ferme, a conservé quelques éléments anciens pouvant la dater du XVII^e siècle. Le corps de logis ancien, de plan rectangulaire, a été agrandi vers l'est par un bâtiment récent venu s'accoler contre sa façade arrière. Lorsque l'on compare le plan actuel à celui de 1819 (cadastre napoléonien), on remarque que le logis, initialement de plan carré, a été agrandi postérieurement à 1819 vers le nord. L'enduit qui recouvre toutes les façades ne permet pas d'observer de façon détaillée les murs et de retrouver trace de cet agrandissement. Couvert d'un toit à quatre pans à égout retroussé en tuiles écaillés refait récemment, le logis s'élève sur deux niveaux (rez-de-chaussée et premier étage) et s'ouvre à l'ouest, face à la dépendance. Seule la travée plus ou moins centrée sur la façade se compose de baies anciennes typiquement XVII^e siècle. Elle s'ouvre en rez-de-chaussée par une porte en arc plein-cintre avec clé passante et pendante reposant sur des impostes moulurées. Son encadrement plat est construit en pierre de taille calcaire. Cette porte est surmontée à l'étage par une fenêtre à meneau à encadrement plat. Celui-ci étant recouvert d'un badigeon, il est impossible d'en connaître le matériau de construction. La dépendance, implantée face à la demeure à l'ouest, a été surélevée, les portes de grange ont été transformées et le côté sud a fait l'objet d'une réhabilitation en logement.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)
ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)
ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)
Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Étienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse
Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse
Notes : Les deux bâtiments (logis et dépendance) figurent sur le cadastre napoléonien de 1819 (section E parcelle 187) avec des emprises au sol légèrement différentes (agrandissement de la demeure de plan carré vers le nord après 1819).

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne (XVII^e), contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : chemin de la Roche
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : 1652



Notice générale

Ancienne maison seigneuriale, appelée "Château de la Roche", édifée au lieu-dit "la Roche", à l'est du hameau du Perrin ; espace ouvert. Cette maison, qui a autrefois appartenu à un seigneur, comme en témoigne la qualité architecturale de certaines ouvertures et installations domestiques conservées, est devenue par la suite une exploitation agricole - dépendances installées dans l'aile nord-ouest. Elle a connu plusieurs phases de construction et de réaménagement au cours des siècles, notamment des agrandissements au sud-ouest et au nord-ouest. Notons qu'en 1819, elle adopte un plan massé. La partie la plus ancienne, qui date de la fin du XV^e s./XVI^e s., conserve en façade principale (sud-est) plusieurs très belles ouvertures de cette époque, notamment une fenêtre à traverse et une croisée (partiellement murées), en pierre de taille (molasse), qui éclairent l'étage. La croisée présente un encadrement orné d'un double cavet avec un bel appui saillant, tandis que la fenêtre à traverse, dont la partie inférieure a été élargie a posteriori, comporte un encadrement à baguette et base prismatique ; toutes deux comportent des allèges en tuf et des embrasures intérieures appareillées, afin d'augmenter l'apport de lumière. Une seconde fenêtre à traverse, percée en rez-de-chaussée (a posteriori ?), possède un encadrement en pierre de taille (calcaire), doté d'un large chanfrein à base sophistiquée (buticulaire ?) ; dans l'embrasure intérieure, entièrement montée en pierre de taille et couverte d'un arc segmentaire, prend place un potager en molasse, équipé de deux trous. Remarquons l'épaisseur des murs du bâti ancien avoisinant les 1,30 m. A l'intérieur, les pièces du rez-de-chaussée sont couvertes de plafonds, dont les énormes poutres murailles reposent sur des corbeaux en pierre de taille (calcaire). Les plafonds à la française de l'étage (XVII^e s.) comportent des caissons moulurés. Précisons que l'un de ces plafonds recouvre les ouvertures supérieures de la croisée, ce qui signifie donc que les niveaux de plancher primitifs ont été abaissés au XVII^e s. Au niveau du comble, ainsi que dans les dépendances, on peut voir les vestiges d'un large arc segmentaire, qui couvrait une ouverture percée dans le mur nord-ouest ; cette ouverture, également recoupée par le niveau de plancher du XVII^e s., confirme le constat précédent. Signalons également la présence d'un arc en pierre de taille (molasse ; segmentaire), en saillie du mur et partiellement conservé, placé en partie supérieure du mur nord-est du rez-de-chaussée et reposant sur un culot ; il pourrait s'agir d'un chevêtre ou d'un renfort sur lequel reposait une cheminée monumentale située à l'étage, ce que semble confirmer le large conduit aménagé dans l'épaisseur du mur, visible au niveau du comble. Ce dernier conserve les traces de deux clayes (croûte de suie), l'une adossée à un conduit de cheminée en briques (souche conservée) et l'autre placée dans un angle. Comme on peut le voir sur le mur nord-ouest, ce corps de bâtiment a été agrandi au sud-ouest a posteriori : la chaîne d'angle primitive nord-ouest est aujourd'hui englobée dans les maçonneries. Cet agrandissement, incendié récemment, s'ouvre sur trois niveaux (R+2) par une travée d'ouvertures en façade sud-est, et deux au sud-ouest. Sur la façade arrière, nord-ouest, le piédroit d'une ouverture à coussinet est conservé. Quant aux dépendances, elles sont installées dans l'aile en retour d'équerre nord-ouest. Elles comprennent une grange, une étable et un fenil s'ouvrant en façade sur rue (nord-est) ; les accès sont protégés par une

importante dépassée de toiture, sous laquelle prend place un séchoir à noix. Les élévations sont maçonnées sur la hauteur du rez-de-chaussée en façade principale, ou du soubassement pour les autres, puis en pisé. Une loge à cochon est juxtaposée au mur nord-ouest, alignée sur la façade sur rue ; elle est couverte d'un appentis. Mentionnons la présence d'un ancien pigeonnier, privilège de la noblesse jusqu'à la Révolution, installé de l'autre côté de la voie (fiche).

Complément historique : Cette maison aurait appartenu au seigneur Garcin de la Roche - seigneurie qui, au début du XVIIe s., est passée aux mains de la famille Vachon. En 1494, François et Aimon de Garcin de la Roche fondent la chapelle Sainte-Marguerite dans l'église du bourg. En 1819, le propriétaire de cet ensemble est Jh. Perrin-Gaillat.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Bibliographie : FAUCHON, G., COUTIS, H., COMMEAUX, P., Histoire de Voiron et du pays voironnais, Auto-édition Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais, 1991, pp. 189-190

Notes : Depuis 2007, date de création de la fiche, la demeure a subi une réhabilitation (création de sept logements à loyers modérés) qui l'a totalement défiguré. Un vrai carnage a été opéré avec destruction quasi totale des fenêtres anciennes en façade sud et création d'une tour dans l'angle intérieur formé par les deux ailes. Un bâtiment de plan carré figure au même emplacement sur le cadastre napoléonien de 1819 (section B parcelle 940).

Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites (chaux ; dégradé) ; pierre de taille (calcaire, tuf) en chaînes d'angle [corps de bâtiment primitif] / maçonneries apparentes montées en moellons ; pierre de taille (calcaire) en chaînes d'angle ; briques [agrandissement] / maçonneries partiellement enduites (chaux), montées en moellons (calcaire, grès, gneiss... ; rez-de-chaussée ou soubassement) ; pisé (élévations supérieures) [dépendances]

Baies : percements rectangulaires ou carrés (croisée) ; encadrements apparents en pierre de taille (calcaire, molasse) [corps de bâtiment primitif] / percements rectangulaires ou segmentaires ; encadrements apparents en pierre de taille (calcaire) ou briques [agrandissement] / percements rectangulaires ; encadrements apparents en bois ou mixtes (pierre de taille calcaire / linteau bois) [dépendances]

Etat : T Mauvais

Datation

Epoque : moderne (fin 15e / 16e / 17e), contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : 196, chemin de la Roche
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : 712, 714



Notice générale

Cette maison rurale de type unitaire accolé, adoptant un plan rectangulaire imposant par ses dimensions, est implantée au lieu-dit "la Roche", en face de l'ancienne maison seigneuriale, édifée de l'autre côté de la voie (fiche). Cet ensemble, appelé "Maison Neuve", pourrait correspondre aux anciennes dépendances de la maison seigneuriale - tout du moins pour partie. Le logis et les dépendances agricoles sont ici réunis sous un même toit. Le logis, qui s'élève sur trois niveaux (R+1+C), a subi des réaménagements, qui ont marqué les façades. Le mur-pignon sud-est concentre la majorité des ouvertures, certaines ayant été percées tardivement. Malgré les remaniements intérieurs, le logis a conservé une ancienne cheminée, dotée de piédroits en pierre de taille (calcaire). Il existait autrefois une communication intérieure entre le logis et l'étable, aujourd'hui transformée en placard. Signalons l'absence de cave en raison de sources, qui nécessitent la création d'un vide sanitaire pour limiter les remontées humides. Les dépendances comprennent une double grange-étable et un hangar - la grange-étable et le hangar, occupant la partie nord-ouest du bâtiment, semblent avoir été construits a posteriori et vraisemblablement en deux temps. Les accès se font principalement depuis la façade sud-ouest, certaines ouvertures ayant été modifiées. Notons l'arcade segmentaire en pierre de taille (calcaire ; claveaux) de la grange centrale. Face au logis, à l'ouest, est installé un four à pain indépendant en très mauvais état. Une fontaine en pierre de taille (calcaire) alimentait en eau la propriété. Mentionnons la présence d'un ancien pigeonnier, privilège de la noblesse jusqu'à la Révolution, installé au nord-ouest du logis. Autrefois indépendant (plan carré), il a été intégré à une bâtisse (parcelle B2 712) après 1819, occupant l'angle sud-ouest. A l'extérieur, il se distingue par sa couverture aujourd'hui préservée : il est, en effet, coiffé d'un très beau toit en pavillon à égout retroussé couvert de tuile écaillée. Il présente également, à l'étage (au sud-est), une petite ouverture de belle qualité à encadrement chanfreiné amorti en congé (molasse).

Complément historique : Cette ancienne exploitation agricole a fonctionné jusqu'en 1963 ; la polyculture était pratiquée (blé, avoine) et le cheptel se composait de 10 vaches laitières. A l'intérieur du logis, il y aurait eu une pièce appelée "la boutique" en lien avec l'activité de tissage (à domicile).

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Étienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Notes : Le pigeonnier (section B parcelle 943), ainsi que la dépendance (hormis le hangar ; section B parcelle 944) figurent sur le cadastre napoléonien de 1819.

Caractéristiques

Elévation(s) : maçonneries enduites ; pierre de taille (calcaire) en chaînes d'angle [logis] / maçonneries apparentes, montées en moellons (calcaire) [dépendances] / maçonneries enduites (chaux) [four à pain]

Baies : percements rectangulaires ; encadrements apparents en pierre de taille (calcaire) ou enduits [logis] / percements rectangulaires ou segmentaires ; encadrements en pierre de taille (calcaire), mixtes (pierre de taille calcaire / linteau IPN) [dépendances] / maçonneries enduites (chaux) [four à pain]

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne, contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : Hameau de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A2
Parcelle : 225

Notice générale

Modeste maison mitoyenne, s'apparentant au type vigneron, implantée dans le hameau de Tolvon, en retrait de la voie principale, sur une pente orientée nord-est/sud-ouest ; espace ouvert. Cette maison, flanquée de deux autres habitations remaniées, présente des caractéristiques du type vigneron. Le logis se développe, en effet, à l'étage, desservi par un escalier extérieur en pierre (grossièrement taillée), qui longe la façade sud-est (marches fracturées ; garde-corps maçonné à couronnement en "saut de moineau") ; cet escalier est protégé par une importante dépassée de toiture soutenue par des jambes de force. Le rez-de-chaussée abrite un cellier (ou cave ou remise), la porte étant percée en avant de l'escalier ; cet espace est éclairé par une fenêtre, réduite a posteriori, vraisemblablement lors de la mise en place de l'escalier - qui en masque une partie. Remarquons la pierre d'évier en molasse, installée dans la pièce à vivre du logis, surmontée d'un petit jour ; l'évacuation des eaux se faisait à l'extérieur.

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien (1819).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.



Caractéristiques

Etat : Menacé

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : rue du Magnin ?
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1562

Notice générale

Petit bâtiment de plan massé (R+1+C), indépendant, bâti dans le bourg à l'arrière d'une importante propriété (fiche). La façade principale, alignée sur un mur de clôture (couronnement en pierre de taille molasse), s'ouvre sur une cour aujourd'hui commune. Appelée "pigeonnier" selon l'usage local, cette construction, en très mauvais état, comporte un rez-de-chaussée, qui a pu abriter une cave ou une remise, un étage indépendant correspondant à un logis (modeste) et un pigeonnier installé dans le comble. L'accès au rez-de-chaussée se fait par une porte présentant un encadrement en calcaire mouluré (chanfrein amorti en congé ; linteau fissuré), celle de l'étage étant en molasse (mouluration identique). Cette porte, flanquée d'une fenêtre de proportion carrée, est desservie par un escalier et un balcon de bois, protégé par un appentis installé a posteriori (consoles). L'intérieur de la pièce de l'étage conserve les vestiges d'une cheminée adossée, installée dans l'angle sud ; le manteau (bois) est porté d'un côté par un piédroit en pierre et prend appui de l'autre dans le mur sud-est ; la hotte, montée en briques, est partiellement détruite. Notons qu'à l'intérieur du foyer, une seconde cheminée de plus petites dimensions a été installée lors de l'abandon de la précédente ; la hotte repose sur deux corbeaux. Quant au pigeonnier, les seuls éléments l'attestant sont la présence d'un cordon en pierre de taille (molasse) filant sur les façades nord-ouest et sud-ouest (recoupé en façade principale par une fenêtre carrée de bois), certains caractères morphologiques (plan massé, appentis) et le fait qu'il soit rattaché à une propriété de notable ; toutefois, les maçonneries intérieures ne présentent aucun trous de boulin visibles. Est-ce qu'un autre système de nid a pu être mis en place (panier en osier...) ? Est-ce que le bâtiment a été conçu dès l'origine comme un pigeonnier et réhabilité par la suite, ou était-ce simplement un pigeonnier-sous-comble ?

Sources : ADI 4P4/194 (1819)
ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)
ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)
Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse
Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse
Notes : Surface partiellement bâtie sur le cadastre napoléonien (1819). Niveaux de plancher détruits. Bâtiment racheté par la commune en vue d'une démolition - budget voté au Conseil municipal.

Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites (chaux), montées en moellons ; blocs équarris en chaînes d'angle
Baies : percements rectangulaires et carrés ; encadrements en pierre de taille (calcaire en rez-de-chaussée ; molasse à l'étage ; bois comble)
Etat : Disparu

Datation

Epoque : moderne, contemporaine

DISPARU

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015)., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : Hameau de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A2
Parcelle : 227



Notice générale

Four à pain privé, accolé à une maison d'habitation (mur nord-ouest), qui est implantée dans le hameau de Tolvon. Ce four comporte une brasière en terre réfractaire, signée "TERRASSIER / TAIN DROME", fermée par une tôle amovible munie de deux poignées ; sous l'autel prend place un cendrier, fermé par une pierre taillée dans de la molasse. Il est équipé d'une hotte à structure métallique et galandage de brique ; le conduit se termine par une très jolie souche de cheminée de briques.

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819
Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau La Vigne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : D1
Parcelle : 84



Notice générale

Imposante grange-étable, de plan rectangulaire, implantée dans le hameau du Charat, le long de la Route de l'Ancienne Poterie (VC n°8). Cette dépendance comprend une grange centrale flanquée de deux étables, un hangar situé dans l'extrémité sud-ouest du bâtiment et construit a posteriori (chaîne d'angle sud aujourd'hui englobée dans les maçonneries), et un fenil qui surmonte l'ensemble. Ces espaces s'ouvrent en façade sur rue (nord-ouest), à l'exception du fenil qui est percé dans le mur-pignon sud-ouest (ouverture haute) ; les étables comportent également une ouverture ménagée en façade postérieure, afin de les ventiler et de les éclairer. Si les pignons du fenil sont entièrement maçonnés, un espace vide situé entre la charpente et les maçonneries permet néanmoins de le ventiler, afin de limiter le développement de gaz lié à la fermentation. Une faible dépassée de toiture protège les façades, légèrement plus importante au niveau du hangar en façade principale.

Complément historique : surface non bâtie sur le cadastre napoléonien (1819).
Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Lieu-dit Le Puzais
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 474 § 475



Notice générale

Grange-étable isolée, de plan rectangulaire, implantée en limite de commune, au nord du hameau du Seyx, dans une prairie, sur un replat. Cette dépendance, qui accueille toujours des bêtes durant l'été, comporte une grange centrale, aux accès traversants, flanquée de deux étables, surmontées d'un fenil. L'étable la plus au sud n'occupe pas toute la largeur du bâtiment. Un hangar a été juxtaposé au bâtiment, au nord, après 1819. Les accès aux différents espaces se font en façade est, à l'exception du fenil - l'engrangement devait se faire depuis l'intérieur. Signalons que les piédroits des ouvertures de la grange et des étables sont moulurés (chanfrein amorti en congé). A l'intérieur, les cloisons qui séparent les étables de la grange présentent à leur base de grandes dalles posées de chant surmontées de planches dans lesquelles sont ménagés des traçons, permettant d'alimenter directement le râtelier. Face à la grange, est installée une fontaine, qui sert toujours à abreuver les bêtes. Elle se compose d'un bassin en pierre monolithe (calcaire) et d'un triomphe en pierre de section carrée, adossé à l'un des petits côtés. L'eau s'écoule par un tuyau métallique.

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle B 816) mais sans le hangar.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A2
Parcelle : 207



Notice générale

Four à pain privé, indépendant, faisant partie d'une maison rurale de type dissocié, dont le logis a été très remanié, implantée dans le hameau de Tolvon (entrée nord). Ce four à pain, encore utilisé deux fois par an, est installé au nord-est de l'exploitation agricole, sur l'arrière, sur un replat en bas de pente ; il s'ouvre au sud-est. Sa qualité de construction est à remarquer. La molasse est ici utilisée sous forme de moellons au niveau de la voûte, de pierre taillée pour la brasière (5 claveaux), l'autel, particulièrement large, et le cendrier - la paroi le fermant est détruite. En l'absence de hotte, et afin de protéger la charpente d'éventuels retours de flamme, une pierre débordante est placée au-dessus de la brasière - ce dispositif est, par ailleurs, antérieur à la mise en place de hotte. La brasière est fermée par une simple tôle amovible.

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle A 221 ?). Four à pain appartenant à JM. Perrin en 1910.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau de la Grimaudière ou Griment
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : 529



Notice générale

Four à pain privé, de plan rectangulaire, installé dans le hameau de la Grimaudière (ou Griment), en bordure de la voie d'accès (cul-de-sac). La ferme dont il dépend, construite en face, ne présente plus beaucoup d'intérêt. Ce four, ouvert au nord-est, comporte une voûte montée en briques s'ouvrant par une brasière constituée de deux éléments en terre réfractaire signés "TERRASSIER DROME" et fermée par une tôle amovible munie de deux poignées. L'autel, qui est en molasse, est doté d'un cendrier d'une faible profondeur. Le four est équipé d'une hotte à structure métallique et galandage (briques).

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle E 545). D'après la matrice du cadastre napoléonien, le four à pain appartenait à J. Bourgeat en 1911 (f°168).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Le Seyx
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 1088 § 1089 § 1090 § 1606



Notice générale

Série de granges-étables mitoyennes juxtaposées, formant un long bâtiment rectangulaire, implanté dans le hameau du Seyx, sur une pente orientée ouest/est, le long d'un chemin disparu et perpendiculairement à un autre. La disposition singulière de ces granges-étables en font leur intérêt - elle pourrait révéler un esprit communautaire propre aux habitants de ce hameau isolé du reste de la commune, comme le laisse à penser la propriété de la fontaine, qui appartient au hameau. Ce type d'organisation a été adopté dans les Entremonts pour un groupement isolé de granges-étables. En haut de pente, le bâtiment abrite deux hangars successifs, dans la partie médiane, deux granges-étables - les étables étant centrales - et au niveau de l'extrémité est, une étable, qui semble avoir été construite a posteriori (coups de sabre verticaux visibles en façades sud et nord). Les ouvertures de ces différentes granges-étables se font en façade sud, à l'exception de la plupart des ouvertures fenières, qui sont "creusées" dans le mur opposé (pisé).

Complément historique : surfaces bâties sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelles B 710 et 711)

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Converselard et Chanfrey
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 434



Notice générale

Modeste grange-étable isolée, de plan rectangulaire, implantée au nord-ouest du hameau du Seyx, dans une clairière, sur une pente orientée ouest/est, en surplomb d'un chemin menant à Saint-Nicolas-de-Macherin et à Saint-Aupre et distante d'environ 150 m d'une autre grange-étable isolée (fiche), située au sud. Cette dépendance, de petites dimensions et adossée à un talus, comporte une grange et une étable, s'ouvrant en façade sud. L'absence d'ouverture extérieure sur le fenil laisse à penser que le foin était engrangé depuis l'intérieur de la grange. Il se pourrait qu'il y ait eu un logis sommaire à l'arrière de la grange. En effet, sur le mur extérieur ouest, on peut voir un aménagement en pierre (une dalle horizontale reposant sur deux autres placées verticalement) pouvant correspondre à une sortie de conduit de cheminée (aujourd'hui murée). Signalons que les maçonneries présentant des désordres (fissures verticales en façades ouest et est) sont ceinturées par un filin métallique et que le mur est est assis sur des gros blocs.

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle B 618).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Les Roux
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : 82



Notice générale

Four à pain en partie ruiné, de plan rectangulaire, installé dans le hameau des Roux, en bordure d'un chemin de desserte (cul-de-sac). Ce four, ouvert au nord-ouest, a perdu sa toiture (incendie ?). Il comporte une voûte montée en briques s'ouvrant par une brasière en pierre de taille (molasse ; claveaux), vraisemblablement fermée par une tôle amovible, et un autel, également en molasse ; à côté de la brasière, prennent place deux niches superposées, constituées de dalles plates posées de chant et horizontalement. Au-dessus de la brasière, une dalle débordante est conservée ; en l'absence de hotte, elle permettait de protéger la charpente d'éventuels retours de flamme ou étincelles. Bien que ce four à pain ne soit pas figuré sur le cadastre napoléonien, il pourrait lui être antérieur au vu de sa composition.

Complément historique : Surface non bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819, au vu de sa composition, ce four à pain pourrait lui être antérieur.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Ruiné

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

58067

Localisation

Adresse : Hameau Le Seyx
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 508



Notice générale

Four à pain indépendant, établi au cœur du hameau du Seyx, perpendiculairement à la voie, adossé à une rupture de pente. Il a été utilisé régulièrement jusque dans les années 1960. Ce four comporte une importante voûte montée en pierre de taille (molasse), une brasière clavée en molasse, fermée par une tôle munie de deux poignées, un autel également en molasse non pourvu de cendrier. En l'absence de hotte, une pierre (fracturée), disposée en saillie au-dessus de la brasière, permet de protéger la charpente en déviant les éventuels retours de flamme. A l'avant de la structure, deux placards sont ménagés dans les murs. Visite en 2017 : la charpente du four vient d'être refaite bénévolement par les habitants du hameau avec le réemploi d'une grande partie des tuiles creuses d'origine. L'ensemble (voute et hotte) a également été soigneusement nettoyé. L'objectif est de le remettre en activité régulièrement.

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle B 713).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau du Biot
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A1
Parcelle : 111



Notice générale

Grange-étable, de plan rectangulaire, implantée dans le hameau du Biot, au nord de celui du Paris ; accès depuis un espace privatif ouvert. Cette dépendance agricole, qui dépend d'une maison rurale (type unitaire vraisemblable, logis juxtaposé sur l'arrière - non vu), comporte une grange et une étable (porte rehaussée), surmontées du fenil. Ces différentes parties présentent la particularité de s'ouvrir dans le mur-pignon nord, sur l'espace privatif, l'ouverture du fenil surmontant la porte grangère (vantaux en trois parties avec aération en partie supérieure). Ces espaces sont flanqués à l'ouest d'un hangar, couvert par le prolongement du versant ouest du toit ; un autre bâtiment, construit a posteriori (après 1819 ; béton banché), le ferme à l'ouest. Un second hangar, de plus petites dimensions, prolonge la grange-étable à l'est ; il est également couvert par le versant est du toit, qui repose en partie sur un pilier en bois, placé sur un dé (calcaire). Signalons la présence d'une souche de cheminée en brique, installée sur le versant est du toit, à l'arrière de l'étable (forge ou four à pain ?).

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelles 90 et 91).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : village de Saint-Etienne
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C2
Parcelle : 15621 § 501 § 503 § 509



Notice générale

Petit bâtiment de plan massé (R+1+C), indépendant, bâti dans le bourg à l'arrière d'une importante propriété (fiche). La façade principale, alignée sur un mur de clôture (couronnement en pierre de taille molasse), s'ouvre sur une cour aujourd'hui commune. Appelée "pigeonnier" selon l'usage local, cette construction, en très mauvais état, comporte un rez-de-chaussée, qui a pu abriter une cave ou une remise, un étage indépendant correspondant à un logis (modeste) et un pigeonnier installé dans le comble. L'accès au rez-de-chaussée se fait par une porte présentant un encadrement en calcaire mouluré (chanfrein amorti en congé ; linteau fissuré), celle de l'étage étant en molasse (mouluration identique). Cette porte, flanquée d'une fenêtre de proportion carrée, est desservie par un escalier et un balcon de bois, protégé par un appentis installé a posteriori (consoles). L'intérieur de la pièce de l'étage conserve les vestiges d'une cheminée adossée, installée dans l'angle sud ; le manteau (bois) est porté d'un côté par un piédroit en pierre et prend appui de l'autre dans le mur sud-est ; la hotte, montée en briques, est partiellement détruite. Notons qu'à l'intérieur du foyer, une seconde cheminée de plus petites dimensions a été installée lors de l'abandon de la précédente ; la hotte repose sur deux corbeaux. Quant au pigeonnier, les seuls éléments l'attestant sont la présence d'un cordon en pierre de taille (molasse) filant sur les façades nord-ouest et sud-ouest (recoupé en façade principale par une fenêtre carrée de bois), certains caractères morphologiques (plan massé, appentis) et le fait qu'il soit rattaché à une propriété de notable ; toutefois, les maçonneries intérieures ne présentent aucun trous de boulin visibles. Est-ce qu'un autre système de nid a pu être mis en place (panier en osier...) ? Est-ce que le bâtiment a été conçu dès l'origine comme un pigeonnier et réhabilité par la suite, ou était-ce simplement un pigeonnier-sous-comble ? Visite en 2017 : L'ensemble a été quasiment totalement démolit : la maison de maître, le pigeonnier isolé, le porche d'entrée et la clôture périphérique, lors de la transformation de la propriété en placette publique. Seuls subsistent le puits et la grange, convertie en habitation.

Complément historique : Surface partiellement bâtie sur le cadastre napoléonien (1819)

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Disparu

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Converselard et Chanfrey
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 430



Notice générale

Modeste grange-étable isolée, de plan rectangulaire, implantée au nord-ouest du hameau du Seyx, dans une clairière, sur une pente orientée nord/sud, perpendiculairement à un chemin menant à Saint-Nicolas-de-Macherin et à Saint-Aupre et distante d'environ 150 m d'une autre grange-étable isolée (fiche), située au nord. Cette dépendance, adossée à un talus, comporte une grange et une étable, s'ouvrant en façade ouest ; les vantaux de la porte grangère sont ornés d'un cœur évidé - ceux de l'étable ayant disparu. L'engrangement du foin dans le fenil se faisait par une ouverture haute "creusée" dans le mur-pignon sud (pisé). A l'origine, il se faisait peut-être par le pignon opposé, utilisant ainsi la déclivité du terrain pour faciliter l'engrangement ; en effet, ce mur-pignon maçonné a été en partie reconstruit en pisé, tout comme l'ensemble des maçonneries qui reposent sur un soubassement maçonné (vestiges vraisemblables de la construction antérieure). Signalons que le pisé a été mis en œuvre avec des "banchées biaises" à joint oblique.

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle B 603).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau L'Etang Dauphin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 207



Notice générale

Four à pain de plan rectangulaire, implanté dans le hameau de L'Etang Dauphin, à une intersection de voies. Bien que ce four soit privé, un droit d'usage était accordé aux habitants du hameau. Il présente la particularité d'être installé dans un bâtiment, auquel on accède par une porte percée dans le mur est. On pénètre dans une pièce unique, éclairée par une fenêtre ménagée dans le mur sud. L'angle sud-ouest est occupé par la structure même du four, tandis que l'angle opposé, nord-ouest, pourrait correspondre à la chambre de panification, une fenêtre lui donnant du jour (mur ouest). Cette pièce est surmontée d'un espace pour stocker le bois, desservi par une échelle. La structure même du four est de très belle qualité. Il comporte une immense voûte montée en moellons de molasse sur deux assises de pierre taillée (molasse), particulièrement haute ; elle s'ouvre par une brasière en pierre de taille clavée (molasse), fermée par une tôle amovible munie de poignées. L'autel est également en molasse. Ce four est équipé d'une très belle hotte en briques, reposant sur une poutre de la largeur du bâtiment, soutenue par des piliers (bois) ; la souche de cheminée, également en briques, est soignée. Le versant nord du toit a été prolongé pour abriter un lieu de stockage. Depuis cet espace, on accédait au comble par une porte haute ; sous l'appui, on peut voir trois logements d'encastrement alignés (dispositif de palier de bois desservi par un escalier de bois ?).

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle F 16). Four à pain qui dépendait jusqu'en 1923 de la "ferme du Château", cédé à cette date à la famille Perrier-Camby. Il a été utilisé régulièrement jusqu'en 1955.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Le Guillot
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B1
Parcelle : 41 § 42



Notice générale

Grange-étable de plan rectangulaire, installée sur une rupture de pente, dans le hameau du Guillot, le long de la voie principale. Cette dépendance agricole comporte une grange, une étable et le fenil. Les accès, surmontés de ceux ouvrant sur le fenil (dont un créé a posteriori), se font en façade sud-ouest, côté voie ; ils sont protégés par une importante dépassée de toiture. Le mur sud-est est aveugle, le mur opposé percé d'une fenêtre permettant d'éclairer et de ventiler l'étable et le mur postérieur consolidé par un contrefort en béton du fait de la rupture de pente et des forces exercées. Signalons que les élévations supérieures sont montées en pisé avec des "banchées biaises" à joint oblique.
Complément historique : surface non bâtie sur le cadastre napoléonien (1819).
Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : 2621, route du Grand Rocher
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 387



Notice générale

Le corps de dépendances est implanté au nord-est du "château" (distant d'une soixantaine de mètres), parallèlement et dos à la route départementale (RD520). De plan rectangulaire, il est flanqué à ses extrémités de deux petites ailes disposées en retour d'équerre. Aujourd'hui réhabilité, il abritait autrefois les "écuries du Château" avec la sellerie et le logement du gardien (aile nord-est) ; le comble accueillait des chambres de bonne. Cette construction, particulièrement soignée, est de très belle qualité. L'horizontalité de l'édifice est soulignée par un cordon, régnant sur l'ensemble des façades. Les élévations offrent un jeu de polychromie obtenu par l'alternance d'assises de briques (3) et de surface enduite de couleur ocre-jaune, reprenant celle de la pierre utilisée en chaînes d'angle (grès), où l'alternance est inversée ; celle-ci est reprise par les encadrements des ouvertures, qui sont couvertes d'un arc segmentaire. Ces ouvertures, réparties en travées, présentent des proportions carrées - certaines ayant été agrandies dans le respect de la composition - à l'exception de la porte d'entrée et des arcades ouvrant sur les deux ailes (façade sud-est), qui sont, par ailleurs, surmontées d'une baie géminée. Remarquons également la qualité de l'appui des fenêtres : saillant, il adopte un tore (profil demi-circulaire) supporté par deux modillons (bande/anglet/talon droit). A noter l'utilisation de poutres métalliques datées des années 1850 d'après leur forme.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)
ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)
ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)
Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse
Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse
Notes : Aucun bâtiment n'est figuré au même emplacement sur le cadastre napoléonien de 1819.

Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites, briques ; pierre de taille (grès) et briques en chaînes d'angle ; pierre de taille (grès) en soubassement
Baies : percements couverts d'un arc segmentaire ; encadrements apparents en pierre de taille (grès) et briques en chaînes d'angle
Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : 1424, route de Saint-Aupre
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 694



Notice générale

Situées à l'ouest du château, en bordure de la route départementale D49, les dépendances se composent de deux bâtiments, disposés de part et d'autre d'une cour. Desservie par un portail en fer forgé, encadré de pierres de tailles calcaires, cette cour est fermée à l'ouest par un mur-bahut surmonté d'une grille en fer forgé également. Le corps de bâtiment nord, orienté nord-est / sud-ouest et bâti perpendiculairement à la voie, abritait autrefois la maison fermière et les dépendances agricoles. Il s'agit d'un très long bâtiment, de plan irrégulier, résultant de plusieurs phases de construction (quatre bâtiments distincts) ayant probablement eu lieu à des périodes différentes, toutes antérieures à 1819 (surface déjà bâtie sur le cadastre napoléonien). Les différents espaces s'ouvrent au sud-est, côté cour. La grange la plus ancienne est celle implantée la plus à l'ouest (deux ouvertures à encadrement chanfreiné s'amortissant en congé au niveau des piédroits pour la porte de grange et fort ébrasement intérieur pour la fenêtre). Elle a été ensuite agrandie vers l'est par un bâtiment comprenant une grange centrale desservant deux écuries latérales. Les ouvertures des écuries présentent un encadrement en briques avec linteau en anse-de-panier. La dépendance la plus à l'est, de plan quadrangulaire avec pan coupé, résulte d'une autre phase d'agrandissement. Elle se compose elle aussi de deux écuries réparties de part et d'autre de la grange centrale. Des pierres en attente sur sa façade est pourrait indiquer la possibilité d'un agrandissement postérieur, non réalisé. Le logis, aujourd'hui logement du gardien, occupe l'extrémité ouest de l'ensemble ; il s'ouvre principalement en façade sud par deux travées d'ouvertures (encadrement en molasse). Le second bâtiment (construit probablement début XXe siècle), de petites dimensions et de plan rectangulaire, prolonge le mur de clôture de la cour au sud. L'étage est percé sur trois de ses faces de larges baies fermées de claire-voies (trois sur les mur-gouttereau, une sur le mur-pignon nord) et d'une fenêtre encadrée de briques à arc segmentaire, néanmoins dotée de claire-voies, sur le mur-pignon sud. Ce niveau, particulièrement aéré, abrite un séchoir à tabac. Le rez-de-chaussée, divisé en trois pièces (lavoir, buanderie et entrepôt), est desservi par une porte centrale couverte d'un arc segmentaire et à encadrement de briques. La partie la plus au sud abrite le lavoir avec évacuation directe dans le canal qui passe en-dessous. Un escalier fermé, aménagé dans l'angle sud-ouest de cette pièce, permet d'accéder au séchoir. La pièce centrale tenait lieu de buanderie et abrite encore aujourd'hui une machine en fonte avec foyer et robinet qui servait très probablement à faire chauffer de l'eau pour le linge. Elle est de marque « RUFFIER et fils, constructeur à Grenoble ».

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse, rapport de synthèse / 2011-2012

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Notes : Un bâtiment de même emprise que les dépendances orientées NE-SO figure sur le cadastre napoléonien de 1819 (section C parcelle 203). L'autre bâtiment n'est pas représenté.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne, contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

59147

Localisation

Adresse : à côté du 800 montée du Sceyx
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : 508



Notice générale

En cœur de hameau, une petite construction est incrustée dans la pente à l'amont de la route. Ouverte à l'avant, ses murs de galets et de blocs terminés par un appareillage vertical en pierre de taille de rempli, elle est dotée de deux petites fenêtres en vis-à-vis. Bouchées à la brique, celles-ci forment des niches presque carrées sous leur linteau de bois. Le four se trouve pratiquement dans le talus, son banchet en maçonnerie supportant une épaisse table de molasse (en trois morceaux) ; un trou sous la table permet l'évacuation des cendres. La brasière et le mur qui l'enserme sont également en molasse, renforcés par un tirant métallique plat fixé au-dessus de l'ouverture. La porte en fonte, très simple, comporte deux poignées verticales. La chambre de cuisson présente une sole en très grandes dalles, deux rangs de moellons bien taillés formant l'élévation et une voûte plate en moellons affleurant le haut de la brasière. Le four est utilisé, une pelle de bois à défourner est entreposée sur place.

Complément historique : Un four appartenant en commun aux habitants du hameau du Seix est noté sur le cadastre de 1911. Il est installé sur la parcelle B 720 (2,3 ares, lieu-dit le Sei). Il ne s'agit pas de l'emplacement de l'actuel (déplacement ?). Une association "La fournée du Seyx" le gère.

Sources : Archives départementales Isère, matrice du bâti 1911-1935 (4867.W.298)

Notes : On note des traces de scellement de barreaux sur les pierres de taille, indices de leur rempli. De même le linteau de fenêtre Est en bois comporte une forte encoche attestant d'un usage antérieur dans un assemblage. Le four donne l'impression d'avoir été ré-incrusté dans une construction pré-existante (maçonnerie non liaisonnée).

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans
Couverture(s) : tuile canal
Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public ?

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain réalisé en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

59149

Localisation

Adresse : carrefour chemin de la Burletière et chemin du Poyoud
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : 650



Notice générale

Facile d'accès, le petit bâtiment tourne le dos à la route et semble avoir été prolongé dans un second temps vers le nord. De plus un appentis a été greffé autour de l'angle sud-ouest, les trois autres étant grossièrement appareillés. Ses trois murs mêlent des matériaux très divers : briques et ciment récents, blocs, moellons et galets, molasse, calcaire, tuf, roche métamorphique... On y trouve même des éléments de dalle en molasse rougie et délitée, pratiquement au revers d'une des deux niches latérales pourvues d'une étagère intermédiaire et dotées d'un linteau de bois. Derrière la ferme de charpente du pignon nord ouvert, l'encombrement de l'espace (débarras) laisse apercevoir une épaisse table de molasse en plusieurs éléments sur laquelle s'ouvre la brasière assez vaste (appareillage de molasse et mur en moellons assortis rougis). Sa porte de fonte comporte deux poignées verticales en forme de consoles et un rebord pour s'appliquer étroitement à l'ouverture. La chambre de cuisson ne monte pas jusqu'au toit et une circulation d'air est ménagée au-dessus d'elle par un petit poteau de bois sous la pointe du pignon sud. On note une dalle de molasse posée de champ à l'extrémité de la table dans le mur du four et des traces de suie, preuve évidente que l'équipement a été utilisé.

Complément historique : Dès 1819, le four appartenant en commun aux habitants du hameau est signalé sur la parcelle B 898 (l.d. Burletière), avec un revenu annuel imposable de 8 centimes. C'est d'ailleurs également le cas du four disparu du hameau des Didiers (en E 321). Celui de Burlatière en revanche est également mentionné dans le cadastre de 1911 qui ne fait pas état de celui des Didiers mais en mentionne un autre (disparu) au Picard (en E 145).

Sources : Archives départementales Isère : - matrice cadastrale napoléonienne 1824-1914 (2598.W.380-382) - plans afférents de 1819 (4.P.4 / 194) - matrice du bâti 1911-1935 (4867.W.298)

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans
Couverture(s) : tuile canal
Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : public ?

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail réalisé pour la partie terrain en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : Hameau Le Seyx
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 509

Notice générale

Modeste maison, inhabitée, de plan en L (étage de soubassement+R+1+C), implantée dans le hameau du Seyx, en bordure du chemin traversant le hameau, sur une pente orientée ouest/est ; espace ouvert. Cette bâtisse, dont la façade postérieure (ouest) est adossée au talus, comporte au moins deux phases de construction différentes. En effet, on peut voir en façade est la chaîne d'angle sud-est du bâtiment primitif, en pierre de taille (calcaire), englobée dans les maçonneries ; il a donc été agrandi au sud. La partie la plus ancienne s'ouvre en façade est au niveau de l'étage de soubassement par la porte d'entrée, qui présente un encadrement chanfreiné à amortissement en congé et qui est flanquée d'une fenêtre carrée barraudée. Le rez-de-chaussée et l'étage sont éclairés par une seule fenêtre. Précisons que la partie nord de cette bâtisse a été détruite (hangar en béton accolé). A l'intérieur, une cheminée portée par des corbeaux (molasse) est préservée (mur ouest). L'agrandissement sud est intéressant car des aménagements domestiques anciens, notamment les vestiges d'un four à pain, sont encore en place. Installé contre la chaîne d'angle sud-est de la première maison, la brasière, en pierre de taille (molasse ; aujourd'hui murée) clavée et ornée d'une rosace, est ménagée en retrait du mur de façade est, l'autel (molasse) étant à l'aplomb ; les faces antérieures de la hotte et du conduit ont été démontées, mais le conduit conservé ; la voûte, qui se développait à l'intérieur de la maison (étage de soubassement - accessible en façade est), a été détruite. Au niveau supérieur (rez-de-chaussée surélevé), les vestiges d'un potager, installé dans l'embrasure d'une fenêtre percée en façade sud, sont conservés - tout du moins le cendrier ; à côté, prend place le placard. Précisons que ce niveau était desservi par un balcon en bois, installé le long du mur sud et aujourd'hui disparu, rattrapant la pente ; quant à l'étage, il comportait vraisemblablement un accès extérieur indépendant, en l'absence de circulation verticale intérieure - des traces d'encastrement sont visibles en façade sud indiquant au moins la présence d'un balcon de bois ayant pu être desservi par un escalier placé en haut de pente. A l'avant de cette bâtisse, se développe un hangar à ossature bois et fermé par un bardage, reposant sur des piliers de béton, donnant le plan en L ; il est couvert par le versant du toit. Quel était son usage ?

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle B 711) mais avec une emprise différente (implantation en L)

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)



Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau de La Burletière
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 643 § 644 § 1437



Notice générale

Maison rurale de type dissocié, implantée dans le hameau de la Burletière, perpendiculairement à la voie principale (VC n°17) et en retrait, sur une faible pente orientée ouest/est ; espace ouvert. Cet ensemble se compose de deux bâtiments adoptant un plan rectangulaire - avec un décrochement au sud-ouest pour le logis (rez-de-chaussée, premier niveau, combles) - et disposés l'un en face de l'autre, formant ainsi une cour. Ils présentent plusieurs phases de construction et de transformation, dont la plus ancienne pourrait dater du XVIIe s. Il s'agit de la partie ouest du logis (décrochement), qui conserve deux fenêtres à meneau s'ouvrant en façade sud en rez-de-chaussée (petites dimensions ; encadrement plat) et à l'étage (encadrement plat et appui saillant ; meneau décalé ; fenêtre partiellement murée) et un jour chanfreiné (barreaudage ; étage) ménagé dans le mur-pignon ouest. On accède à cet ancien logis par une porte chanfreinée, percée dans le mur ouest du renforcement, protégée par une dépassée de toiture qui s'aligne sur le versant du toit sud. Sur la façade opposée (nord), on peut voir deux chaînes d'angle aujourd'hui englobées dans les maçonneries, attestant des différents états ; cette partie a conservé, par ailleurs, une pierre d'évier, installée à l'étage. Plus tardivement, le logis a été aménagé dans la partie est du bâtiment, les ouvertures ayant été percées dans le mur-pignon est ; une pierre d'évier en molasse avec évacuation extérieure y est conservée, surmontée d'un jour vertical (briques). Les dépendances, installées au nord du logis, ont été bâties en deux temps. La partie la plus ancienne, située à l'ouest, abrite une ancienne modeste maison rurale de type unitaire accolé, qui s'ouvrait en façade sud. Le logis, qui occupait l'étage de l'extrémité ouest, était desservi par un escalier extérieur (détruit) ménagé dans un renforcement de la façade sud. Une pièce, située au rez-de-chaussée et s'ouvrant par une porte chanfreinée, conserve une pierre d'évier (calcaire), l'évacuation des eaux se faisant à l'extérieur. Les ouvertures des dépendances agricoles, qui ont des proportions de porte grangère, présentent un piédroit commun (pierre de taille calcaire) et sont couvertes par la même pièce de bois ; elles sont surmontées des ouvertures du fenil. L'extrémité est du bâtiment, qui correspond à un agrandissement, accueille une étable. La porte est flanquée d'une petite fenêtre permettant d'éclairer et de ventiler cet espace. Le fenil a également été percé au niveau du pignon est. Un four à pain indépendant, installé à l'est du logis, complétait cet ensemble. Seul le bâti est conservé, la structure du four a malheureusement été démontée.

Complément historique : XVIIe s. ? Surfaces bâties sur le cadastre napoléonien (1819) à l'exception du four à pain.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Menacé

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Lieu-dit Donchat
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A2
Parcelle : 355



Notice générale

Modeste maison rurale de type unitaire accolé, de plan massé (étage de soubassement, rez-de chaussé, premier niveau et combles), implantée à l'écart de tout groupement, en contrebas de la voie menant à Tolvon, sur une forte pente orientée nord-ouest/sud-est ; chemin de desserte, clôture. Le logis et les dépendances sont ici couverts par un seul et même toit. L'organisation des différents espaces a été adaptée à la topographie selon des critères fonctionnels, rarement observés sur la commune. L'étage de soubassement, qui s'ouvre au sud-est en bas de pente, abrite l'étable, encore utilisée ; se développant dans la moitié sud-est du bâtiment, elle présente un accès direct au champ. Une fenêtre carrée permet de l'éclairer et de la ventiler. Le rez-de-chaussée présente des accès plain-pied, en haut de pente, depuis la façade nord-ouest. La partie sud-ouest est dévolue au logis, tandis que la partie nord-est est occupée par la grange. Une travée d'ouverture, percée dans le mur sud-ouest, permet de donner du jour aux pièces d'habitation. Précisons que les maçonneries présentent des traces de reconstruction (différence de mortier et de matériau - pisé) Visite en 2017 : la toiture a entièrement été refaite récemment en tuiles mécaniques, avec pose de gouttières en acier galvanisé.
Complément historique : Surface non bâtie sur le cadastre napoléonien (1819).
Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau du Biot
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A1
Parcelle : 112



Notice générale

Maison rurale de type unitaire accolé, de plan en L, implantée dans le hameau du Biot, à une intersection de voies ; maison mitoyenne. Le logis (cave, rez-de-chaussée, premier niveau et combles) et les dépendances sont ici couverts par une seule et même toiture. L'habitation, qui occupe la partie nord du bâtiment, s'ouvre principalement en façade est par trois travées d'ouvertures couvertes d'un arc segmentaire, élevées sur deux niveaux (rez-de-chaussée et étage) ; la travée centrale donne l'accès. Remarquons la chaîne d'angle nord-est du logis, qui est arrondie, afin de faciliter le passage des véhicules. Les dépendances, installées dans la partie sud de la bâtisse, comprennent une grange et une étable accessibles depuis la façade sur rue (est), qui est protégée par une dépassée de toiture ; sous la dépassée, prend place un long séchoir à noix en sacoche (console de bois). L'engrangement du foin dans le fenil devait se faire depuis l'intérieur (absence d'ouverture extérieure). A l'arrière de la grange-étable, en retour d'équerre, se développe un hangar ; le versant est du toit, reposant sur un mur porteur, le couvre. Visite en 2017 : le long de la façade côté route, ont été déposés au sol deux éléments d'une meule à huile, en parfait état.

Complément historique : surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle A 90)

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

58095

Localisation

Adresse : Hameau de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A2
Parcelle : 212



Notice générale

Maison rurale de type dissocié, implantée dans le hameau de Tolvon, perpendiculairement à la voie, en bas de pente (rupture) ; espace ouvert. Un premier corps de bâtiment, de plan rectangulaire, abrite deux logis mitoyens (juxtaposition), qui ont été remaniés. En face, est installé le corps de bâtiment des dépendances, adossé à la rupture de pente, formant ainsi une cour ouverte. Il comporte une grange centrale, une étable au sud et un hangar au nord, accolé. Ces différents espaces s'ouvrent en façade nord-ouest (sur cour), qui est protégée par une dépassée de toiture soutenue par des jambes de force (bois). Le fenil, qui surmonte la grange et l'étable, ne présente pas d'accès extérieur, l'engrangement du foin devant se faire depuis l'intérieur ; seule une petite ouverture percée dans la partie supérieure du mur-pignon sud-ouest (maçonnée) en assurait la ventilation.

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle A 230).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Le Perrin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 761



Notice générale

Maison rurale de type unitaire juxtaposé, de plan irrégulier, implantée au cœur du hameau du Perrin, perpendiculairement à la route départementale D49, au niveau d'une rupture de pente (pente orientée nord-est/sud-ouest) ; espace ouvert. Logis et dépendances, couverts par deux toitures distinctes, s'ouvrent principalement en façade sud-est. Le logis, de plan massé, présente deux travées d'ouvertures rectangulaires, qui s'élèvent sur trois niveaux (étage de soubassement+R+1). L'étage de soubassement abrite cave et remise, tandis que les étages supérieurs sont dédiés au logis ; celui-ci présente un accès plain-pied depuis la voie grâce à la mise en place d'un balcon régnant sur la façade (dalle de béton reposant sur des consoles métalliques et garde-corps métallique). Les dépendances comprennent une grange, qui flanque le logis, une étable et un hangar qui ferme le bâtiment au sud. Le fenil surmonte la grange et l'étable, les ouvertures permettant d'engranger le foin étant placées au-dessus des portes. Ces accès sont protégés par une dépassée de toiture, qui repose sur des consoles de bois. L'alimentation en eau de cet ensemble était assurée par un puits, aujourd'hui fermé par un couvercle, installé devant le logis et équipé d'une pompe à eau fixée sur le mur du bâtiment. Visite en 2017 : A l'intérieur du logis, est conservée une plaque de cheminée en fonte avec décor de fleurs de lys, et un chronogramme : "1746"

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle B 341).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau de La Burletière
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 652



Notice générale

Maison rurale de type dissocié, implantée dans le hameau de la Burletière, perpendiculairement à la voie (VC n°5) ; espace clos (mur-bahut + grillage). Le logis, de plan rectangulaire (rez-de-chaussée, deux niveaux et combles), s'ouvre par trois travées d'ouvertures rectangulaires en façade principale (nord), deux en façade est et deux autres, disposées de part et d'autre d'une porte, en façade postérieure (sud). Les encadrements des ouvertures, ainsi que le harpage des chaînes d'angle, utilisent le ciment moulé. Les dépendances sont établies en face du logis, au nord, formant ainsi une cour. Construites en deux temps, elles comprennent une grange et une étable à l'ouest, et une autre étable à l'est. La partie est du bâtiment pourrait être la plus ancienne si l'on en juge le traitement de la porte à coussinets moulurés (pierre de taille calcaire), percée en façade nord et aujourd'hui murée - porte flanquée de deux ouvertures couvertes d'un arc segmentaire (briques). Les différents espaces agricoles s'ouvrent en façade sur cour (sud) ; ceux de la grange-étable ouest sont protégés par une importante dépassée de toiture, qui accueillent des séchoirs à noix. Au sud-ouest du logis, prend place un petit bâtiment qui pourrait abriter un four à pain (souche de cheminée en briques) - non vu.

Complément historique : surfaces bâties sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelles B 902 et 903)

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Le Bouillat
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B1
Parcelle : 106



Notice générale

Maison rurale de type unitaire accolé, de plan rectangulaire, implantée dans le hameau du Bouillat, perpendiculairement à un chemin rural ; espace clos (mur + portail en fer forgé). Le logis et les dépendances agricoles, ici réunis sous un même toit, s'ouvrent principalement en façade sud-est, protégée par une faible dépassée de toiture. Le logis présente deux travées d'ouvertures rectangulaires se développant sur trois niveaux (R+1+comble à surcroît), la porte d'entrée étant rejetée latéralement. Celle-ci ouvre sur un couloir au bout duquel prend place un escalier, sous lequel était installé un ancien évier en pierre de taille, aujourd'hui déposé ; depuis ce couloir, on accède à une communication intérieure entre le logis et la grange. Notons la présence d'un petit pigeonnier, composé de deux trous de boulins (briques et bois), ménagés dans la façade principale, au niveau du plancher du comble - celui-ci abritait autrefois une claye. Les dépendances, qui occupent la partie sud-ouest du bâtiment, ont été construites en deux temps après 1819 : une première phase, durant laquelle sont bâties une grange et une étable surmontées du fenil, et une seconde phase, datant de 1880, où une seconde étable, aux accès traversants, et un hangar sont ajoutés au sud-ouest. Signalons que le hangar se situe au niveau du fenil du fait d'une rupture de pente (mur de soutènement) ; il présente une rampe d'accès depuis la cour. L'engrangement du foin dans le fenil se faisait depuis la façade principale par deux portes hautes percées au-dessus de celles des étables, puis par l'intérieur. Des séchoirs à noix en sacoches, protégés par la dépassée, surmontent la porte de l'étable la plus tardive. Un four à pain, installé au sud-est du logis et de plan trapézoïdal, complète cet ensemble. Utilisé tous les 15 jours jusqu'en 1995, il est aujourd'hui abandonné. Il comporte un large autel en pierre de taille (molasse), percé d'un trou pour le cendrier, une brasière en terre réfractaire, une voûte montée en briques ; il est également doté d'une hotte maçonnée reposant sur un manteau en bois - jolie souche en briques. En avant de la structure, prend place une chaudière. Les murs porteurs du bâtiment sont percés de placards. L'alimentation en eau de la propriété était assurée par une fontaine, composée d'un petit bassin en pierre de taille monolithe (calcaire), adossé à la façade principale, entre la grange et l'étable. Visite en 2017 : Sur la façade Sud, a été peint en 2013 un cadran solaire d'assez grandes dimensions et de bonne facture. Sa maxime est : "Nos jours s'écoulent, l'heure passe comme l'ombre du temps."

Complément historique : Surface partiellement bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelles B 49, 50, 113). Petite exploitation agricole, qui abritait également un métier à tisser ; la production était vendue à un grossiste. Du chanvre était cultivé à l'arrière de la maison.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau de La Couchonnière
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E
Parcelle : 284



Notice générale

Ancienne maison rurale de type unitaire accolé, de plan rectangulaire, implantée dans le hameau de la Couchonnière, en retrait de la voie. Logis et dépendances, abrités sous un seul et même toit, s'ouvrent principalement en façade sud. Le logis (rez-de-chaussée, deux niveaux et combles), qui occupe la partie est du bâtiment, comporte une porte et une fenêtre barreaudée en rez-de-chaussée, une seule fenêtre par étage. Le galetas comporterait une claye. Les dépendances, à l'ouest, comportent une grange (partie médiane) et une étable surmontées d'un fenil, et un hangar, aujourd'hui fermé par une porte et bardé de bois en partie supérieure. Elles ont été surélevées dans les années 1940 par des maçonneries en parpaings (mur-pignon), à l'exception du mur sud, qui présente, au niveau du fenil, des piliers maçonnés et du bardage bois. Les accès sont protégés par une importante dépassée de toiture, soutenue par des jambes de force (bois) et sous laquelle prennent place des claies permettant de faire sécher les noix.

Complément historique : Surfaces bâties sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle E 368)

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Lieu-dit Barbassard
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A1
Parcelle : 158



Notice générale

Modeste maison rurale de type unitaire accolé, de plan rectangulaire, inhabitée, implantée sur les coteaux orientés au nord-est dominant les hameaux du Bouilliat et de Faverge, parallèlement à la voie de desserte (cul de sac), sur une faible pente orientée sud-ouest/nord-est. En dépit de ses petites dimensions, sa configuration est intéressante. En effet, la partie sud-est du bâtiment, de plan massé, abrite le logis dans la moitié nord-ouest et les dépendances dans l'autre - un hangar ayant été accolé a posteriori au logis. Le logis, qui s'élève sur trois niveaux (R+1+C), s'ouvre en murs-pignons sud-ouest et nord-est, les dépendances au sud-est. La porte d'entrée du logis, percée en façade sud-ouest, ouvre sur la pièce à vivre, éclairée par une fenêtre (barreaudée) accostée à la porte ; cette pièce est équipée d'une pierre d'évier, taillée dans la molasse et installée à côté de la fenêtre, un petit jour lui donnant de la lumière. Un escalier, placé le long du mur de refend, dans l'axe de la porte, dessert l'étage. Les dépendances comportent une grange et une étable, située en bas de pente. Ces espaces sont surmontés du fenil ; l'engrangement du foin se faisait depuis l'ouverture percée en façade sud-ouest. La porte grangère présente trois vantaux avec une porte piétonne centrale, les piédroits de celle de l'étable sont des remplois. Signalons la présence d'une série de trous d'encastrement, alignés horizontalement au-dessus des ouvertures, qui ont pu supporter un séchoir à noix en sacoche, protégé par la petite dépassée de toiture.

Complément historique : surface partiellement bâtie sur le cadastre napoléonien (1819)

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Le Perrin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 1589 § 1593 § 1629 § 1630



Notice générale

Ancienne propriété agricole, de type dissocié, implantée au cœur du hameau du Perrin, perpendiculairement à la route départementale D49, sur une pente orientée nord-est/sud-ouest ; ensemble clos s'ouvrant par un très beau portail couvert à porte charretière et porte piétonne à arc déprimé (monolithe). Cet ensemble comprend deux corps de bâtiment construits parallèlement de part et d'autre d'une cour, celui des dépendances ayant été réhabilité et l'autre rénové. Malgré ces remaniements, l'ensemble conserve une lisibilité et certains éléments intéressants. Le corps de logis, de plan en L (rez-de-chaussée, premier niveau et combles), s'ouvre principalement en façades sud-est et sud-ouest, la façade côté voie n'étant percée que de quelques jours. Bien qu'il ait fait l'objet d'une rénovation et de percements tardifs, il a conservé quelques éléments anciens : fenêtre à meneau (encadrement plat calcaire), fenêtre à linteau délardé en arc segmentaire, pierre d'évier en calcaire dotée de deux tablettes et éclairée par un jour, des cheminées dont une avec des piédroits en pierre de taille (calcaire). Les dépendances, situées à l'ouest du bâtiment précédent, s'ouvraient en façade sur cour (sud-est). Elles comprenaient à l'origine une grange centrale flanquée de deux étables et un hangar au sud ; l'extrémité nord du bâtiment, aujourd'hui transformée en laboratoire et espace de vente ("La poule aux fruits d'or"), a pu correspondre à un petit logis (pierre d'évier). Cette extrémité présente une avancée, qui abrite un très beau four à pain, malheureusement en mauvais état ; il s'aligne sur la porte piétonne du portail. Il comporte un autel et une brasière en molasse, la voûte étant montée en briques sur trois assises de molasse. Visite en 2017 : Le four est en cours de rénovation ; le propriétaire actuel étant boulanger de profession, il souhaiterait le remettre en service.

Complément historique : Surfaces bâties sur le cadastre napoléonien (1819) - 18ème s./20ème s

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Localisation

Adresse : Hameau Le Charat
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C1
Parcelle : 288



Notice générale

Maison rurale de type unitaire accolé, de plan irrégulier, implantée au nord du hameau du Charat, le long du Chemin du Marais. Le logis, particulièrement imposant, et les dépendances sont réunis sous un même toit et s'ouvrent principalement en façade sud-ouest, côté chemin. La partie habitation, qui s'élève sur trois niveaux (R+1+comble à surcroît), comporte trois travées d'ouvertures rectangulaires disposées de part et d'autre de la porte d'entrée. Précisons que la travée la plus au sud présente un décor en trompe-l'œil de fenêtre aux volets fermés (premier étage), sur lequel ont été fixés de vrais volets. Un hangar flanque le logis au nord-ouest - il a vraisemblablement été juxtaposé a posteriori (non figuré sur le cadastre napoléonien) - tandis que la grange-étable occupe la partie sud-est du bâtiment. En avant de l'étable, un hangar a également été bâti, fermé au sud-est par un mur et ouvert au sud-ouest (pilier) ; un plancher aménagé à mi-hauteur sert probablement de lieu de stockage ou de séchage. L'engrangement du foin dans le fenil se fait par une porte-haute installée sur le linteau de la porte grangère. Au sud-ouest du bâtiment, de l'autre côté du chemin, se trouve un autre bâtiment abritant une grange ou une remise, juxtaposé à ce qui pourrait être le four à pain.

Complément historique : Surfaces bâties sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle C 288)

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Le Seyx
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 1582



Notice générale

Cette maison rurale de type juxtaposé est implantée perpendiculairement au chemin et dans le sens de la pente ; sa façade principale est orientée sud-ouest, le pignon nord-ouest est aveugle et s'adosse à la rupture de pente. L'ensemble est construit en pisé et moellons, la toiture à double pente est en tuiles creuses. Le logis, très étroit et traversant, présente une travée d'ouvertures rectangulaires se développant sur deux niveaux (R+cave), la porte est rejetée latéralement en amont. La fenêtre percée à l'étage est très récente. Les encadrements sont en pierre de taille calcaire massive dont l'une avec barraudage ; le jambage de la porte d'entrée fait office de chaînage d'angle, la porte de la cave et la fenêtre l'éclairant sont jumelées par leur piédroit. La dépendance se compose d'une grange accessible par une haute porte à deux battants surmontée de l'ouverture fenièrre, d'une écurie mitoyenne puis d'un hangar ouvert dont on perçoit l'accès vers le fenil aménagé dans le mur de refend. Leur accès sont protégés par une large dépassée de la toiture soutenue par des consoles bois dites "chiffre en 4", abritant également plusieurs plateaux grillagés superposés et accrochés au mur gouttereau pour le séchage des noix. Au-dessus du linteau de la porte d'écurie, est visible une petite trappe d'accès au poulailler en position surélevée (pour se protéger des renards) mais l'échelle n'est plus en place. L'intérieur de l'ensemble n'a pas pu être visité. La ferme dispose d'une fontaine en eau, installée en bordure de la voie. Elle se compose de deux bassins en pierre de taille (calcaire) monolithe, disposés en enfilade, dont un présentant une forme anthropomorphe. Le triomphe, en pierre de taille pyramidale (couronnement plat), est adossé sur la face postérieure du premier bassin, en position centrale ; sous le dauphin, masqué par deux tuiles canal et présentant une tête de poisson, prennent place les barres d'appui pour récipients (descellées). Le trop-plein du premier bassin se déverse dans le second par un tuyau métallique placé au niveau des rigoles, celui du second par une rigole ménagée dans un des angles postérieurs. Ce second bassin comporte à la base de la paroi latérale un trou de vidange.

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle B 735).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : 12, chemin de la Burletière
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : 643, 644, 1437

Notice générale

Maison rurale de type dissocié, implantée dans le hameau de la Burletière, perpendiculairement à la voie principale (VC n°17) et en retrait, sur une faible pente orientée ouest/est ; espace ouvert. Cet ensemble se compose de deux bâtiments adoptant un plan rectangulaire - avec un décrochement au sud-ouest pour le logis (rez-de-chaussé, premier niveau et combles) - et disposés l'un en face de l'autre, formant ainsi une cour. Ils présentent plusieurs phases de construction et de transformation, dont la plus ancienne pourrait dater du XVIIe s. Il s'agit de la partie ouest du logis (décrochement), qui conserve deux fenêtres à meneau s'ouvrant en façade sud en rez-de-chaussée (petites dimensions ; encadrement plat) et à l'étage (encadrement plat et appui saillant ; meneau décalé ; fenêtre partiellement murée) et un jour chanfreiné (barreaudage ; étage) ménagé dans le mur-pignon ouest. On accède à cet ancien logis par une porte chanfreinée, percée dans le mur ouest du renforcement, protégée par une dépassée de toiture qui s'aligne sur le versant du toit sud. Sur la façade opposée (nord), on peut voir deux chaînes d'angle aujourd'hui englobées dans les maçonneries, attestant des différents états ; la partie la plus ancienne a conservé, par ailleurs, une pierre d'évier, installée à l'étage. Plus tardivement, le logis a été aménagé dans la partie est du bâtiment, les ouvertures ayant été percées dans le mur-pignon est ; une pierre d'évier en molasse avec évacuation extérieure y est conservée, surmontée d'un jour vertical (briques). Les dépendances, installées au nord du logis, ont été bâties en deux temps. La partie la plus ancienne, située à l'ouest, abrite une ancienne modeste maison rurale de type unitaire accolé, qui s'ouvrait en façade sud. Le logis, qui occupait l'étage de l'extrémité ouest, était desservi par un escalier extérieur (détruit) ménagé dans un renforcement de la façade sud. Une pièce, située au rez-de-chaussée et s'ouvrant par une porte chanfreinée, conserve une pierre d'évier (calcaire), l'évacuation des eaux se faisant à l'extérieur. Les ouvertures des dépendances agricoles, qui ont des proportions de porte grangère, présentent un piédroit commun (pierre de taille calcaire) et sont couvertes par la même pièce de bois ; elles sont surmontées des ouvertures du fenil. L'extrémité est du bâtiment, qui correspond à un agrandissement, accueille une étable. La porte est flanquée d'une petite fenêtre permettant d'éclairer et de ventiler cet espace. Le fenil a également été percé au niveau du pignon est. Un four à pain indépendant, installé à l'est du logis, complétait cet ensemble. Seul le bâti est conservé, la structure du four a malheureusement été démontée.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Étienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Notes : Surfaces bâties sur le cadastre napoléonien de 1819 (section B parcelles 867 et 868), à l'exception du four à pain. Ensemble inhabité. Une plaque de cheminée mentionnerait la date de 1789.



Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites (chaux), montées en moellons et galets, irrégulièrement assisés (tuile de calage) ; bloc équarri (calcaire, tuf, molasse...) en chaînes d'angle [logis] / maçonneries partiellement enduites (chaux), montées en moellons ; pierre de taille (calcaire) et bloc équarri en chaînes d'angle [dépendances]

Baies : percements rectangulaires verticaux et horizontaux ; encadrements apparents en pierre de taille (calcaire avec ou sans mouluration), en bois, en briques [logis] / percements rectangulaires ; encadrements apparents en pierre de taille (calcaire), en bois, en bloc équarri, mixtes (pierre de taille calcaire / linteau bois) ou cimentés [dépendances]

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne (17e ?), contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

Localisation

Adresse : chemin de la Pierre, hameau La Burletière
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 651



Notice générale

Modeste maison rurale de type unitaire et de plan rectangulaire, implantée au hameau de La Burletière, parallèlement et en retrait du chemin de la Pierre ; espace ouvert. Le logis et les dépendances s'ouvrent principalement en façade sud mais leurs ouvertures ont été remaniées. En effet, la porte d'entrée de l'habitation n'est plus visible, sa façade qui s'élève sur deux niveaux (R+1) comporte deux travées d'ouvertures dont l'une s'apparente à une porte de grange mais dont l'encadrement est en béton. Elle n'est sans doute pas d'origine... Les encadrements sont en pierre de molasse et bois ; les fenêtres comportent des volets bois (certains ont été arrachés) et celle de la cuisine est grillée. Les dépendances, une grange surmontée du fenil, ont été construites en mitoyenneté a posteriori comme l'indiquent la reprise du pignon Est et l'ancien chaînage d'angle à présent pris dans la maçonnerie du mur gouttereau. La toiture est à deux pans en tuiles creuses, sa dénivelée moyenne est soutenue par de fines jambes de force en bois. L'ensemble est bâti en moellons, enduits à la chaux pour la partie logis.

Complément historique : Surface bâtie identique sur le cadastre napoléonien (1819).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau de Tolvon
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A2
Parcelle : 237



Notice générale

Modeste maison rurale de type unitaire juxtaposé, de plan rectangulaire, implantée dans le hameau de Tolvon, perpendiculairement au chemin menant au site du château, en retrait de la voie principale (VC n°3), et partiellement encastrée dans la pente ; espace ouvert. Le logis et les dépendances, ici couverts par deux toitures distinctes, s'ouvrent exclusivement en façade sud-ouest. La partie habitation, qui s'élève sur trois niveaux (R+1+C), occupe la partie ouest du bâtiment. Elle comporte deux travées d'ouvertures, disposées de part et d'autre d'une fenêtre centrale, éclairant le rez-de-chaussée ; la travée ouest donne l'accès. Remarquons sur le versant ouest du toit une très belle souche de cheminée en briques, couverte de tuile canal. Les dépendances, installées dans la partie est de la bâtisse, comprennent une grange, mitoyenne du logis, et une étable, qui sont surmontées du fenil, et un hangar (extrémité est). Une grande échancrure pratiquée dans le mur, au-dessus de la porte de l'étable, permettait d'engranger le foin dans le fenil. Ces dépendances ont été construites en plusieurs phases : le hangar est postérieur à 1819, et, à cette époque, le bâtiment présentait une aile en retour d'équerre au niveau de l'étable (développement vers le sud). Visite en 2017 : Les toitures du logis et des dépendances ont été refaites en tuiles canal mais malheureusement, la belle souche de cheminée a disparu.

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle A 269).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Le Perrin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 1036



Notice générale

Ensemble de plan en U, composé de plusieurs maisons rurales mitoyennes, implanté dans le hameau du Perrin, perpendiculairement à la route départementale D 49 ; espace ouvert. L'aile nord-ouest abrite une étable et deux granges, flanquées au sud d'un modeste logis s'ouvrant au nord-ouest par une travée d'ouvertures couvertes d'un linteau délardé en arc segmentaire, élevée sur deux niveaux (R+1), la porte étant rejetée latéralement ; ces différents espaces sont couverts par une seule et même toiture. Le logis a conservé une pierre d'évier en pierre de taille (calcaire) - évacuation des eaux à l'extérieur. Signalons que les piédroits des portes de l'étable et de la grange nord sont chanfreinés. Une autre habitation, aussi modeste et comportant un niveau en plus, a été juxtaposée au sud a posteriori ; elle s'ouvre également en façade nord-ouest et présente également une pierre d'évier en pierre de taille (molasse). L'aile sud-est, orientée au sud-ouest, a malheureusement fait l'objet d'une réhabilitation, qui ne permet plus d'en lire les fonctions. Quant à l'aile sud-est, bâtie après 1819, elle comporte une grange-étable, dont les accès sont percés en façade nord-ouest - l'ouverture du fenil surmontant la porte grangère ; un hangar, aujourd'hui transformé en garage, est accolé sur la façade postérieure. Les maçonneries s'élèvent sur la hauteur du rez-de-chaussée, l'élévation supérieure étant en pisé. Signalons la présence d'un pigeonnier en bois, fixé au-dessus de la porte de l'étable. Visite en 2017 : Les deux logis mitoyens ont été réhabilités depuis, et trop transformés, ainsi que la dépendance (grange-étable). La porte grangère a été convertie en baie vitrée. Seule subsiste en l'état la grange centrale.

Complément historique : Surfaces partiellement bâties sur le cadastre napoléonien - XVIIIe s. / XXe s.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Hameau Le Paris
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A1
Parcelle : 135



Notice générale

Maison rurale de type unitaire accolé, de plan rectangulaire avec un décrochement en façade ouest au niveau du logis (rez-de-chaussée, deux niveaux et combles), implantée dans le hameau du Paris, perpendiculairement à la voie principale (VC n°2) ; espace ouvert de type cour. Cet imposant bâtiment abrite sous un même toit le logis et les dépendances. Le logis, installé dans la partie sud, s'ouvre par trois travées d'ouvertures couvertes d'un arc segmentaire, percées en façades principale (ouest) et opposée (est ; ouvertures agrandies) ; la porte d'entrée, couverte d'une marquise, est placée entre deux travées. Les élévations du second étage utilisent un matériau différent, le pisé, ce qui pourrait indiquer une surélévation postérieure. Les dépendances comprennent une grange centrale aux accès traversants, flanquée de deux étables, le tout surmonté du fenil. Les accès, également percés en façade ouest, sont protégés par une importante dépassée de toiture, soutenue par une série de huit consoles de bois, sous laquelle prennent place des séchoirs à noix. L'engrangement du foin se fait par une porte-haute ménagée au-dessus de la porte grangère, encore utilisée grâce à un monte-foin mécanisé. Signalons la forme arrondie de la chaîne d'angle nord-est, facilitant le passage au niveau du chemin longeant le bâtiment sur l'arrière ; le mur nord est aveugle. Cette exploitation agricole a été agrandie par la construction de trois autres bâtiments indépendants, de taille plus modeste, remaniés ; elle était également équipée d'un four à pain alsacien portatif. Une fontaine, placée en face des dépendances, alimentait en eau la propriété. Elle se compose d'un bassin en pierre de taille monolithe (calcaire) et d'un triomphe en béton doté d'un dauphin à tête figurée (poisson).

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle A 140).

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : Le Barnier
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A2
Parcelle : 428 § 972



Notice générale

Importante maison rurale de type dissocié, appelée "le Château", implantée dans le hameau du Barnier à une intersection de voies et occupant l'extrémité nord d'un îlot parcellaire, sur une pente orientée ouest/est ; propriété close de murs couverts de dalles de molasse taillées (système d'emboîtement). Cette ancienne exploitation agricole appartenait autrefois à un notable. Elle comprend deux corps de bâtiments, construits de part et d'autre d'une cour, le long des voies ; la cour, qui permet l'accès aux différents bâtiments, constituait le centre de l'activité. Un jardin se développait en face de la demeure, à l'est, auquel on accédait depuis la cour par un escalier descendant ; cet espace était séparé de la cour par un mur. Le corps de logis, installé à l'ouest, adopte un plan en L (rez-de-chaussée, premier niveau combles). A l'origine, la partie sud abritait la maison noble, détruite en 1948 (coiffée d'un toit à quatre pans à forte pente), l'autre partie abritait la maison fermière, qui a malheureusement fait l'objet de nombreux remaniements, notamment en façade ouest ; celle-ci s'ouvre principalement en façade est (sur cour) par quatre travées d'ouvertures. Le second corps de bâtiment, de plan irrégulier et massé, est dédié aux activités agricoles. Il comporte une grange et une étable, surmontées du fenil, et un hangar au sud ; ces différents espaces s'ouvrent sur la cour, les accès étant protégés par une importante dépassée de toiture soutenue par des consoles. L'engrangement du foin se faisait depuis une porte haute installée au-dessus de la porte grangère. Afin de faciliter les manœuvres d'accès au hangar des chars ou de la batteuse, qui était installée pour une journée, la chaîne d'angle sud-ouest a été construite en arrondi. Deux grandes cuves et un pressoir à vis central (fonte), à clavettes et réceptacle en bois, prenaient place dans la grange. Remarquons, par ailleurs, les vantaux de la porte grangère constitués de quatre parties (porte piétonne centrale installée dans l'un des vantaux et surmontée d'une ouverture permettant de ventiler). Ces dépendances présentent une petite aile, placée en retour d'équerre sur la façade sur cour (rez-de-chaussée, deux niveaux, combles), au nord, appelée le "pigeonnier". On peut effectivement voir, au niveau du deuxième étage en façade sud, une corniche filante en pierre de taille (molasse) ayant pu servir de tablette d'envol - recoupée par la dépassée de toiture de la grange-étable. Toutefois, au même niveau sur le mur ouest, est installée une pierre d'évier taillée dans de la molasse et dotée d'un canal de rejet des eaux (en saillie du mur) ; au niveau inférieur, les traces d'un placard sont visibles (fond en briques). Ces équipements domestiques sont ceux d'un logis, qui a pu être transformé en pigeonnier, à moins que ce ne soit l'inverse. Signalons que la partie nord-est de ces dépendances, qui abrite une grange et une étable transformée en garage, a été bâtie après 1819 et s'ouvre sur la rue. Cet ensemble comprenait également un four à pain, installé à l'extérieur de la propriété, au nord-est, de l'autre côté de la voie, aujourd'hui en ruine ; la voûte était en molasse. Une fontaine l'alimentait en eau - source tarie depuis la sécheresse de 1976 (non vue). Dans cette exploitation, la vigne a été cultivée sur les coteaux jusque dans les années 1995, sous forme de treillage. Une "perche" en châtaignier était placée tous les 1,5 m sur laquelle couraient trois fils de fer. Dans les années 1910-1915, 40 hectolitres de vin étaient produits. Visite en 2017 : La propriété a été entièrement restructurée. La dépendance et le pigeonnier ont été démolis, le four à pain disparaît sous la végétation. Le

mur d'enceinte a été partiellement détruit. Seul subsiste le jardin, organisé en deux terrasses avec muret et escalier.

Complément historique : surfaces bâties sur le cadastre napoléonien de 1819 (parcelle A 462). Exploitation agricole achetée par la famille Perrin dans les années 1860 à la dame de compagnie du baron de Bernard (propriétaire en 1819), qui a hérité de la propriété et l'a morcellée.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Disparu

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : chemin de l'Etang, La Couchonnière
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : E1
Parcelle : 690



Notice générale

Maison rurale unitaire de plan rectangulaire (rez-de-chaussée, premier niveau et comble à surcroît), implantée au hameau de La Couchonnière, perpendiculairement et en retrait du chemin de l'Etang, au sein d'autres bâtiments ; espace ouvert. La ferme comporte une petite habitation traversante et une grange accolée, rassemblées sous un même toit à deux pentes en tuiles creuses, dont la dépassée est soutenue par de fines jambes de force. La façade principale présente une seule travée d'ouvertures avec la porte rejetée latéralement. Les encadrements sont en molasse, calcaire et bois ; toutes les croisées sont à petits bois. Les jambages de la porte de la grange, en molasse, sont très abimés par le ruissellement de l'eau ; son seuil est fait d'épaisses dalles calcaire. Cette porte est surmontée d'une ouverture carrée autrefois close d'un volet bois (demeurent les gonds) pour engranger le foin. Signalons la présence d'une pierre d'évier en calcaire relativement imposante, en saillie du mur pignon. L'ensemble est bâti en moellons recouverts encore par endroits d'enduit à la chaux. Le cadastre de 1818 indique une dépendance de surface plus importante, construite au nord du logis ; cette dépendance (E 284) appartient aujourd'hui à une autre propriété.

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien (1819) en parcelle E 368.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : 12 chemin du Poyou, hameau La Burletière
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 656



Notice générale

Modeste maison rurale unitaire (de vigneron ?) et de plan rectangulaire (rez-de-chaussée, premier niveau et comble à surcroît), implantée au hameau de La Burletière, le long d'un ancien chemin (chemin du Poyou), dans le sens de la pente et orientée au sud-est ; espace ouvert. Le bâtiment abrite en rez-de-chaussée une partie agricole (étable, remise ou cellier ?), la partie habitation située à l'étage et éclairée par une fenêtre grillée, est desservie par un escalier en bois sous lequel est entreposé à l'abri le bois de chauffage. Signalons la présence d'une pierre d'évier en molasse relativement imposante, en saillie du mur sud-ouest, installée dans une niche (paroi de brique). Tous les encadrements sont en molasse, avec des linteaux de renfort en bois. La porte d'entrée est surmontée d'une ouverture carrée dotée d'un volet bois pour engranger le foin directement dans les combles. Un petit séchoir à noix grillagé est suspendu à la façade, accessible depuis la pièce d'habitation. L'ensemble est bâti en moellons recouverts encore par endroits d'enduit de chaux. Le soubassement, encastré dans la pente du terrain, est éclairé latéralement par une fenêtre grillée percée en pignon sud-ouest. A l'arrière, côté nord-ouest, un appentis en pisé a été élevé en mitoyenneté ; il abrite une meule à aiguiser en bon état mais surtout de nombreux tonneaux de vin, ce qui nous laisse penser que cette maison appartenait à un vigneron... Sa toiture est en tuiles creuses, comme devait l'être initialement celle couvrant le logis mais elle a été refaite récemment. Sur la façade principale, prend place entre le rez-de-chaussée et l'étage, au-dessus de la porte du cellier (?) un cadran solaire peint aujourd'hui en très mauvais état. Son décor se compose de deux traits verticaux latéraux de couleurs noire et rouge, d'un triple cercle central dans lequel sont placées les lignes horaires (en noir) ; de l'autre côté du cadre, on peut lire la date "1844" (encadrée). Le style n'est pas conservé, ni la partie inférieure du cadran portant les chiffres horaires.

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien (1819) en parcelle 892.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Menacé

Datation

Epoque : contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Localisation

Adresse : 2 route du château, hameau L'Etang Dauphin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : F
Parcelle : 206



Notice générale

Belle maison rurale - aujourd'hui entièrement restaurée - située route du château au hameau de L'Etang Dauphin. Bâti en pierre, les façades du logis semblent ne pas avoir été remaniées, elles ont conservé leurs ouvertures d'origine aux encadrements en molasse ou calcaire, dont l'une est double avec meneau ; certaines comportent un petit arc de décharge. La façade sud comporte un cadran solaire peint où l'on peut lire l'inscription suivante : "Sol lucet omnibus" ; il n'est pas daté mais semble être de facture récente. La propriété comportait le logis et plusieurs dépendance dissociées comme le montre le cadastre de 1818 dont certaines ont été démolies puis reconstruites autrement (traces d'ancrage d'une toiture à deux pans sur le pignon de la grange) ; la margelle d'un puits est toujours visible.

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien (1819) en parcelles 17 et 18.

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Caractéristiques

Etat : Très bon

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

Localisation

Adresse : 1516 route de saint-Nicolas, Hameau Le Perrin
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B2
Parcelle : 793



Notice générale

Maison rurale unitaire rectangulaire, implantée au hameau Le Perrin, quasiment perpendiculairement à la route ; espace ouvert. Le volume (R +1+C) abrite apparemment deux logis contigus. Le premier, d'allure modeste, s'ouvrait anciennement côté sud par trois travées d'ouvertures, centrées sur la porte d'entrée. Les ouvertures ont leur encadrement en pierre calcaire, celles de l'étage sont surmontées d'un linteau délardé en arc segmentaire. Certaines ont encore leurs volets bois ; les châssis des croisées sont à petits bois. La travée située le plus à l'Est montre une partie de maison aujourd'hui disparue ; cette pièce du rez-de-chaussée devait être la cuisine, comme en témoigne la présence du petit jour ménagé au-dessus de la pierre d'évier. Le seuil au-devant de la porte est constitué d'une épaisse dalle calcaire. Ce qui semble être un second logis s'ouvre dans le mur-pignon sur rue, côté sud-ouest. Il présente une très belle porte en pierre de taille (molasse), à encadrement mouluré, pouvant dater de l'époque moderne. Les piédroits chanfreinés, partiellement repris au ciment du fait de l'érosion de la pierre, reçoivent un linteau en accolade finement sculpté ; la forme de l'accolade est reprise par un double cavet qui la surmonte. En avant de la porte, prend place un seuil composé de grandes dalles en pierre de taille calcaire. Sa façade présente une seule travée d'ouvertures, la porte étant rejetée latéralement ; la fenêtre est grillée. Deux petites ouvertures carrées percées en hauteur ventilent et éclairent le fenil. Au-dessus de l'une d'elle, était accrochée une petite poulie. L'ensemble a subi une extension côté nord-ouest, élevée en moellons, ce que confirme la géométrie de la maison sur le cadastre napoléonien. Sans doute des pièces à vivre car le mur gouttereau laisse nettement apparaître le mur du fond de la cheminée bâti en briques.

Complément historique : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien (1819) sans l'extension côté nord-Ouest

Sources : ADI : plan cadastral 1819, 4P4/194 ; état de sections 1819-1824, 4867W299 ; matrice des propriétés foncières 1824-1914, 2598W380 à 382 ; matrice des propriétés non bâties 1914-1935, 4867W296 et 297 ; matrice des propriétés bâties 1911-1935, 4867W298.

Notes : Erosion mécanique de la pierre d'encadrement en molasse de la porte.

Caractéristiques

Etat : Moyen

Datation

Epoque : moderne et contemporaine (XXe)

Statut juridique

Statut : privé

Localisation

Adresse : Chemin du Bouillat
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : 1669

Notice générale

Cette modeste maison, de plan rectangulaire rez-de-chaussé, premier niveau et combles, est implantée dans le hameau du Bouillat, le long de la voie le traversant. Cette maison, qui a malheureusement fait l'objet de quelques réfections récentes (utilisation du béton), présente la disposition des maisons vigneronnes. En effet, le logis occupe l'étage du bâtiment (partie nord-est) et il est desservi par un escalier en pierre de taille (calcaire et molasse), installé le long de la façade principale. Doté d'un garde-corps maçonné, cet escalier est protégé par une importante dépassée de toiture, soutenue par des jambes de force, un pilier en bois (aisseliers) reposant sur le mur d'échiffre de l'escalier et un mur en épi. Le niveau d'habitation s'ouvre principalement en façade sud-est par deux fenêtres à meneau à encadrement plat (appui saillant) qui flanquent la porte d'entrée. Sur la fenêtre couverte d'un linteau monolithe, le meneau a été décalé. Le rez-de-chaussée, qui a vraisemblablement abrité un cellier, est percé d'une porte présentant un encadrement chanfreiné (amortissement en congé), accostée d'une fenêtre (barreaudage) ; il est percé sur le mur-pignon nord-est d'une fenêtre à meneau partiellement condamnée à encadrement chanfreiné (barreaudage). Toutes les baies, quel que soit le niveau, sont construites en pierre de taille calcaire. Un hangar est installé dans la partie sud-ouest de cette bâtisse, qui a été remaniée (mur-pignon sud-ouest aveugle - partie supérieure reprise en moellons de béton). Une petite construction, de plan massé (R+1+comble à surcroît), a été juxtaposée au mur-pignon nord-est ; elle a subi quelques modifications (perçements tardifs). Le rez-de-chaussée est occupé en partie par un four à pain s'ouvrant aujourd'hui sur l'extérieur par une large porte, vraisemblablement plus étroite à l'origine (piédroits repris / linteau IPN). Ce four comporte une brasière en terre réfractaire, fermée par une tôle munie de deux poignées ; une chaudière est conservée. L'étage présente en façade sud-est un jour de proportion carrée, chanfreiné, en pierre de taille (calcaire ; appui prélevé) ; un second jour du même type, en molasse, a été percé au niveau du comble dans le mur-pignon nord-est. Notons la présence en façade arrière, en rez-de-chaussée, d'une porte à encadrement chanfreiné en pierre de taille calcaire dont le linteau est sculpté d'une accolade.

Complément historique : D'après les matrices cadastrales (ADI4867W299), vers 1819 la maison et le sol appartiennent à PERRIN Joseph, propriétaire au Paris. La surface bâtie sur le plan cadastral (parcelle B 70) présente une emprise au sol légèrement différente. Le bâtiment se développait plus profondément sur l'arrière.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)

ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)

ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)

Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Etienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse

Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse

Notes : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (section B parcelle 70). Signalons qu'à cette époque le bâtiment se développait plus profondément sur l'arrière.



Caractéristiques

Élévation(s) : maçonneries enduites à la chaux (façade principale), montées en galets et en moellons (calcaire, grès ; calage tuile) ; pierre de taille (calcaire) en chaînes d'angle ; bois ; pierre de taille (calcaire, molasse), parapet maçonné [escalier]

Baies : percements rectangulaires verticaux et horizontaux, carrés ; encadrements apparents en pierre de taille (calcaire, molasse)

Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne (17e ?), contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

59163

Localisation

Adresse : 4 route de St-Nicolas
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 1608-1609



Notice générale

Installé à un carrefour routier important (et juste à côté de l'ancienne gare), cet établissement se présente sous la forme d'une maison aux ouvertures un peu particulières, flanquée de jeux de boules. Le bâtiment comprend à l'étage un logement accessible par un escalier extérieur (pignon est, ascenseur neuf ajouté). Une clôture sépare cet accès de l'espace environnant les façades sud et ouest (parking et terrasse), ménagé par l'implantation à distance de la voirie. La façade sud porte l'enseigne actuelle ("Bar Le Perroquet Restaurant") entre les deux niveaux, mais on distingue au-dessus une enseigne peinte antérieure "VINS / A. COTTE". Au-dessous, les deux fenêtres sont particulièrement amples, coiffées de linteaux saillants en ciment se repliant à l'équerre et dotées de jardinières en ciment (motifs géométriques) épousant la totalité de leurs longs appuis et portées par de petites consoles. Au-devant, un trottoir cimenté suit la façade (le reste de l'espace est gravillonné), garni de jardinières dont trois en ciment rocaille imitant des troncs de bois évidés. Le pignon ouest est encore plus ouvert : deux fenêtres au second étage, trois au premier et deux baies de boutiques constituant l'entrée du bar (enseigne, taille moyenne) et du restaurant (enseigne, large, donne derrière les fenêtres sud). La terrasse gravillonnée ombragée de trois tilleuls est pourvue d'un trottoir cimenté en bord de façade qui se prolonge en accès vers le carrefour par une ouverture dans la haie isolant cet espace. Le clos bouliste, séparé par des barrières de ciment préfabriquées, s'étend le long de la façade nord et bien au-delà jusqu'à la route. Ombrage de tilleuls et de platanes, il comprend au moins six terrains délimités par des bordures ou des haies. Le commerce est en activité.

Notes : Le bâtiment et le clos apparaissent sur les cartes postales des années 1950-60. Les bandeaux de ciment et le type de jardinières et de clôture suggèrent une création (ou une transformation) dans l'entre-deux-guerres.

Caractéristiques

Toiture(s) : deux pans
Couverture(s) : tuile mécanique
Etat : Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail de terrain fait en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : 65 rue de la mairie
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 413



Notice générale

Cette grosse maison très centrale présente des ouvertures caractéristiques de son passé commercial sur deux façades au moins de son rez-de-chaussée, ainsi qu'une enseigne peinte aux trois-quarts effacée. Les angles en pierre de taille dégagés par le crépi récent font écho aux encadrements de même nature et saillants, réservés aux deux premiers niveaux (sauf une baie à l'ouest, ajoutée manifestement). Les baies juste sous la toiture sont différentes, mais toutes celles en pierre sont en travées, trois sur la rue au nord et deux sur la cour à l'ouest. Sur cette cour faisant office de terrasse, deux larges ouvertures aux cintres appareillées ouvrent de plein pied, l'une en arc segmentaire (feuillure à l'arc), l'autre en arc de cloître surbaissé (feuillure à l'arc devenant chanfrein sur au moins un des piédroits). Côté rue, deux baies rectangulaires récemment transformées en fenêtre encadrent l'étroite et haute porte centrale (imposte vitrée). On notera qu'elles ne sont pas symétriques (taille moyenne côté église, grande largeur côté mairie) et que cette différence explique l'apparente irrégularité horizontale à l'étage. Un large bandeau de ciment lisse est centré sous les trois fenêtres de la façade nord. Sur son fond rose-ocre, des lettres rouge sombres apparaissent, pour la plupart très effacées et manifestement avec superposition d'au moins deux inscriptions. La plus récente dispose encore par endroit d'un soulignement des lettres en blanc et noir destiné à donner une impression de relief éclairé par l'Est. A l'extrémité Ouest sont dessinées deux boules, certainement surmontées d'un cochonnet disparu, indiquant la présence d'un jeu de boules dans l'établissement. Le bâtiment paraît désormais exclusivement utilisé en logement(s).

Notes : Il semble que la dernière inscription de l'enseigne soit "AU PETIT VIRY", quant à la sous-jacente, il serait aventureux d'y lire "BAR-RESTAURANT BOURRON". D'après un témoin, il s'agirait en effet du café Bourron (ou Gourron) qui dans les années 1960 n'ouvrait plus qu'un jour par semaine pour conserver sa licence.

Caractéristiques

Toiture(s) : pavillon
Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

, Inventaire du patrimoine du pays Voironnais - travail effectué (sur le terrain)
en avril 2016, CAYOL-GERIN, Anne

Localisation

Adresse : 90 chemin des moulins
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : A
Parcelle : 876



Notice générale

Cette minoterie dite "Grands Moulins de Paris" n'est plus en activité aujourd'hui. A la fin des années 1830, le site est occupé par une scie à eau et un pressoir à huile, remplacés en 1869 par un moulin à blé, un pressoir à huile et un gruoir. Ces différentes installations sont regroupées dans un grand bâtiment, de plan en L, bâti sur le canal d'amenée, aujourd'hui partiellement détruit. Il subsiste une bâtisse dont la forme longitudinale, élevée sur deux niveaux laisse à penser qu'elle peut dater de la seconde moitié du XIXe siècle. La prise du canal est située à 350 mètres en amont au moyen d'un barrage, les eaux étant ensuite rejetées par un canal de fuite d'une trentaine de mètres. Le site est agrandi dans les années 1920-1930 et adjoint de deux roues hydrauliques verticales de 4 mètres de diamètre, installées par les frères Blanc. Au début du XXe siècle, la minoterie est dotée d'une paire de meules dites "à la française", provenant de la Ferté-sous-Jouarre, puis la mouture se fait par une batterie de cylindres. A la fin des années 1930, la minoterie est équipée d'une turbine Francis, qui entraînait une dynamo. Des moteurs électriques sont mis en place en 1963 et l'énergie hydraulique est définitivement abandonnée. En 1964, la minoterie est déjà équipée d'une distribution des matières par voie pneumatique, à la fin du XXe siècle, des silos sont mis en place. En 2005, le matériel se compose d'une ancienne laveuse-essoreuse (épuration et épierrage), d'une batterie de 8 cylindres modernes, d'un plansichter oscillant moderne, d'un craqueur et d'un sasseur. Aujourd'hui subsistent une bâtisse de la seconde moitié du XIXe siècle et les silos et hangars de la seconde moitié du XXe siècle.

Complément historique : D'après l'observation de la matrice du cadastre napoléonien, le site semble avoir été occupé de façon continue, les activités variant au cours des siècles. A la fin des années 1830, la scie à eau et un pressoir à huile, appartiennent à J. Monin. Ils sont détruits en 1856 puis remplacés en 1869 par un moulin à blé, un pressoir à huile et un gruoir, appartenant à Alphonse Monin. Le moulin est vendu en 1922 par Melle Labourin à Emile Honoré Martial Blanc. La société "Blanc frères" est créée le 1er avril 1925 pour l'exploitation de la minoterie et le commerce des grains. En 1941, la société "Moulins de Crossey" est constituée, ayant pour objet "l'exploitation du fonds de minoterie mécanique que la société Blanc Frères possédait et exploitait (...)". Malgré une restructuration de la minoterie en 1987, elle est vendue en 1990 à la SCARM, qui la cède aux Grands Moulins de Paris dans les années 1995. Elle prend le nom de "Grands Moulins de Paris" en 2004. Un projet de micro-centrale hydroélectrique, destiné à éclairer et chauffer le moulin et deux habitations, élaboré en 1981 échoue. Le site est inoccupé en 2018.

Caractéristiques

Etat : A Bon

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

12/11/2018, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. , Luchier, SophiePENON, Christine

58514

Localisation

Adresse : 50 allée de la forge
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : C
Parcelle : 9, 12, 14



Notice générale

Ancienne taillanderie, implantée au lieu-dit "le Grand Rey", au sud-est du hameau de Faverge, sur le site d'un ancien moulin à farine. Equipée d'un petit martinet et d'un maillet, cette taillanderie produisait des truelles, des hachettes, des marteaux de couvreur et des arrache-clous. Des deux feux de forge existant à l'époque de la taillanderie, il ne reste que les deux bouches de fourneaux (segmentaires en briques) conservées dans le mur sud du bâtiment ; ces feux étaient alimentés par de la houille provenant de Rive-de-Gier. Au cours de la seconde moitié du XXe siècle une usine de tissage (textiles artificiels : tergal, satin et viscosse) et un atelier mécanique succèdent à cette taillanderie ; les bâtiments ont aujourd'hui été réhabilités. Les installations fonctionnaient grâce à l'énergie hydraulique. Les eaux de la Morge, dérivées en amont (prise d'eau située au pont du Reynaud - barrage), alimentaient une longue serve, creusée en surplomb du bâtiment, au nord-est, aujourd'hui conservée ; cette réserve d'eau, qui aurait aussi servi à faire rouir le chanvre, permettait de réguler le débit d'eau, notamment grâce à la présence d'une double vanne. Du fait de sa position, une hauteur de chute de plusieurs mètres était créée. A l'origine, l'eau entraînait trois roues à aubes, disposées en série et remplacées par la suite par une turbine (Francis), aujourd'hui conservée et utilisée. Les roues entraînaient une meule, un polissoir et un marteau-pilon. Lors de l'installation de l'usine textile, un système de courroies de transmission et d'arbres, mu par la turbine, entraînait les métiers à tisser. Sur le cadastre napoléonien de 1819, le site était déjà occupé par un moulin appartenant à Claude Charrat, démoli en 1846. Si le circuit d'eau (serve et canaux d'amenée et de fuite des eaux) est aujourd'hui identique, les bâtiments étaient implantés différemment à cette époque, à l'ouest de l'existant. L'espace qui accueillait l'atelier de tissage n'était pas encore construit, ni la maison qui le jouxte. Le bâti se développait sur l'emprise de la cour actuelle et au niveau de la grange-étable de la maison rurale située à l'ouest de l'ensemble. La seconde phase de construction, notamment celle de l'atelier, pourrait dater des années 1854, puisque le mur sud conserve des vestiges des fourneaux (voir supra). Cet atelier, de plan irrégulier, a été édifié sur "pilotis", sur des piliers maçonnés espacés d'environ une cinquantaine de centimètres, au-dessus du canal d'amenée des eaux primitif (maçonné en pierres et voûté). Une partie habitation le jouxte au nord ; elle s'ouvre par quatre travées d'ouvertures, percées en façade ouest. Le site est remanié aujourd'hui.

Complément historique : Fondée en 1854 par JB. Martel, cette taillanderie est installée sur le site d'un ancien moulin, appartenant à Claude Charrat (meunier), détruit en 1846.

Caractéristiques

Datation

Epoque : contemporaine

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

12/11/2018, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. , PENON, Christine

54281

Localisation

Adresse : Hameau L'étang Dauphin, 2, Route du Château
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais

Notice générale

Cadran vertical peint installé au premier étage au centre de la façade à côté d'une fenêtre. Repeint en 1986 par l'ancien propriétaire, il porte l'inscription MCMXXVI? (1926?). Le fond carré accueille une table horaire circulaire bleue, avec devise et date en jaune. Pas de ligne horaire mais des chiffres romains de 7 à 4. La devise en latin SOL LUCET OMNIBUS signifie LE SOLEIL BRILLE POUR TOUS.



Sources : Atelier Tournesol, Inventaire des cadrans solaires anciens de l'Isère, 1997-1998, p. 652-653

Caractéristiques

Datation

Statut juridique

Interventions

Localisation

Adresse : 1516, route de Saint-Nicolas (RD49)
Commune : Saint-Étienne-de-Crossey
Canton : Voiron
Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
Section : B
Parcelle : 793

Notice générale

Très belle porte en pierre de taille (molasse), à encadrement mouluré, pouvant dater de l'époque moderne, d'une maison rurale située au Perrin. Les piédroits chanfreinés, partiellement repris au ciment du fait de l'érosion de la pierre, reçoivent un linteau en accolade finement sculpté ; la forme de l'accolade est reprise par un double cavet qui la surmonte. En avant de la porte, qui est percée en mur-pignon sur rue (sud-ouest), prend place un seuil composé de grandes dalles en pierre de taille (calcaire). Signalons également la présence de quelques ouvertures couvertes d'un linteau délardé en arc segmentaire, ménagées en façade sud-est.

Sources : ADI 4P4/194 (1819)
ADI 2598W380-382 (1824-1914) et 4867W298 (1911-1935) (matrices)
ADI 4867W299 (états de section 1819-1824)
Christine PENON et Emmanuelle VIN, Etat des lieux patrimonial Saint-Étienne-de-Crossey, Parc naturel régional de Chartreuse, rapport de synthèse / 2011-2012
Fiches base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse
Notes : Surface bâtie sur le cadastre napoléonien de 1819 (section B parcelle 518).



Caractéristiques

Élévation(s) : pierre de taille (molasse) [porte] / pierre de taille (calcaire) [seuil]
Etat : Mauvais

Datation

Epoque : moderne (17e s. ?/18e)

Statut juridique

Statut : privé

Interventions

09/06/2016, Extrait de la base de données patrimoniale du Parc naturel régional de Chartreuse (Etat des lieux réalisé entre 2008 et 2015) repris dans le cadre de l'inventaire du Pays Voironnais, conduit par le Département et la CAPV. Photos Séverine Penon pour le Département., Parc naturel régional de Chartreuse,

